

**ENQUÊTE VOGAY SUR
LES DISCRIMINATIONS
ENVERS LES GAYS ET LESBIENNES
EN SUISSE ROMANDE**

VoGay

Association vaudoise de personnes concernées par l'homosexualité

Avenue des Oiseaux 13, Case postale 894

1000 Lausanne 9

Tél. : (021) 646 25 35

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes anonymes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire et nous ont ainsi grandement aidé. Sans eux, cette enquête n'aurait pas été possible.

Cette enquête a été réalisée par un grand nombre de personnes, bénévoles de l'association VoGay. Qu'ils/elles en soient tous et toutes remercié-es.

- **Conception de l'enquête, du questionnaire et de la diffusion :**
Dr med. Murielle Lasserre
Marie-Jo Aeby, assistante sociale.
- **Rédaction du rapport :** Olivier Piedfort-Marin, psychologue FSP
Marie-Jo Aeby, assistante sociale
- **Analyses statistiques :** Anne-Françoise Chevalley, psychologue FSP
Laurent Bucher, lic. math.
- **Cotation des données :** Institut M.I.S. Trend, Lausanne

Nos remerciements à Françoise Dubois-Arber et Marie-Hélène Miauton pour leur aide dans la conception du questionnaire ainsi qu'à Pierre Cochand et Pascal Singy pour leur revue du texte.

Merci aux associations qui se sont jointes à la diffusion du questionnaire : Alpagai, Aquarius, Dialogai, Homologay, La Clef, Lilith, Centre Femmes Marie Junet, Centre Femmes Nathalie Barnet, Sarigai et 360°.

Cette enquête a été financée par des dons privés, principalement des membres de VoGay. L'association Pink Cross et l'Organisation Suisse des lesbiennes ont également versé une contribution.

Le budget de ce projet n'est pas clos et vos dons sont bienvenus sur le CCP 18-66022-8, mention « Questionnaire ».

SOMMAIRE

1.	Introduction	5
2.	Méthodologie	6
	2.1. Diffusion du questionnaire	6
	2.2. Utilisation des données	6
3.	Questionnaire	8
4.	Sujets	9
	4.1. Sexe	9
	4.2. Age	9
	4.3. Revenu	9
	4.4. Mode de vie	10
	4.5. Etat civil	11
	4.6. Niveau de formation	12
	4.7. Domicile	13
5.	Résultats	16
	5.1. Jeunesse (questions 1 à 7)	16
	5.2. En tant qu'individu	23
	5.2.1. Violence (questions 8 à 14)	23
	5.2.2. Vie sociale (questions 15 à 40)	28
	5.2.3. Travail (questions 41 à 48)	41
	5.3. Si vous vivez ou avez vécu en couple de même sexe	47
	5.3.1. Profil des répondants ayant répondu à cette partie	48
	5.3.2. Réponses aux questions 49 à 74	48
	5.4. Si vous êtes séparé-e ou divorcé-e dans le cadre d'un mariage hétéro	63
	5.4.1. Profil des répondants ayant répondu à cette partie	63
	5.4.2. Réponses aux questions 75 à 77	63
	5.5. Adoption (question 78)	65
	5.6. Si vous êtes une femme (question 79)	66
	5.7. Si vous avez des enfants (question 80 à 84)	67
6.	Discussion	69
	6.1. Visibilité	69
	6.1.1. Les différents types de visibilité	69
	6.1.2. Visibilité : coming out et vivre ouvertement son homosexualité	69
	6.1.3. Visibilité du couple homosexuel	70
	6.1.4. Visibilité dans le milieu scolaire	71
	6.1.5. Visibilité et données socio-démographiques	71
	6.2. Jeunesse	72
	6.3. Violence	74
	6.3.1. Violence et visibilité	74
	6.3.2. Violence et données socio-démographiques	75
	6.3.3. Violence et auto-protection	75

6.4.	Discriminations	76
6.4.1.	Discriminations pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études supérieures	77
6.4.2.	Discriminations au travail	78
7.	Conclusion et propositions	79
	Références	82
	Annexe A : Questionnaire et Résultats bruts	83
	Annexe B : Analyses factorielles	94

1. Introduction

C'est au début de l'année 1999 que le groupe politique de VoGay a eu l'idée d'entreprendre une enquête de grande envergure sur les discriminations dont sont victimes les gays et lesbiennes de Suisse Romande. VoGay, association vaudoise de personnes concernées par l'homosexualité a pour objectif, entre autres, de lutter contre les discriminations dont sont l'objet les personnes homosexuelles. En janvier 1998 se crée au sein de VoGay le Groupe Politique qui prend alors en charge ce thème pour lequel un travail plus intense est devenu nécessaire. Il devient vite évident qu'il manque des données concrètes sur la situation actuelle des personnes homosexuelles. Aucune étude n'a été effectuée en Suisse sur les discriminations dont sont victimes les gays et lesbiennes, et très peu dans d'autres pays. Les seules études réalisées en Suisse à propos de l'homosexualité sont en rapport avec le SIDA. De plus, et par conséquent, les femmes lesbiennes ne sont pas prises en compte dans ces études. En revanche le SIDA a fait prendre conscience de l'existence de discriminations face à l'homosexuel et face au malade. Des discussions et échanges de correspondances que VoGay a eu avec le Conseil d'Etat vaudois et ses services compétents, il ressort que les discriminations en raison de l'orientation sexuelle sont sous-estimées. Les modifications législatives que VoGay considère comme nécessaires au niveau local ne sont pas prises en compte.

Il semble que les politiques - et la population générale qu'ils représentent - n'aient pas conscience des discriminations dont sont victimes les gays et lesbiennes. Par ailleurs les associations homosexuelles ne peuvent avancer aucun chiffre pour étayer leurs revendications et perdent ainsi en crédibilité. C'est dans ce contexte que fut lancée la première grande enquête suisse sur les discriminations envers les gays et lesbiennes.

En outre, ce questionnaire a été réalisé dans un but pédagogique et certaines questions étaient posées afin que les répondants puissent réfléchir à leur situation.

Cette enquête a pour mission de découvrir comment les personnes homosexuelles en Suisse romande ressentent leur homosexualité et leurs rapports aux autres, dans une société bien évidemment hétérosexuelle. Elle a pour objectif de répertorier les discriminations dans les domaines les plus divers de la vie et d'y rechercher les liens éventuels avec les données socio-démographiques.

Dans le texte, « gay » nomme les hommes homosexuels et « lesbienne » les femmes homosexuelles, sans considérer les différentes représentations qui peuvent y être associées.

2. Méthodologie

Le questionnaire a été réalisé par les membres du Groupe Politique de VoGay en étroite collaboration avec des spécialistes, psychologues, sociologues et juristes. Certaines questions ont été empruntées à d'autres études alors que la plupart des items ont été créés spécialement pour ce questionnaire.

2.1. Diffusion du questionnaire

La diffusion du questionnaire a eu lieu du 6 avril 1999 au 6 juillet 1999. 10'000 exemplaires ont été distribués. 757 ont été reçus en retour.

La diffusion du questionnaire s'est faite de la manière suivante :

- Par l'intermédiaire des associations homosexuelles romandes,
- Chaque membre recevait deux questionnaires, dont un était à remettre à une personne peu visible (technique « boule de neige »),
- Lieux publics fréquentés par des personnes homosexuelles,
- Distribution dans les rues de Lausanne lors des jours de marché,
- Sur un site Internet en répondant *on line*,
- Lors de la Gay Pride de Fribourg de juillet 1999.

C'est une difficulté majeure des enquêtes sur l'homosexualité que d'obtenir un échantillon représentatif de la population homosexuelle, étant donné la difficulté de contacter des sujets en dehors des lieux et groupements homosexuels. Les moyens de diffusion ont été choisis en conséquence et, afin de toucher le plus de personnes possibles, il a été préféré une diffusion très large, quitte à avoir un faible taux de retour. En particulier la distribution au tout venant dans les rues influence de manière négative considérable le taux de retour des questionnaires. L'introduction du questionnaire demande au répondant de bien vouloir donner un exemplaire du questionnaire à « quelqu'un qui n'a pas vraiment fait son "coming out" », afin que l'enquête soit la plus représentative possible de l'ensemble des personnes homosexuelles.

Si le taux de retour est plutôt faible, le nombre de 757 questionnaires remplis est élevé, ce qui assure à nos résultats un bon degré de généralisation. Sur le thème de l'homosexualité, rares sont les études rassemblant autant de sujets.

2.2. Utilisation des données

Les données brutes des questionnaires ont été converties par l'institut M.I.S.Trend. De ces données descriptives volumineuses, nous avons utilisé les principales et les plus intéressantes qui sont présentées et commentées dans la cinquième partie de ce rapport. En outre nous avons réalisé des analyses statistiques. Elles ont permis d'investiguer l'influence éventuelle des données socio-démographiques (sexe, âge, revenu, taille de la ville de domicile et formation) sur les résultats. Les analyses statistiques ont été réalisées en

considérant d'une part le sexe et d'autre part deux catégories d'âge. Nous avons séparé les moins de 25 ans des plus âgés. Les raisons en sont (1) que les moins de 25 ans ont une partie du questionnaire qui leur est réservée et (2) que cette tranche de la population nécessite un intérêt particulier de la part des responsables de la santé, en raison des difficultés liées au processus de coming out, par exemple le taux de tentatives de suicide élevé (cf. Cochand, Moret & Singy, 2001).

Dans cette optique, des analyses factorielles ont été faites et sont présentées dans l'annexe B. Les différents domaines du questionnaire (p. ex. violence, travail, vie sociale, etc.) regroupent des questions ou variables de manière empirique. L'analyse factorielle permet de réduire plusieurs questions à une dimension, ce qui facilite par la suite l'analyse corrélationnelle.

La plupart des questions ouvertes n'ont pas pu être utilisées par manque de moyen.

Les principaux facteurs mis en évidence et utilisés pour les analyses corrélationnelles sont les suivants :

Jeunesse :

- Parler de son coming out au personnel scolaire (items 5a, 5b, 5c)
- Jouer un rôle à l'école (items 3a, 3b, 3c)
- Parler de son coming out aux amis et à la famille (items 5d, 5e, 5f)
- Violence et renoncement à des activités à l'école (items 2 et 4)

Violence :

- Violences physiques et verbales (items 8, 10, 11)
- Peur de la violence (items 9 et 13)

Vie sociale :

- Jouer un rôle (items 18 et 19)
- Renoncement à des projets (item 16)
- Discrimination par l'institution pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études supérieures (items 21a et 22a)
- Discrimination par des individus pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études (items 11b et 22b)

Par « jouer un rôle », il est compris le fait de faire comme si l'on était hétérosexuel ou comme si l'on n'était pas homosexuel. Il s'agit de comportements qui permettent d'éviter des situations dans lesquelles on serait obligé de dire que l'on est homosexuel.

3. Questionnaire

Le questionnaire VoGay (voir annexe A) aborde les différents domaines de la vie où les discriminations sont possibles. La construction des domaines s'est faite de manière empirique, sans analyse factorielle préalable. Une analyse factorielle a été réalisée a posteriori (voir annexe B).

Par leurs réponses aux questions précises posées, les répondants devaient dire s'ils avaient été victimes de discriminations d'ordres divers dans les domaines présentés, en Suisse et seulement en raison de leur orientation sexuelle. Cette précision est répétée au début de chaque partie du questionnaire.

Le questionnaire est composé comme suit :

- Introduction expliquant les raisons de cette enquête et assurant la confidentialité.
- Données socio-démographiques habituelles
- Jeunesse : partie réservée aux personnes âgées de moins de 25 ans.
- En tant qu'individu :
 - Violence
 - Vie sociale (activités politiques, loisirs, scolarité, armée, religion, famille, soins médicaux)
 - Travail
- En tant que couple (si le répondant vit ou a vécu en couple de même sexe) :
 - Connaissance et acceptation du couple de même sexe par la famille, dans le travail, les loisirs, etc.
 - Discriminations diverses
- Personnes séparées ou divorcées dans le cadre d'un mariage hétérosexuel
- Adoption
- Insémination artificielle (pour les femmes seulement)
- Personnes vivant avec un ou des enfants
- Autres et commentaires éventuels.

Nous avons également demandé aux répondants de dire quel était leur degré de visibilité. Nous avons défini la visibilité comme suit : est visible celle ou celui qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment-là, vit ouvertement son homosexualité. Les répondants devaient définir leur pourcentage de visibilité sur une échelle allant de 0% (pas du tout visible) à 100% (complètement visible) en passant par 25, 50 et 75.

Dans le questionnaire, aucun commentaire n'est fait sur la valeur donnée à ces chiffres. Néanmoins pour l'analyse des données nous considérons ces degrés de la manière suivante :

0%	aucune visibilité
25%	faible visibilité
50%	visibilité moyenne
75%	bonne visibilité
100%	visibilité complète.

4. Sujets

4.1. Sexe

Les femmes sont bien représentées avec 46.2 % des répondants pour 53.8 % de répondants masculins. Cette enquête répond donc à une des principales attentes des auteurs, à savoir obtenir une représentation la plus large possible des lesbiennes, population peu étudiée par ailleurs.

4.2. Age

L'âge des répondants se situe entre 16 ans et 84 ans.

La moyenne d'âge est de 35.34 ans (35.44 pour les hommes et 35.22 pour les femmes).

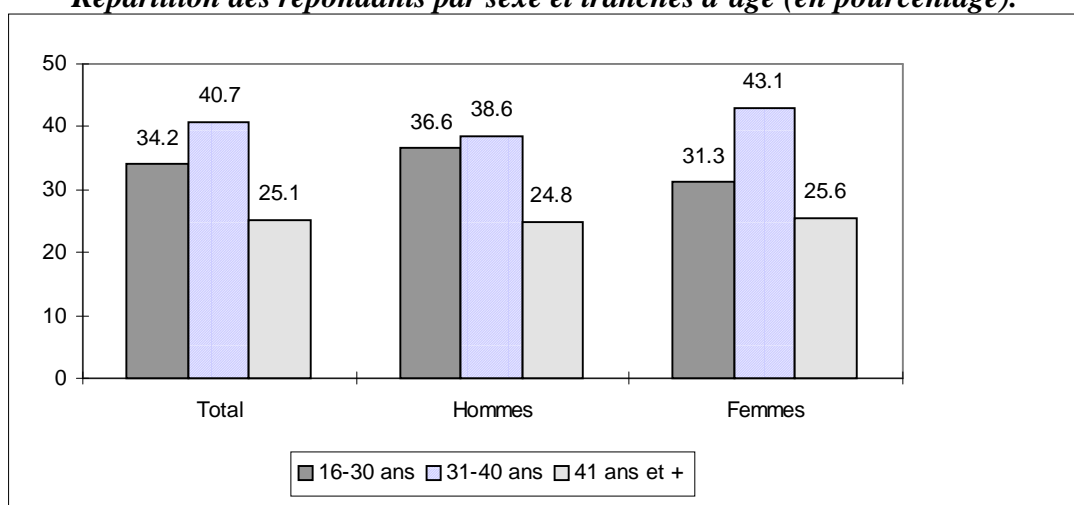
La médiane est de 34 ans (pareil pour les deux sexes).

Le graphique n° 1 représente la répartition des répondants par âge et sexe. On remarque que 34.2 % des sujets ont entre 16 et 30 ans et 40.7 % des sujets ont entre 31 et 40 ans. La classe d'âge des 41 ans et plus représente 25.1 % des répondants.

Les hommes 16-30 ans sont légèrement plus représentés que les femmes dans la même tranche d'âge (36.6 % et 31.3 %). En contre partie, les femmes sont plus représentées dans la tranche 31-40 ans (43.1 % et 38.6 % pour les hommes) Pour la tranche d'âge 41 et plus, hommes et femmes sont représentés de manière comparable.

Ces chiffres sont en tout point comparables avec ceux de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995).

Graphique n° 1 :
Répartition des répondants par sexe et tranches d'âge (en pourcentage).



La représentation des différentes tranches d'âge est très satisfaisante, avec toutes les tranches présentes de 16 à 84 ans. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes très âgées sont peu représentées. Avec 40 % des sujets entre 31 et 40 ans, cette catégorie pèse lourd dans notre population. Il s'agit de personnes déjà établies dans la vie active depuis plusieurs années, ayant fait leur coming out depuis quelques années voir plus de 10 ans pour certaines. Pour les hommes, cette tranche d'âge de 31-40 ans n'a pas connu la période pré-SIDA.

4.3. Revenu

Le tableau n° 1 présente la répartition des répondants par tranches de revenu brut et par sexe. On note que les femmes sont sous-représentées dans la catégorie supérieure (plus de 75' 000) : 12 % des femmes contre 24.6 % des hommes. Dans la catégorie 26' 000 - 50' 000, on trouve 28.3 % de femmes et 18.4 % d'hommes. Dans les deux autres catégories de revenu le pourcentage des deux sexes est quasi égal.

Tableau n° 1 :
Répartition des répondants par tranches de revenu et sexe (en pourcentage).

Tranches de revenu	Total	Hommes	Femmes
0 - 25'000	23.4	22.6	24.3
26'000 - 50'000	23.0	18.4	28.3
51'000 - 75'000	31.8	30.7	33.1
plus de 75'000	18.8	24.6	12.0
Sans réponse	3.0	3.7	2.3

4.4. Mode de vie

L'état civil ne couvrant pas tous les modes de vie, il nous parut nécessaire de demander des précisions (vivez-vous : seul-e, en famille, en couple hétéro, en couple homo, autres).

Tableau n° 2 :
Répartition des répondants par mode de vie et par sexe (en pourcentage).

Modes de vie	Total	Hommes	Femmes
Seul-e	42.7	49.9	34.3
En famille	9.8	10.8	8.6
En couple hétéro	1.7	1.7	1.7
En couple homo	38.4	29.2	49.1
Autres	6.6	6.9	6.3
Sans réponse	0.8	1.5	0.0

Sur le tableau n° 2, on remarque que 42.7 % des répondants vivent seul. Pour cette catégorie, on remarque que les hommes sont plus nombreux à vivre seul (49.9 %) que les femmes (34.3 %). A noter que 13 sujets répondent vivre en couple hétérosexuel.

38.4 % des répondants vivent en couple homosexuel. Pour cette catégorie, les femmes sont largement plus nombreuses (49.1 %) que les hommes (29.2 %). Les chiffres du groupe des hommes sont en tout point comparables avec ceux de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber pour le mode de vie. Les auteurs s'interrogeaient sur une augmentation du pourcentage d'hommes vivant en couple homosexuel entre 1992 (20 %) et 1995 (26%). La tendance peut être confirmée puisque dans notre étude ce chiffre est de plus de 29 % pour les hommes.

La catégorie "en famille" a probablement été cochée pour des raisons diverses : jeunes vivant avec leurs parents ou adultes vivant avec des enfants.

On remarque que les répondants qui vivent en couple homosexuel ont une meilleure visibilité : ils sont 60 % à avoir une visibilité bonne ou complète alors qu'ils ne sont que 44 % chez ceux vivants seuls au moment de l'enquête. A noter que parmi les 13 sujets (7 hommes et 6 femmes) ayant répondu vivre en couple hétérosexuel, 6 d'entre eux disent avoir une visibilité bonne ou complète.

38.4 % des répondants vivent en couple homosexuel au moment de l'enquête. Chez les lesbiennes, le couple homosexuel concerne la moitié de celles-ci. On remarque que la réalité familiale des homosexuel-les est parfois surprenante puisque 10 % se considèrent vivre « en famille », notion difficile à saisir dans ce cadre, et un petit nombre vit même en couple hétérosexuel.

4.5. Etat civil

Comme le montre le tableau n° 3, 82.7 % des répondants sont célibataires. 2 % seulement des répondants, soit 15 personnes, disent vivre en mariage blanc (1.5 des hommes et 2.6 des femmes). On remarque que 13.4 % des répondants (11.8 % des hommes et 14.4 % des femmes) sont ou ont été mariés (réponses : divorcé, marié, séparé). Seulement 1.1 % des répondants affirment être veuf ou veuve d'un couple homosexuel. Les réponses des femmes et des hommes sont dans l'ensemble assez semblables.

Sans surprise, les célibataires forment la très grande majorité de notre population. On est tout de même étonné de remarquer que 13.4 % des répondants sont ou ont été mariés, ce qui peut laisser entendre qu'ils ont eu, au moins pour certains d'entre eux, une phase hétérosexuelle.

Tableau n° 3 :
Etat civil des répondants.

Etat civil	%
Célibataire	82.7
Mariage blanc	2.0
Marié-e	3.3
Séparé-e	2.0
Divorcé-e	8.1
Veuf / veuve (couple homo)	1.1
Sans réponse	0.9

4.6. Niveau de formation

Les répondants étaient questionnés sur leur dernier niveau de formation atteint (tableau n°4). Les personnes ayant un titre universitaire sont fortement représentées avec 28.4 % des répondants (30.5 % des hommes et 26 % des femmes). Ce chiffre correspond à la population de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber qui comptait 27.6 % d'hommes ayant un diplôme d'université ou d'une école polytechnique, mais est bien supérieur à celui de la population masculine générale (11 % selon un sondage IPSO. Population suisse. Hommes 17-45 ans.1989).

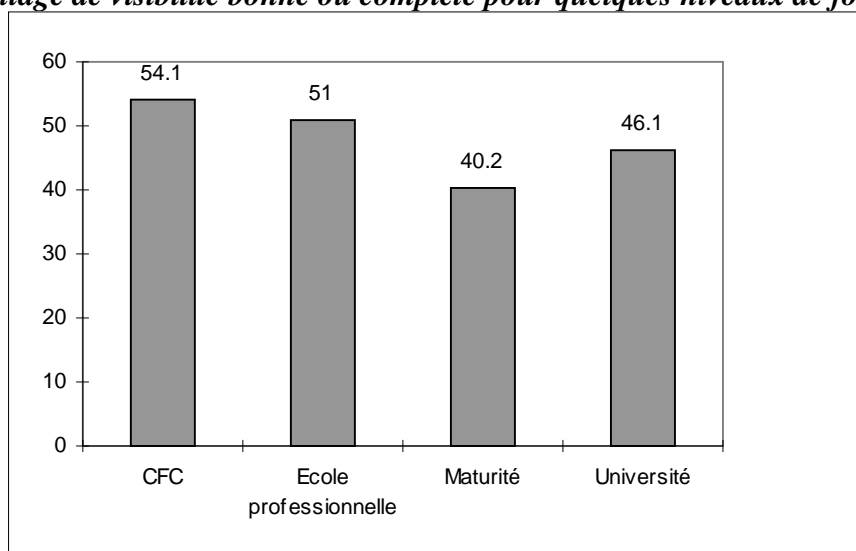
Pour les autres types de formation, il est difficile de les comparer avec l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber en raison de terminologies différentes. Il semble néanmoins que les populations des deux études soient comparables.

Tableau n° 4 :
Dernier niveau de formation atteint selon le sexe (en pourcentage).

Formation	Total	Hommes	Femmes
En cours de scolarité	1.7	2.0	1.4
Scolarité obligatoire	5.5	4.2	7.1
Certificat fédéral de capacité	22.7	25.8	19.1
Diplôme d'école professionnelle	20.2	16.5	24.6
Maturité / baccalauréat	14.8	15.0	14.6
Titre universitaire	28.4	30.5	26.0
Autres	6.1	5.4	6.9
Sans réponse	0.5	0.7	0.3

Le graphique n° 2 montre que les degrés de visibilité générale diffèrent selon le dernier niveau de formation atteint.

Graphique n° 2:
Pourcentage de visibilité bonne ou complète pour quelques niveaux de formation.



4.7. Domicile

Comme le montre le tableau n° 5, les répondants viennent principalement des cantons de Vaud (35 %) et Genève (23.4 %). Le canton de Fribourg est représenté par 7.7 % des répondants bien que le questionnaire ait été distribué lors de la Gay Pride de 1999 dans la capitale de ce canton. Les autres cantons romands sont faiblement représentés, sans doute parce que les associations homosexuelles y sont récentes. Ce sont donc les cantons avec la vie associative, commerciale et culturelle homosexuelle la plus forte en 1999 qui sont les plus représentés dans cette enquête. Pour les répondants du canton de Berne, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit de Jurassiens et de Bernois francophones.

Tableau n°5 :
Canton de domicile des répondants.

Canton de domicile	%
Vaud	35.0
Genève	23.4
Fribourg	7.7
Neuchâtel	5.3
Valais	3.3
Berne	3.3
Jura	1.3
Reste de la Suisse	5.8

S'agit-il bien d'une étude romande ? On peut dire que oui. Toutefois on peut faire la réserve que les tous les cantons romands ne sont pas représentés de la même manière. Le

canton de Vaud est le plus représenté, ce qui est compréhensible puisque l'association organisatrice est vaudoise. Genève est également fortement représentée avec près du quart des sujets. Les autres cantons sont bien moins représentés. On peut donc dire qu'il s'agit bien d'une enquête romande, mais qui correspond à la « Romandie homosexuelle » de 1999, si l'on peut dire, puisqu'en dehors de Genève et Vaud, il n'y a que peu de lieux commerciaux et associations homosexuels.

Les associations et lieux gays semblent donc avoir été un vecteur primordial pour la diffusion de ce questionnaire.

Le tableau n° 6 illustre la répartition des répondants en fonction de leur lieu de vie (urbain ou rural). 50.1 % des répondants vivent dans une grande ville. Ces données montrent une répartition diversifiée.

Les résultats sont similaires pour les hommes et les femmes. Les répondants vivant seul et ceux vivants en couple homosexuel se différencient assez peu en ce qui concerne la taille de la localité de domicile, en particulier pour ce qui est de vivre en grande ville. Seule différence notable : 18.9 % des répondants vivant en couple homosexuel habitent dans un village contre 13.3 % de ceux vivant seul.

Malheureusement ces résultats ne peuvent être comparés avec précision avec d'autres études ou avec les statistiques officielles, en raison d'un découpage différent de la taille des localités dans notre étude. Néanmoins il semble que notre population, sur ce point, soit assez comparable à celle de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995).

Tableau n° 6 :
Taille de la localité de domicile.

Localité	%
Grande ville (+ de 60'000 hab.)	50.1
Ville moyenne (10 à 60'000 hab.)	21.1
Petite ville (- de 10'000 hab.)	8.5
Village (- de 4'000 hab.)	18.2
Sans réponse	2.1

- **Les femmes sont bien représentées avec 46.2 % des 757 répondants.**
- **38.4 % des répondants vivent en couple homosexuel.**
- **Les femmes sont presque deux fois plus nombreuses à vivre en couple que les hommes.**
- **Une lesbienne sur deux vit en couple.**
- **Par rapport aux études antérieures réalisées en Suisse, nos chiffres confirment une augmentation du pourcentage d'hommes vivant en couple homosexuel.**
- **13.4 % des répondants sont ou ont été mariés.**
- **15 personnes déclarent vivre en mariage blanc.**
- **Ce sont les cantons romands avec la vie associative et culturelle homosexuelle la plus forte (Genève et Vaud) qui sont les plus représentés dans cette enquête. On note une répartition diversifiée entre habitants urbains et ruraux.**

5. Résultats

5.1. Jeunesse

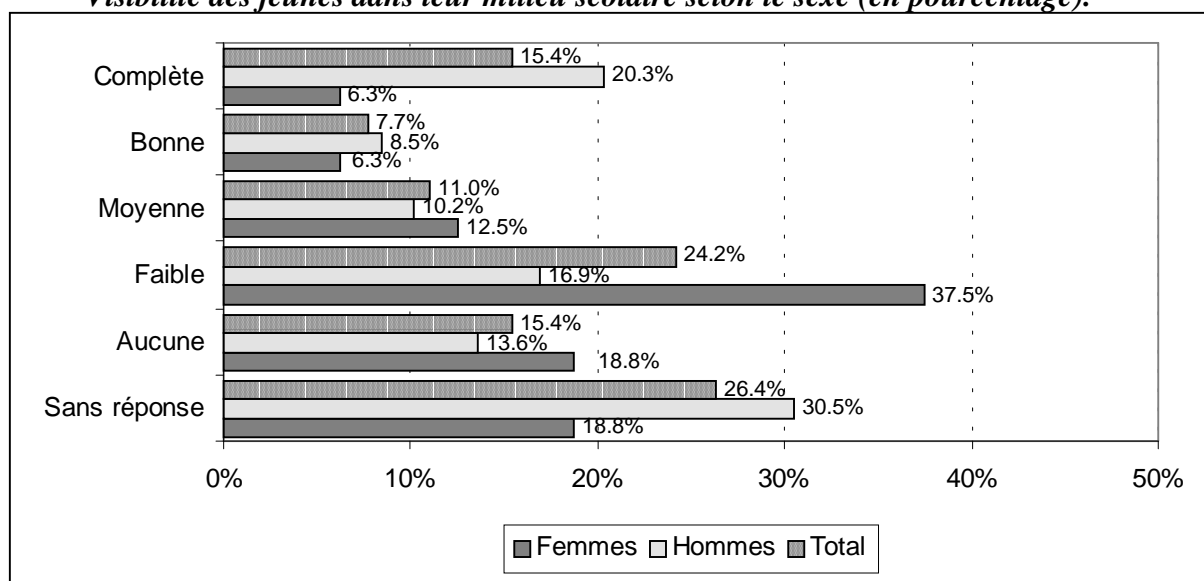
Cette partie du questionnaire était réservée aux moins de 25 ans. 91 sujets (59 hommes et 32 femmes) y ont répondu.

Question 1 Dans le milieu scolaire, en apprentissage ou études supérieures, quel est votre degré de visibilité ?

Le graphique n° 3 présente la visibilité des jeunes répondants dans leur milieu scolaire selon le sexe. On remarque une différence nette entre les hommes et les femmes, ces dernières étant nettement moins visibles : 20.3 % des jeunes hommes et 6.2 % des jeunes femmes disent être complètement visibles. Pour une visibilité bonne ou complète, cela représente 28.8 % chez les hommes contre 12.4 % chez les femmes. 13.6 % des jeunes hommes et 18.8% des jeunes femmes affirment n' être pas du tout visibles.

A noter que 30.5 % des hommes et 18.8 % des femmes ne donnent pas leur degré de visibilité. Il est possible qu' il soit encore difficile pour ces jeunes de se faire une opinion quant à leur degré de visibilité ou que le concept de visibilité, malgré la définition donnée dans le questionnaire, ne soit pas clair pour eux. Enfin certains ont sans doute déjà terminé leur scolarité ou leur apprentissage.

Graphique n° 3 :
Visibilité des jeunes dans leur milieu scolaire selon le sexe (en pourcentage).



Sans avoir de point de comparaison avec des époques antérieures, on peut dire que les jeunes de 16 à 25 ans ont un degré de visibilité assez faible puisque moins du quart ont une

visibilité bonne ou complète dans le milieu scolaire. C'est particulièrement fort chez les femmes qui ne sont que 12.4 % à avoir une visibilité bonne ou complète.

Parmi les jeunes répondants, 20.9 % déclarent vivre en couple homosexuel. Ils ne sont pas plus visibles que la moyenne des répondants jeunes.

Question 2 Vous est-il arrivé de renoncer à des activités organisées par l'école (sports, camps, soirées, etc.) ? Si oui, pour quelle raison ?

17.6 % des répondants (n=16) affirment avoir renoncé à des activités organisées par l'école en raison de leur orientation sexuelle.

Dix personnes ont répondu à la question ouverte. Il en ressort les arguments principaux suivants:

- sens de la différence,
- évitement du groupe,
- peur d' avoir une érection dans les douches.

**Question 3 Vous sentez-vous obligés de jouer un rôle par rapport à :
vos camarades de classe ?**

37.4 % des répondants affirment se sentir obligés de jouer un rôle par rapport à leurs camarades de classe : 30.5 % des garçons (n=18) et 50% des filles (n=16).

vos enseignants ?

25.3 % affirment se sentir obligés de jouer un rôle par rapport à leurs enseignants : 20.3% des garçons (n=12) et 34.4% des filles (n=11).

l'institution ?

26.4 % affirment se sentir obligés de jouer un rôle par rapport à l' institution 22 % des garçons (n=13) et 34.4% des filles (n=11).

En résumé des trois items de cette question, on peut dire que jouer un rôle par rapport à ses camarades de classe est le quotidien de 37.4 % des jeunes à l'école ou pendant leurs études ou l'apprentissage, et d'une fille sur deux. Même par rapport à l'institution scolaire ou aux enseignants, jouer un rôle est le quotidien d'un quart des jeunes.

La différence de pourcentage entre garçons et filles est difficile à interpréter vu la taille réduite de l' échantillon.

Les analyses factorielles ont mis en évidence le facteur « jouer un rôle à l'école » qui englobe les trois items de la présente question. Pour les hommes de moins de 25 ans, la visibilité dans le milieu scolaire est corrélée négativement avec le fait de se sentir obligé de jouer un rôle à l'école ($F=-.365$, $p=.0280$). C'est à dire que moins ils sont visibles dans leur milieu scolaire, plus ils se sentent obligés de jouer un rôle par rapport aux camarades de

classe, enseignants et l'institution scolaire. Il n'y a pas de corrélation significative chez les jeunes femmes.

Question 4 **Durant votre scolarité, apprentissage, études, avez-vous subi des violences physiques ou verbales ? Si oui, précisez de quelle nature et la durée ?**

31.9 % des jeunes répondants affirment avoir subi des violences physiques ou verbales: 42.4 % des garçons contre 12.5 % des filles. La violence est donc nettement plus forte envers les garçons qu'envers les filles. Les violences sont donc une problématique importante pour les jeunes gays.

16 jeunes ont répondu à la question ouverte. Il en ressort que ces jeunes sont principalement victimes de violences verbales et parfois physiques, d'exclusion d'un groupe et de menaces de violence. Des jeunes rapportent avoir vécu cela déjà vers 11-12 ans, en général pendant une période de 2 à 3 ans mais parfois durant toute leur scolarité (jusqu'au baccalauréat).

Quelques exemples :

- "J'ai l'impression que mon école perçoit mal mon homosexualité car on me fait des remarques."
- "J'étais affublé d'hermaphrodite, de putain, etc. Je suis toujours dragué par des mecs et des adultes. Je subis toujours des remarques concernant mon cul."
- "Entre 11 et 14 ans, il m'arrivait de me faire insulter ou taper dessus. Je ne peux pas dire que c'est directement du fait de mon orientation sexuelle car ces mêmes personnes traitaient de pédé tout le monde et moi je pense que c'est parce qu'inconsciemment ils me sentaient différent."
- "Insultes, coup de poing dans la figure une fois, menaces de violence physique, la durée de la scolarité jusqu'au baccalauréat !"

Question 5 **Si vous avez fait votre coming out, à qui en avez-vous parlé et comment vous êtes-vous senti-e ?**

Le coming out dans le cadre scolaire et amical

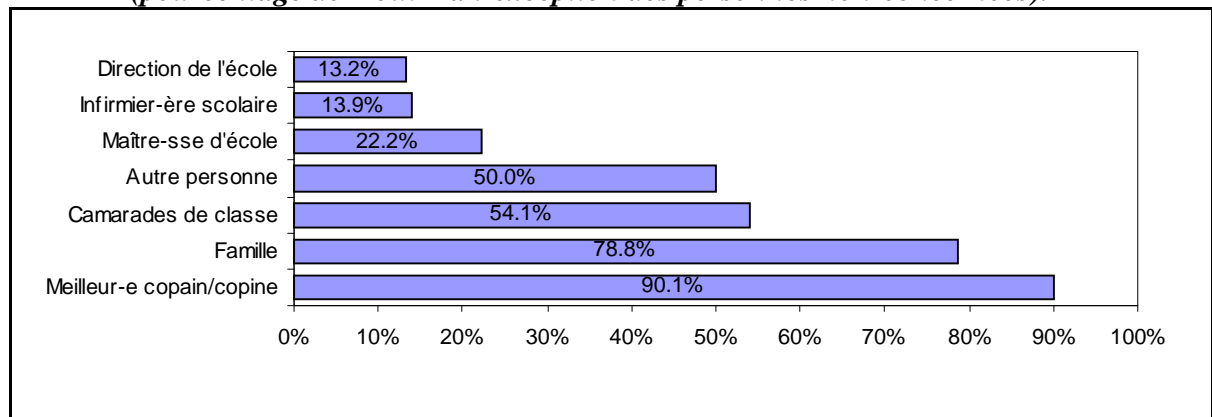
Comme l'illustre le graphique n° 4, dans le cadre scolaire le coming out se fait plus facilement auprès du meilleur copain que dans la famille. Le coming out auprès des camarades de classe représente 54 % des répondants (17 sujets non concernés par cette question).

Dans l'ensemble, les jeunes se sentent soutenus par les personnes auprès desquelles ils font leur coming out. 4 sujets (5.5 % des sujets leur en ayant parlé) se sont sentis rejetés par leur meilleur/e copain/copine. Deux sujets (5 % des sujets leur en ayant parlé) se sont sentis rejetés par leur camarade de classe. Un garçon vivant en couple homosexuel s'est

senti rejeté par l' infirmière scolaire. Les 9 sujets ayant fait leur coming out auprès de la direction de l' école ne se sont pas sentis rejetés.

Face à ce petit nombre de cas de rejet ressenti, il faut garder à l'esprit que faire son coming out à l'école est rare et que les options de réponses proposées (soutenu ou rejeté) sont très dichotomiques.

Graphique n° 4 :
« Lors de votre coming out, en avez-vous parlé à ... »
(pourcentage de « oui » à l'exception des personnes non-concernées).

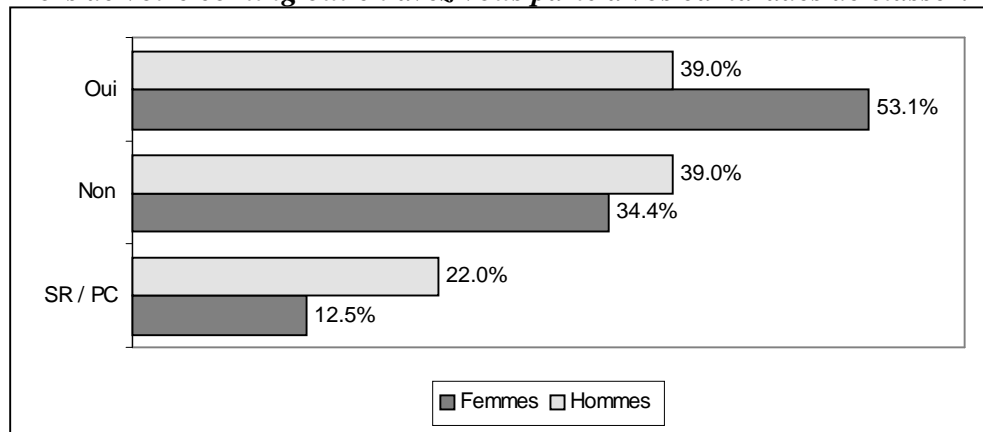


Pour le coming out auprès de l' infirmière scolaire, le pourcentage des garçons est le double de celui des filles (17 % contre 8 %) mais il est égal pour le coming out auprès du maître de classe ou de la direction d' école. Pour ce qui est de faire son coming-out auprès du meilleur copain ou de la meilleure copine, 96.6 % des filles l' ont fait contre 86.5 % des garçons (en excluant les sans réponse et les non-concernés). Garçons et filles se sentent pareillement et fortement soutenus par leur meilleur/e copain/copine (90.4 % des sujets).

Vu le faible pourcentage de sentiment de rejet lors du coming out, il semble que les jeunes savent à qui faire leur coming out et à qui ne pas le faire.

Considérant les violences subies dans le cadre scolaire (question 4), ces derniers résultats sont étonnants et semblent à priori aller à contre courant de la logique d'autoprotection. L'école semble être le lieu de la première acceptation mais aussi du rejet et de la violence, ce qui peut être déstabilisant pour les jeunes.

Graphique n° 5 :
Coming out auprès des camarades de classe selon le sexe
(« Lors de votre coming out en avez-vous parlé à vos camarades de classe ? »).



Le graphique n° 5 montre que les filles ont plus de facilité à faire leur coming out auprès de leurs camarades de classe que les garçons. Néanmoins il est difficile de croire que les sujets aient annoncé à tous leurs camarades de classes qu'ils/elles étaient homosexuelles. Probablement ont-ils choisis un cercle rapproché de camarades.

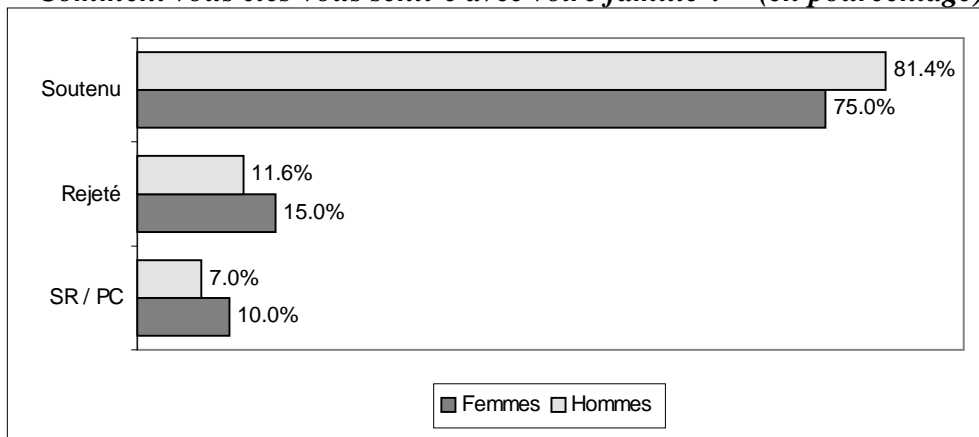
Coming out dans le cadre familial

Cette question est posée de manière trop large, mais nous reviendrons plus tard sur ce point avec les questions 30 à 35 qui investiguent plus en détail le coming out auprès des différents membres de la famille.

69.2 % des jeunes (72.9 % des garçons et 62.5 % des filles) en ont parlé à leur famille, contre 18.7 % qui n' en ont pas parlé et 12.1 % qui ne répondent pas à cette question. Le graphique n° 6 présente le soutien versus le rejet par la famille lors du coming out selon le sexe. Garçons et filles se sont sentis soutenus par leur famille pour près de 80 % des répondants. A noter que 8 sujets se sont sentis rejetés par leur famille (12.7 % des sujets en ayant parlé).

Toutefois les répondants n' avaient le choix qu' entre les réponses "soutenu" ou rejeté" et que cela élude toute une gamme de comportements entre ces deux extrêmes. Il est possible aussi que les jeunes gays et lesbiennes, comme les plus âgés sans doute aussi, se contentent de peu pour se considérer soutenus : par exemple, des parents qui acceptent l'homosexualité de leur fille mais refusent de rencontrer son amie.

Graphique n° 6 :
Soutien versus rejet par la famille lors du coming out selon le sexe
« Comment vous êtes-vous senti-e avec votre famille ? » (en pourcentage).



Question 6 Si vous vivez en foyer / internat, vous êtes-vous senti-e discriminé-e ?

17 répondants déclarent vivre en internat ou en foyer (garçons – filles répartis de manière comparable). Parmi ces sujets, 3 garçons et 1 fille se sont sentis discriminés par un

ou plusieurs camarades de classe, 2 (un garçon et une fille) par des professeurs ou des éducateurs et 1 garçon par l'institution.

Question 7 Si vous êtes financièrement dépendant-e, avez-vous subi des pressions familiales ?

Parmi les 91 jeunes répondants, 48 disent être dépendants de leur famille, soit 52.7 %. Cela correspond aux données de l'étude Cochand, Moret & Singy (2001) avec 49.6 % des jeunes gays ayant un soutien financier de leurs parents. Le tableau n° 7 présente les pressions familiales exercées à l'encontre du jeune dépendant financièrement de sa famille.

Tableau n° 7 :
Pressions familiales exercées par la famille (plusieurs réponses possibles)
(Pourcentage des personnes dépendantes financièrement de leurs parents).

Pressions exercées	« oui »	%
A-t-on cherché à vous faire changer d'orientation sexuelle?	16	33.3
Vous a-t-on refusé des moyens financiers pour réaliser sorties, vacances, sports, etc.?	3	5.7
Avez-vous été menacé-e d'être jeté-e hors du milieu familial?	5	9.4
Avez-vous été jeté-e hors du milieu familial?	1	1.9
Autres	1	1.9

16 personnes dépendantes financièrement de leur famille font état de pressions exercées sur eux. Toutes ont subi des pressions afin qu'elles changent d'orientation sexuelle. Certaines d'entre elles ont subi d'autres pressions (voir tableau n° 7). Ainsi, 33 % des jeunes gays et lesbiennes dépendant financièrement de leurs parents ont subi des pressions familiales. Pour ce qui est de la pression à faire changer d'orientation sexuelle, garçon et filles subissent ces pressions de manière comparable. Quatre garçons et une fille ont été menacés d'être jetés hors du foyer familial. A noter qu'un garçon vivant dans une grande ville, en couple homosexuel (heureusement), a été jeté hors du milieu familial.

Nous n'avons pas investigué les pressions exercées par la famille auprès de jeunes qui ne sont pas dépendants financièrement. Rien ne nous dit cependant qu'ils ne subissent pas moins de pressions, mais la dépendance financière rend très probablement un individu plus vulnérable, d'où notre intérêt pour cette question.

Ces chiffres montrent bien que pour les parents qui ont appris l'homosexualité de leur enfant ces dernières années, l'homosexualité est un problème dans la plupart de cas. Les parents semblent peu ouverts à l'homosexualité quand il s'agit de leur fille ou leur son fils.

- Sans avoir de point de comparaison avec des époques antérieures, on peut dire que les jeunes de 16 à 25 ans ont un faible degré de visibilité dans leur milieu scolaire puisque 23 % y ont une visibilité bonne ou complète.
- Les jeunes lesbiennes sont bien moins visibles que les jeunes gays dans le milieu scolaire.
- 30 % des hommes et 29 % des femmes ne peuvent donner leur degré de visibilité.
- Un répondant de moins de 25 ans sur cinq déclare vivre en couple homosexuel.
- Jouer un rôle par rapport à ses camarades de classe, c'est-à-dire faire semblant de ne pas être homosexuel, est le quotidien d'une jeune lesbienne sur deux et d'un jeune gay sur trois.
- Un répondant sur trois affirme avoir subi des agressions physiques ou verbales durant la scolarité en raison de son orientation sexuelle. Les agressions sont quatre fois plus fréquentes pour les garçons que pour les filles. Elles sont donc une problématique importante pour les jeunes gays.
- C'est auprès du meilleur copain ou de la meilleure copine que les jeunes font le plus leur coming out, avant la famille. Le coming out auprès des camarades de classe a été réalisé par près de la moitié des jeunes répondants.
- Les jeunes ressentent assez peu de rejet de la part des personnes auprès desquelles ils confient leur homosexualité. Il semble que les jeunes savent à qui faire leur coming out et à qui ne pas le faire.
- L'école semble être le lieu de la première acceptation mais aussi du rejet et de la violence, ce qui peut être déstabilisant pour les jeunes homosexuel-les.
- Presque 70 % des jeunes répondants ont fait leur coming out à leur famille et, parmi ceux-ci, 80 % déclarent que leur homosexualité a été acceptée. Néanmoins, parmi les sujets qui sont financièrement dépendants, plus de la moitié ont subi des pressions familiales, principalement dans le but de changer d'orientation sexuelle. Ces chiffres montrent bien que pour les parents qui ont appris l'homosexualité de leur enfant ces dernières années, l'homosexualité est un problème dans la plupart de cas. Les parents semblent peu ouverts à l'homosexualité quand il s'agit de leur fille ou leur fils.

5.2. En tant qu'individu

5.2.1. Violence

Cette partie du questionnaire s'adressait à tous les répondants, quel que soit leur âge.

Nous avons demandé aux répondants en quelle année ils avaient subi les différentes violences mentionnées. Il est impossible de savoir si les répondants ont donné la date de la première violence qu'ils ont vécue, la date de la plus récente, ou de la seule vécue ou encore la date de la violence qui les a le plus marqué. Afin de mieux cerner la problématique actuelle de la violence subie par les personnes homosexuelles, il nous a paru intéressant de relever le pourcentage des violences des 5 dernières années (1994 à 1999).

Question 8 Avez-vous été agressé-e verbalement ou insulté-e ?

32.1 des répondants déclarent avoir été agressés verbalement ou insultés (33.9 % des hommes et 30 % des femmes). 62.2 % des agressions mentionnées par les répondants se situent dans les 5 dernières années précédant l'enquête (1994 à 1999). Les chiffres sont comparables pour les différentes catégories d'âge. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'étude de Cochand, Moret & Singy (2001) qui met en évidence que 57 % de leur population de gays de moins de 25 ans avaient subi des injures dans le passé. Dans l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995) ce pourcentage était de 12 % (hommes de tous âges). Ces différences sont difficiles à expliquer d'autant plus que ces études ont été réalisées à seulement quelques années d'intervalle.

Question 9 Avez-vous été victime de chantage ?

6.9 % des répondants déclarent avoir été victimes de chantage, de manière comparable chez les hommes et les femmes. Pour les personnes ayant répondu « oui », 52.1 % des chantages mentionnés ont eu lieu durant les 5 dernières années.

Question 10 Avez-vous été menacé-e

7.7 % des répondants (hommes et femmes de manière comparable) déclarent avoir été menacés. 55.9 % des menaces répertoriées datent des 5 dernières années.

Question 11 Avez-vous été agressé-e physiquement ?

7.8 % des répondants déclarent avoir été agressés physiquement (9.6 % hommes et 5.7% femmes). Le pourcentage augmente avec l'âge (16-30 ans : 6.2 % ; 31-40 ans : 7.8 % ; 41 ans et plus : 10.2 %). 26 % des agressions physiques répertoriées se sont faites les 5 dernières années. La répartition par année des agressions physiques répertoriées est plus régulière que pour les autres questions sur la violence. Les agressions répertoriées

dans les années 70 et début 80 le sont par des personnes principalement de 40 ans et plus. Les agressions répertoriées dans les années 90 le sont principalement par des moins de 30 ans. Les résultats ne nous permettent par conséquent pas de dire qu' il y aurait moins d' agressions physiques aujourd'h ui que par le passé.

Dans l'étude de Cochand, Moret & Singy le pourcentage d'agressions dans le passé était de plus de 16 %, supérieur à nos données alors que dans l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber ils étaient 3 % à avoir été victimes d'agressions.

Résumé sur les agressions subies

Le tableau n° 8 résume les données des questions n° 8 à 11 sur les différents types d'agressions subies. On note que les agressions physiques ou verbales ou les menaces concernent plus d'un tiers des homosexuel-les et quatre gays sur dix.

Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de l'étude de Cochand, Moret & Singy (injures par le passé : 56.9 %), mais deux fois plus élevés que ceux de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995) (15 % des hommes victimes d'injures ou d'agressions dans les 12 derniers mois).

*Tableau n° 8 :
Violences physiques et psychologiques selon le sexe (en pourcentage).*

	Total	Hommes	Femmes
Agressé verbalement / insulté	32.1	33.9	30.0
Victime de chantage	6.9	7.1	6.6
Menacé	7.7	8.1	7.1
Agressé physiquement	7.8	9.6	5.7
Agressé d'une manière ou une autre	36.5	39.1	33.4

Question 12 Si vous avez été insulté, menacé ou agressé, avez-vous porté plainte ?

27 personnes déclarent avoir porté plainte pour insulte, menace ou agression, (11 hommes et 16 femmes) sur un total de 367 personnes concernées. Seul 7.4 % des personnes insultées, menacées ou agressées ont par conséquent porté plainte, ce qui est peu. 40 % des plaintes mentionnées par les répondants ont été déposées les 5 dernières années

Question 13 Avez-vous déjà eu peur de faire quelque chose ou de vous rendre quelque part ?

26.2 % des répondants déclarent que oui (27.3 % des hommes et 24.9 % des femmes). 67.6 % des situations évoquées concernent les 5 dernières années.

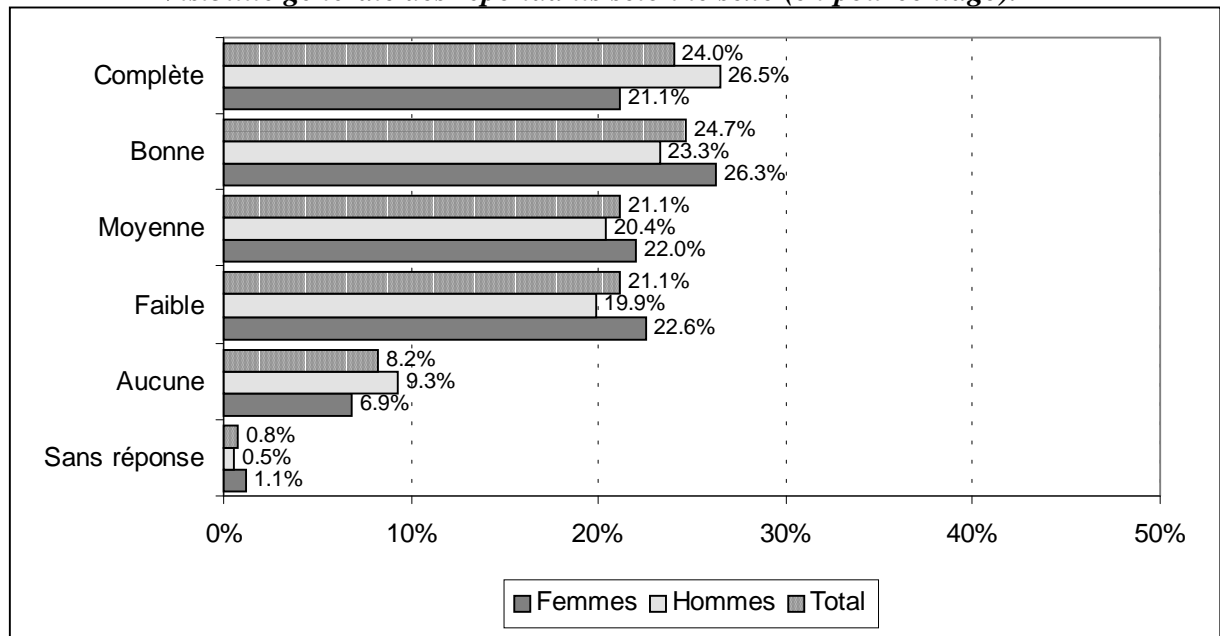
Question 14 Degré de visibilité générale.

Comme le montre le graphique n° 7, la plus grande partie des répondants, soit 67.8 %, situent leur visibilité entre les deux extrêmes (pas du tout visible et complètement visible). Moins de la moitié des répondants ont une visibilité bonne ou complète (au-delà de 50 %), mais seul un quart des répondants ont une visibilité complète. La majorité des gays et lesbiennes ayant répondu à ce questionnaire sont des personnes déclarant avoir une visibilité nulle, faible ou moyenne.

Seule une infime part des répondants n'a pas répondu à cette question. Ils ont donc tous pu se situer sur cette échelle.

On voit donc que vivre son homosexualité est encore quelque chose qui se vit de manière partiellement cachée. Cela pose la question de savoir comment l'individu homosexuel décide de cacher ou non son orientation sexuelle..

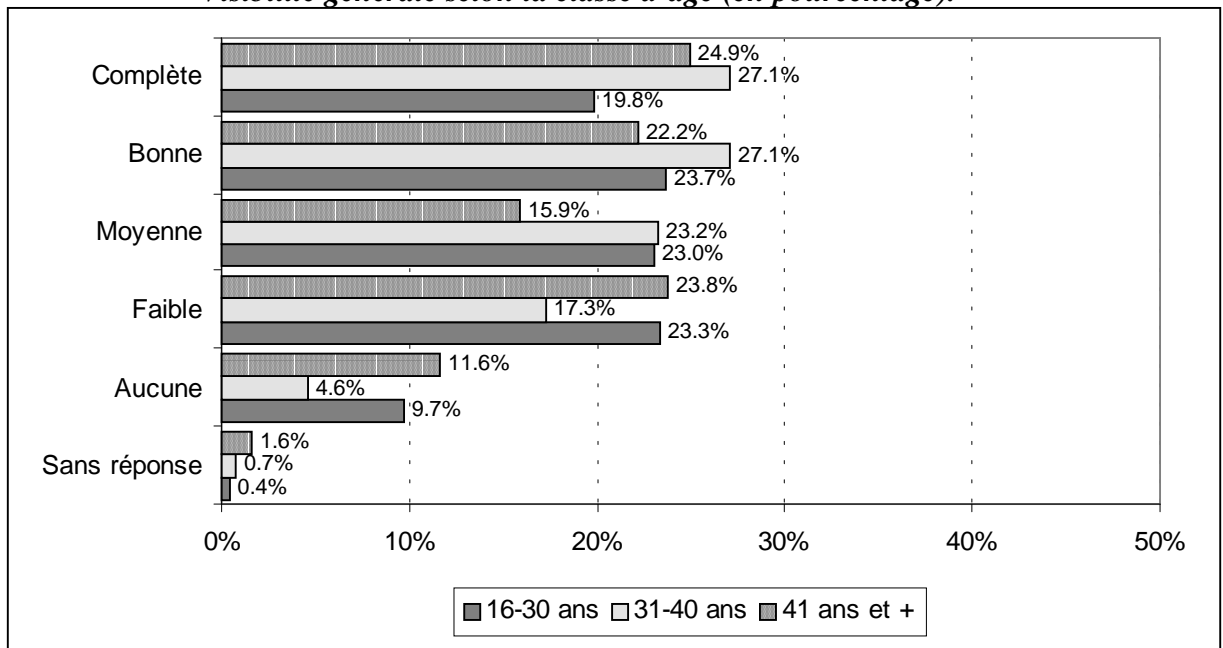
Graphique n° 7 :
Visibilité générale des répondants selon le sexe (en pourcentage).



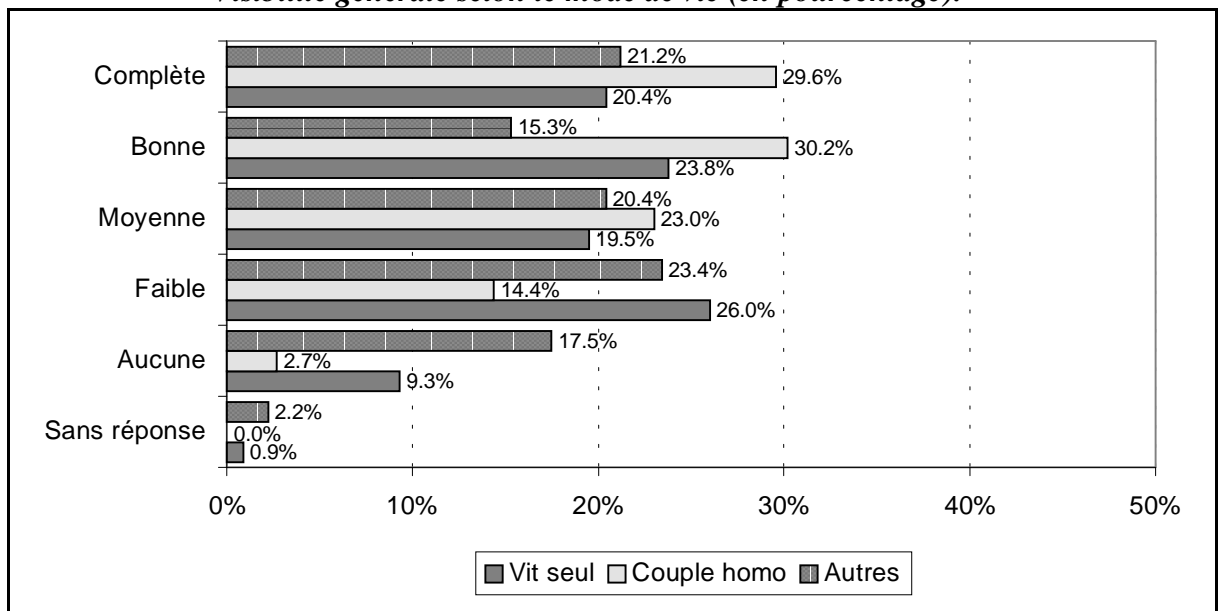
Comme le montre le graphique n° 8, c'est la tranche d'âge des 31-40 ans qui a la meilleure visibilité avec 54.2 % de visibilité bonne ou complète. Les personnes dans la tranche 16-30 ans et 41 ans et plus sont plus nombreuses dans les catégories de visibilité nulle et faible.

Des chiffres présentés dans le graphique n° 9, il ressort que les personnes vivant en couple homosexuel ont une visibilité plus forte que les personnes vivant seul. En effet 59.8 % des personnes vivant en couple homosexuel ont une visibilité bonne ou complète contre 44.2 % des personnes vivant seul.

Graphique n° 8 :
Visibilité générale selon la classe d'âge (en pourcentage).



Graphique n° 9 :
Visibilité générale selon le mode de vie (en pourcentage).



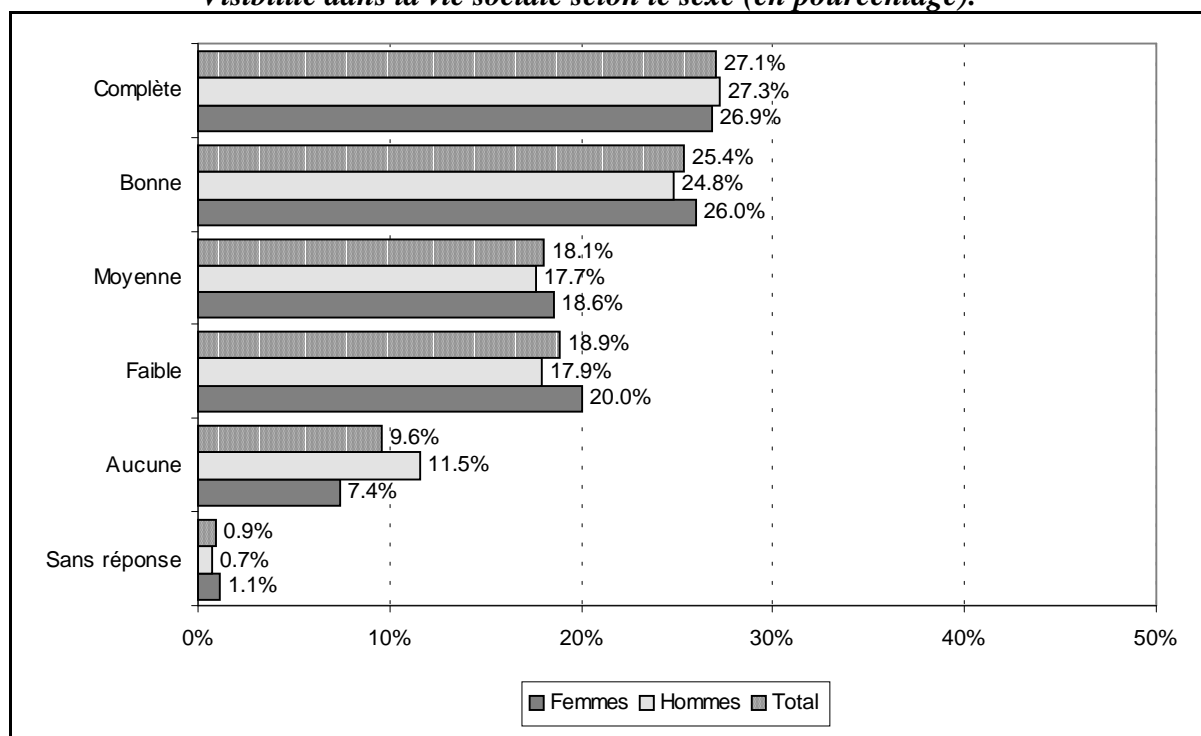
- **Les agressions physiques ou verbales concernent plus du tiers des répondants. Quatre gays sur dix en ont subi.**
- **Ce sont les violences verbales et les insultes qui sont les plus fréquentes puisqu'elles concernent 32 % des répondants, et de manière égale pour les deux sexes. En seconde position, viennent les violences physiques qui concernent deux fois plus les gays (1 sur 10) que les lesbiennes.**
- **Seulement 7.4 % des personnes insultées, menacées ou agressées ont porté plainte, ce qui est peu.**
- **Les résultats de notre étude ne permettent pas de dire qu'il y aurait moins d'agressions physiques aujourd'hui que dans le passé.**
- **La majorité des gays et lesbiennes ayant répondu à notre questionnaire ont une visibilité nulle, faible ou moyenne. On voit donc que l'homosexualité se vit de manière partiellement cachée. Cela pose la question de savoir comment l'individu décide de cacher ou non son orientation sexuelle.**
- **Les femmes et les hommes sont très égaux dans la répartition des différents degrés de visibilité. Les homosexuel-les entre 31 et 40 ans et les personnes vivant en couple homosexuel sont les plus visibles**

5.2.2. Vie sociale

Question 15 Dans la vie sociale, quel est votre degré de visibilité ?

Comme l'illustre le graphique n° 10, dans la vie sociale, la visibilité des répondants est légèrement supérieure à leur visibilité générale. 52.1 % des hommes et 52.9 % des femmes ont une visibilité bonne ou complète dans la vie sociale.

Graphique n° 10 :
Visibilité dans la vie sociale selon le sexe (en pourcentage).



Question 16 Avez-vous renoncé à certains engagements ou projets ?

11.4 % déclarent avoir renoncé à certains engagements ou projets (hommes et femmes de manière égale). Les personnes les plus âgées ont davantage renoncé à des projets que les plus jeunes.

Question 17 Avez-vous renoncé à une activité politique ?

9.7 % des personnes concernées déclarent avoir renoncé à une activité politique en raison de leur orientation sexuelle.

Question 18 Vous sentez-vous parfois obligé-e de jouer un rôle ?

55.5 % des répondants (hommes et femmes de manière égale) disent se sentir obligés de jouer un rôle en raison de leur orientation sexuelle, un peu plus les jeunes que les personnes plus âgées, et un peu plus celles qui vivent seul que celles qui vivent en couple homosexuel. Les personnes qui déclarent se sentir obligé de jouer un rôle semblent avoir une visibilité plus faible.

Ce chiffre est bien plus élevé que celui de la question 3 (jouer un rôle à l'école pour les jeunes gays et lesbiennes). Les jeunes d'aujourd'hui ont peut-être plus de facilité à être eux-mêmes. Une autre hypothèse est que leur vie sociale se réalise principalement à l'école alors que par la suite elle se passe au travail et que l'on peut être renvoyé de son travail en raison de son orientation sexuelle mais pas de l'école.

Question 19 Renoncez-vous parfois à des gestes de tendresse en public ?

79.1 % des répondants renoncent parfois à des gestes de tendresse en public (hommes et femmes de manière égale). Les couples renoncent davantage alors que les plus jeunes renoncent moins. Il semble que ce soit ceux qui ont une moins bonne visibilité qui renoncent le plus. Les personnes vivant dans une petite ville ou à la campagne renoncent davantage que celles qui habitent une grande ville.

Si un quart des répondants déclarent avoir eu peur de faire quelque chose ou de se rendre quelque part (question 13), le chiffre est bien plus élevé pour la présente question dont on peut supposer qu'elle est aussi basée sur une crainte, tout comme la question 13.

Question 20 Passez-vous vos loisirs avec d' autres personnes plutôt homo ou hétéro ?

Une grande majorité de répondants (62.6 %) passent leurs loisirs indifféremment avec des personnes homosexuelles ou hétérosexuelles (56.3 % des hommes et 65.7 % des femmes) (cf. Tableau n° 9). Cela peut être la preuve d'une bonne intégration en tant que gay ou lesbienne, mais il se peut aussi que des personnes peu visibles aient en quelque sorte deux vies, l'une avec des ami-es hétérosexuel-les, et l'autre avec des gays ou lesbiennes. Les 41 ans et plus passent davantage de temps (69.8 %) indifféremment avec des homosexuels et des hétérosexuels que les 16-30 ans (56.8 %) et les 31-40 ans (58.8%).

On peut noter que les gens qui passent leurs loisirs avec exclusivement des homosexuel-les sont une infime minorité (1.2 %). Pour ces 9 personnes, la visibilité ne semble pas jouer un rôle sur ce point selon leur degré de visibilité déclaré.

Les homosexuel-les qui ont répondu à notre questionnaire semblent donc être bien intégrés dans la société, la grande majorité passant leurs loisirs avec des hétérosexuels et des homosexuels. Moins d'un quart passent leurs loisirs majoritairement avec d'autres homosexuel-les. Ainsi l'idée d'un milieu homosexuel en dehors de la société est largement infirmée par les résultats de notre enquête.

Tableau n° 9 :
Partenaires de loisirs (en pourcentage).

Partenaire de loisirs	Total	Hommes	Femmes	16-30 ans	31-40 ans	41 ans & +
Exclusivement homo	1.2	1.7	0.6	1.9	0.0	1.6
Majoritairement homo	21.9	23.6	20.0	19.5	26.5	18.0
Indifféremment homo ou hétéro	60.6	56.3	65.7	56.8	58.8	69.8
Majoritairement hétéro	14.1	15.7	12.3	17.9	13.4	9.5
Exclusivement hétéro	1.3	2.0	0.6	2.7	0.7	0.5
Sans réponse	0.8	0.7	0.9	1.2	0.7	0.5

Question 21 Vous êtes vous senti-e discriminé-e pendant votre scolarité ?

15.2 % déclarent y avoir été discriminé par l'institution scolaire : 19.4 % des hommes et 10.3 % des femmes.

27.5 % des répondants disent y avoir été discriminés par un ou plusieurs individus : 40% des hommes et 12.9 % des femmes.

En tout ce sont 31.9 % des répondants qui se sont sentis discriminés pendant leur scolarité, que ce soit par l'institution ou par un ou plusieurs individus.

La différence entre les femmes et les hommes est importante, les femmes déclarant nettement moins de discriminations que les hommes.

20.1 % des personnes qui vivent seul au moment de l'enquête se sont senties discriminées par l' institution durant leur scolarité contre 10.7 % des personnes vivant en couple homosexuel au moment de l'enquête.

21.9 % des universitaires se sont sentis discriminés par l' institution durant leur scolarité contre 11 % des gens ayant un CFC et 15 % des diplômés d'une école professionnelle. La tendance est la même pour ce qui est des discriminations par des individus (32.1 % contre environ 25 %).

Il est difficile de savoir de quelles discriminations il s'agit, en particulier celles faites par des individus dans le cadre de la scolarité. Les chiffres sont un peu moins élevés pour ce qui est des discriminations ressenties pendant la formation professionnelle ou les études (question suivante).

En prenant en considération les discriminations ressenties pendant la scolarité par l' institution ou des individus, il ressort que les plus jeunes se sont sentis davantage discriminés (30 % des 16-30 ans et 28.8 % des 31-40 ans) que leurs aînés (21.2 % des 41 ans et plus). Ces résultats peuvent paraître surprenants si l'on considère que l'impression générale est que la société est devenue plus tolérante envers l'homosexualité pendant les 40 dernières années. Il faut prendre en considération des éléments psychologiques afin de pondérer ces résultats. D'une part la mémoire des plus anciens sur leur scolarité peut être défaillante, alors que pour les plus jeunes la scolarité est une période récente voire actuelle. D'autre part les gens font plus leur coming out dans les années 1990 que dans les années 1950 ou 1960, période pendant laquelle l'homosexualité était encore illégale. Enfin il est

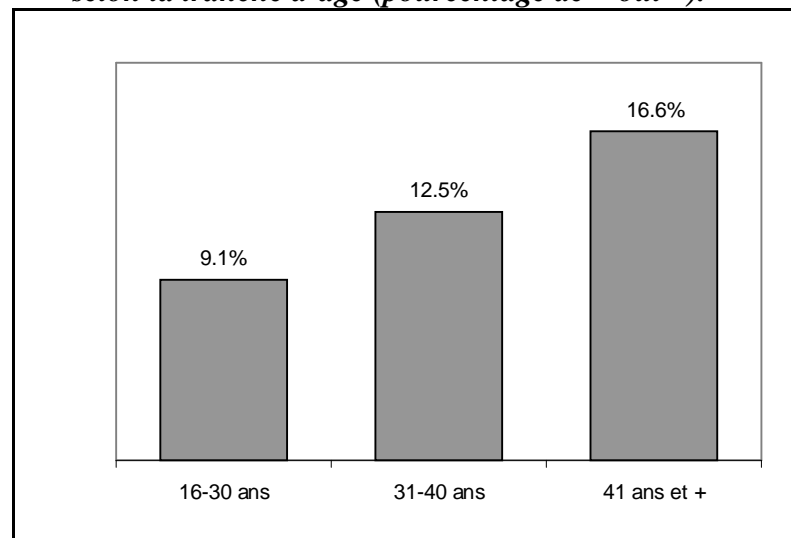
possible que la prise de conscience des discriminations par les individus soit devenue récemment plus importante. Les exigences répétées d'égalité des droits pour les gays et lesbiennes peuvent avoir rendu bon nombre de personnes homosexuelles plus alertes dans la prise de conscience des discriminations.

Question 22 **Vous êtes-vous senti-e discriminé-e pendant votre formation professionnelle ou vos études ?**

11.9 % des personnes ayant fait une formation professionnelle ou des études se sont senties discriminées par l' institution et 22.4 % par un ou plusieurs individus (hommes et femmes de manière égale). Ce sont en tout 25.8 % des répondants qui se sont sentis discriminés, soit par l'institution soit par un ou plusieurs individus.

Le graphique n° 11 montre une évolution linéaire avec l'âge pour les discriminations par l'institution, alors que les discriminations par un ou plusieurs individus sont comparables pour les trois catégories d' âge. Dans les deux cas de figure, il n'y a pas de différence en fonction de la visibilité.

Graphique n° 11 :
Discrimination pendant la formation professionnelle selon la tranche d'âge (pourcentage de « oui »).



Pour les questions 21 et 22 :

Les questions 21 et 22 se composent de deux facteurs distincts (cf. Analyses factorielles, annexe B) qui sont :

- Discriminations par l'institution pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études (items 21a et 22a)
- Discriminations par des individus pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études (items 21b et 22b)

En étudiant ces deux facteurs, l'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence de l'âge sur les discriminations subies par l'institution : plus de discriminations pour les plus de 25 ans ($M=.337$) que pour les plus jeunes ($M=.139$, $p=.0161$). Pour les

discriminations subies par des individus, on note une influence du sexe, défavorable aux hommes ($M=.701$), qui subissent plus de discriminations par des individus que les femmes ($M=.344$, $p<.0001$).

Il n'y a pas d'influence significatives d'autres données socio-démographiques.

Question 23 **Vous êtes-vous senti-e discriminé-e au sein de la communauté homosexuelle ?**

18.2 % se sont sentis discriminés au sein de la communauté homosexuelle (hommes et femmes de manière égale).

Pour les 41 ans et plus, 22.2 % se sont sentis discriminés contre 17.3 % pour les 31-40 ans et 16.3 % pour les 16-30 ans. 13.7 % des gens vivant en couple homosexuel déclarent s'être sentis discriminés contre 18.3 % pour ceux qui vivent seul.

Pour des raisons de moyens (charge horaire du dépouillement manuel des questionnaires pour cette question ouverte), il n'a pas été possible d'aller plus loin dans l'analyse de cette question.

Question 24 **Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé à l' armée ou à la protection civile ?**

A l' armée ou à la protection civile, parmi les personnes concernées, 6.2 % répondent avoir été discriminées par l' institution et 11 % par un ou plusieurs individus, ce qui fait 13.6 % en tout (discriminé par l'institution ou un ou plusieurs individus).

Question 25 **Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé durant vos loisirs ?**

6.3 % ont été discriminés durant leurs loisirs (7.9 % des hommes et 4.6 % des femmes).

Il existe une corrélation négative pour les moins de 25 ans entre cette question et la connaissance par les proches de l'homosexualité du répondant (question 30 à 33 réunies) ($F=-.623$, $p=.0011$). Ainsi plus l'homosexualité est connue de l'entourage, moins les gays et lesbiennes de notre population sont persécutés, rejetés ou discriminés durant leurs loisirs.

Question 26 **Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé dans le cadre du sport ?**

3.2 % des personnes concernées disent avoir été persécutées, rejetées ou discriminées par l' institution et 9 % par un ou plusieurs individus dans le cadre du sport, ce qui fait 10.1% en tout.

Question 27 **Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé dans votre communauté religieuse ?**

Dans leur communauté religieuse, 22.1 % des personnes concernées déclarent avoir été persécutées, rejetées ou discriminées par l' institution et 18.5 % par un ou plusieurs individus, ce qui fait 28.6 % en tout.

Question 28 Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé dans votre famille ?

25.6 % des répondants déclarent avoir été persécuté, rejeté ou discriminé dans le cadre de la famille. On ne note pas de différence selon le sexe. Cependant, les personnes de 41 ans et plus auraient été légèrement moins discriminées (22.2 %) que les 31-40 ans (26.1 %) et les 16-30 ans (26.8 %). Parmi les personnes gagnant jusqu' à 25' 000 fr., 28.8 % disent avoir été discriminées, contre 21.1 % de celles gagnant plus de 75' 000 fr.

Question 29 Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé dans un autre contexte ?

9,9 % déclarent avoir été discriminés dans un autre contexte.

Par manque de moyens, nous n' avons pas dépouillé les réponses à cette question ouverte.

Question 30 à 35 Votre homosexualité est-elle connue ou inconnue, acceptée ou rejetée (de la famille, des amis et collègues de travail)?

Les résultats sont présentés par les tableaux n° 10 et n° 11.

Des tableaux n° 10 et 11 il en ressort les remarques principales suivantes :

- Parmi les proches, le père est la personne qui est la moins informée de l' homosexualité des répondants. Ce sont également les pères qui rejettent le plus l' homosexualité de leur enfant. 66 % des pères sont au courant de l' homosexualité de leur enfant (63 % pour les répondants hommes et 69.4 % pour les répondants femmes).
- Selon les répondants, 77.4 % des mères connaissent l' homosexualité de leur fils ou de leur fille.
- L' homosexualité est plus connue et plus acceptée par les parents de lesbiennes que par les parents de gays.
- Les pères rejettent moins l' homosexualité de leur fille (12.2 %) que celle de leur fils (22.7%). Inversement, mais pas aussi fortement, les mères rejettent un peu plus l' homosexualité de leur fille (14 %) que de leur fils (11.8 %).
- Les répondants déclarent que seulement 49.5 % des collègues de travail sont au courant de leur homosexualité.

Tableau n° 10 : Connaissance de l'homosexualité : Réponses des hommes.

Votre homosexualité est-elle connue ou inconnue, acceptée ou rejetée ...				
de votre mère	inconnue	connue	acceptée	76.7%
	23.3%	75.7%	rejetée	11.8%
			sans réponse	11.5%
de votre père	inconnue	connue	acceptée	62.2%
	35.3%	63.0%	rejetée	22.7%
			sans réponse	15.1%
de vos frères et sœurs	inconnue	connue	acceptée	85.8%
	19.5%	78.6%	rejetée	5.0%
			sans réponse	9.2%
de la plupart de vos amis hétérosexuels	inconnue	connue	acceptée	88.9%
	18.7%	79.6%	rejetée	1.5%
			sans réponse	9.6%
d'une autre personne importante pour vous	inconnue	connue	acceptée	84.8%
	11.8%	81.7%	rejetée	3.4%
			sans réponse	11.7%
de vos collègues de travail ou d'étude	inconnue	connue	acceptée	80.5%
	44.2%	53.7%	rejetée	2.4%
			sans réponse	17.1%

Tableau n° 11 : Connaissance de l'homosexualité : Réponses des femmes.

Votre homosexualité est-elle connue ou inconnue, acceptée ou rejetée ...				
de votre mère	inconnue	connue	acceptée	80.0%
	19.5%	79.3%	rejetée	14.0%
			sans réponse	6.0%
de votre père	inconnue	connue	acceptée	78.9%
	28.0%	69.4%	rejetée	12.2%
			sans réponse	8.9%
de vos frères et sœurs	inconnue	connue	acceptée	85.0%
	12.8%	85.2%	rejetée	7.3%
			sans réponse	7.7%
de la plupart de vos amis hétérosexuels	inconnue	connue	acceptée	93.3%
	8.9%	90.0%	rejetée	1.6%
			sans réponse	5.1%
d'une autre personne importante pour vous	inconnue	connue	acceptée	88.4%
	7.7%	85.3%	rejetée	3.7%
			sans réponse	7.9%
de vos collègues de travail ou d'étude	inconnue	connue	acceptée	81.3%
	52.8%	44.5%	rejetée	2.7%
			sans réponse	16.0%

La différence des réactions des pères, à l'égard d'un fils gay versus d'une fille lesbienne semble confirmer l'hypothèse souvent avancée que le machisme, encore fortement présent dans notre société, aurait tendance à nier la sexualité féminine. Les hommes auraient ainsi moins d'antipathie envers l'homosexualité féminine qu'envers l'homosexualité masculine.

Dans l'ordre des personnes qui sont au courant, on trouve pour les femmes :

1. une personne importante pour vous;
2. les frères et sœurs;
3. la mère;
4. le père;
5. les collègues de travail.

Dans l'ordre des personnes qui sont au courant, on trouve pour les hommes :

1. les amis hétéro;
2. une personne importante pour vous;
3. les frères et sœurs;
4. la mère;
5. le père;
6. les collègues de travail.

Les mères, pères, frères et sœurs, ainsi que la plupart des amis hétérosexuels des lesbiennes sont davantage au courant de l'homosexualité des répondantes que ceux des gays ayant répondu au questionnaire. La différence varie selon les items de 3 à 8 %. Pour ce qui est de l'acceptation versus rejet, là aussi les résultats montrent une meilleure situation pour les lesbiennes. Ainsi les lesbiennes ressentent une acceptation de leur mère de 3.3 points de plus que les gays ; l'acceptation par le père est de 62.2 % pour les gays, mais de 78.9 % pour les lesbiennes, soit la plus grande différence pour ce thème. Les frères et sœurs acceptent de manière égale l'homosexualité des femmes et des hommes ayant répondu au questionnaire. Les amis hétérosexuels, eux aussi, acceptent mieux l'homosexualité des femmes que celle des hommes avec une différence de 4.4 points.

Par contre la tendance s'inverse au travail. Les collègues de travail ou d'étude sont davantage au courant de l'homosexualité des hommes que des femmes. La différence est importante avec 44.5 % de connaissance pour les unes contre 53.7 % pour les autres. Par contre le taux d'acceptation est égal pour les répondants des deux sexes, à un peu plus de 80%. Est-ce à dire que les femmes homosexuelles se cachent davantage sur leur lieu de travail ? Ou le type de travail ou de poste a-t-il un rôle dans la décision de parler de son homosexualité à ses collègues de travail ?

Dans l'observation des données socio-démographiques pour les questions 30 à 35, il ressort que pour les répondants ayant un titre universitaire, l'entourage a moins connaissance de leur homosexualité que pour les autres catégories de formation. A titre d'exemple : à la question « votre homosexualité est-elle connue de votre mère ? », 27.5 % des personnes ayant un titre universitaire ont répondu « inconnue » contre 16.6 % des personnes ayant un CFC et environ 20% des autres répondants. A la question « votre homosexualité est-elle connue de votre père ? », 35.5 % des personnes ayant un titre universitaire ont répondu « inconnue » contre 26 % des personnes ayant un CFC et 29.6 % des personnes ayant un diplôme d'une école professionnelle. Autre exemple : à la question « votre homosexualité est-elle connue de vos collègues de travail ? », 53.3 % des personnes ayant un titre universitaire ont répondu « inconnue » contre 43.6 % des personnes ayant un CFC et environ 46.5 % des autres répondants. Par contre à la question

du rejet ou de l'acceptation, les réponses sont comparables d'une catégorie de formation à l'autre.

L'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence de l'âge sur la connaissance par les proches de l'homosexualité des répondants ($F=44.016$, $p<.0001$), mais pas d'influence d'autres données socio-démographiques. Ainsi pour les plus de 25 ans, les proches connaissent davantage l'homosexualité du répondant ($M= 3.976$) que pour les moins de 25 ans ($M=3.538$).

Comme l' illustrent les tableaux n° 10 et 11, à la question d' acceptation et de rejet, beaucoup de personnes n' ont pas répondu. Les réponses possibles étaient sans doute trop dichotomiques par rapport à la réalité qui est certainement plus nuancée. On remarque que les femmes ont un pourcentage plus bas de « sans réponse » que les hommes.

Comparaison avec d'autres études :

Le tableau n° 12 compare les résultats des études de Cochand, Moret & Singy (2001) et de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995) en ce qui concerne la connaissance de l'homosexualité des répondants par l'entourage. Nous avons ici reproduit les données de notre étude pour les hommes et femmes confondus de la tranche d'âge 16-30 ans. Les chiffres de l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber peuvent en outre être comparés avec les données du tableau n° 10 qui ne concernent que les hommes. On remarque que les chiffres concordent à part quelques exceptions.

Tableau n° 12 :

Connaissance de l'homosexualité par l'entourage : comparaison de plusieurs études (pourcentage de connaissance, à l'exception des personnes non concernées).

	Notre étude Hommes et femmes 16-30 ans	Cochand et al. 2001 Hommes < 25 ans	Moreau-Gruet et al. 1995 Hommes tous âges
de votre mère	74.8	67.8	75.0
de votre père	59.1	48.2	64.0
de vos frères et sœurs	78.2	64.3	80.0
de la plupart de vos amis hétérosexuels	81.7	82.4	80.0
de vos collègues de travail ou d'étude	44.9	61.7	65.0

Le tableau n° 13 compare notre étude à celle de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995) pour l'acceptation de l'homosexualité par l'entourage. On note que les données sont très proches.

Tableau n° 13 :

*Acceptation de l'homosexualité par l'entourage : comparaison de deux études
(pourcentage des personnes ayant connaissance de l'homosexualité du répondant).*

	Notre étude 1999 Hommes tous âges	Moreau-Gruet et al. 1995 Hommes tous âges
de votre mère	76.7	82.7
de votre père	62.2	66.7
de vos frères et sœurs	85.8	83.8
de la plupart de vos amis hétérosexuels	88.9	80.0
de vos collègues de travail ou d'étude	80.5	76.9

Question 36 Vous a-t-on refusé un bail à loyer ?

21 personnes (soit 3.5 % des personnes concernées) disent qu' on leur a refusé un bail à loyer en raison de leur homosexualité (14 femmes et 7 hommes). Huit d' entre elles vivent en couple homosexuel. Les discriminations par rapport à l'octroi d'un bail à loyer sont peu nombreuses, sans doute de part la difficulté à connaître les raisons de refus.

La grande majorité des refus de baux à loyer répertoriés par les répondants l' ont été dans les 5 dernières années (66.8 %), ce qui met en évidence que le problème est actuel.

Question 37 Avez-vous connu des problèmes de voisinage ?

8.5 % des répondants (6.9 % pour les hommes et 10.3 % pour les femmes) déclarent avoir connu des problèmes de voisinage.

11.7 % des personnes vivant en couple homosexuel ont connu des problèmes de voisinage, contre 6.5 % des personnes vivant seul. Ainsi le fait de vivre en couple fait doubler le risque d'avoir des problèmes de voisinage. Est-ce la visibilité plus nette lors de la vie en couple qui entre en cause ? Ou la vie en couple, et les attitudes qui y sont liées, rendent-elles les gays et lesbiennes plus sensibles aux comportements et discriminations à leur rencontre ?

Les personnes plus âgées connaissent plus de problèmes de voisinage que les jeunes: 9.8% des 31-40 ans et 9.5 % des 41 ans et plus contre 6.2 % des 16-30 ans.

Les personnes plus visibles semblent avoir plus de problèmes de voisinage (9.5 %) que les personnes peu visibles (6.5 %).

Question 38 Votre médecin est-il / elle au courant ?

Pour 43.3% des répondants concernés, le médecin est informé de leur homosexualité, avec une disparité notable selon le sexe : 47.8 % des femmes et 39.6 % des hommes.

Les médecins des personnes plus visibles sont davantage au courant que ceux des personnes moins visibles. En effet, parmi les répondants dont le médecin est au courant de leur homosexualité, 61.1 % d'entre eux ont une visibilité générale bonne ou complète alors que ce chiffre est de 30.4 % pour ceux dont le médecin n'est pas au courant.

Comme le montre le tableau n° 14, les médecins des plus jeunes répondants sont moins souvent informés. Il faut rappeler qu'en général les jeunes consultent moins souvent et pour des problèmes de santé plus bénins que les personnes plus âgées.

Tableau n° 14:
Connaissance de l'homosexualité par le médecin selon l'âge.

Votre médecin est-il au courant de votre homosexualité?			
	16-30 ans	31-40 ans	41 ans et plus
Oui	39.9 %	61.0 %	68.9 %
Non	57.9 %	38.3 %	29.4 %

Ces résultats sont comparables avec les chiffres de l'étude récente de Cochand, Moret et Singy (2001) qui montre que 49.5 % d'une population de jeunes gays de moins de 25 ans avaient parlé de leur homosexualité avec un professionnel de la santé. Par contre, dans l'étude de Moreau-Gruet & Dubois-Arber (1995), pour 63 % des répondants (hommes de tous âges) le médecin était au courant de leur orientation sexuelle, ce qui est bien différent de notre population.

Ce faible taux de connaissance de l'homosexualité des gays, en particulier des plus jeunes gays, par leurs médecins, a très certainement des implications dans la transmission de messages de prévention spécifiques aux hommes homosexuels sur le SIDA et les autres maladies sexuellement transmissibles (MST). On peut se demander si les questions de prévention et de risques liés à ces maladies sont abordées de manière adéquate dans ces conditions.

Les femmes sont plus ouvertes envers leur médecin alors qu'elles ne sont pas concernées par le VIH, maladie tellement présente dans la vie des hommes homosexuels et leurs pratiques sexuelles.

Question 39 Votre gynécologue est-il / elle au courant ?

Aucune des répondantes n' a coché la case "pas concernée" et seules 7 femmes n' ont pas donné de réponse. Pour 54.9 % des femmes, le gynécologue est au courant. Ce sont pour les plus jeunes que les gynécologues sont le moins au courant (cf. Tableau n° 15). Par contre, pour celles âgées de 31 à 40 ans et de 41 ans et plus, les chiffres sont semblables.

Tableau n° 15 :
Connaissance de l'homosexualité par le gynécologue selon l'âge.

Votre gynécologue est-il/elle au courant de votre homosexualité?			
	16-30 ans	31-40 ans	41 ans et plus
Oui	41.3 %	62.7 %	61.4 %
Non	58.7 %	37.3 %	38.6 %

Question 40 Avez-vous été discriminé-e dans le cadre de soins médicaux ?

Dans le cadre des soins médicaux, 2.3 % des répondants concernés (3.2 % des hommes et 1.1 % des femmes) déclarent avoir été discriminés par une institution et 4.2 % (5.1 % des hommes et 3.1 % des femmes) par un ou plusieurs individus. En tout, les discriminations en raison de l'orientation sexuelle (par une institution ou des individus) concernent 4.5 %.

Nous n' avons pas de données plus précises sur les circonstances de la discrimination (Sida, MST, problèmes psychiques ou physiques divers).

Il est possible de mettre ce faible chiffre en relation avec le fait que seuls 43.3 % des médecins sont informés de l'homosexualité de leurs patient(e)s homosexuel(le)s dans notre échantillon.

- Plus de la moitié de nos répondants disent se sentir obligés de jouer un rôle en raison de leur orientation sexuelle, de manière égale pour les hommes et les femmes.
- Huit homosexuel-les sur dix renoncent à des gestes de tendresse en public.
- La grande majorité des gays et lesbiennes passent leurs loisirs indifféremment avec des hétérosexuels ou des homosexuels. Moins d'un quart passent leurs loisirs majoritairement avec d'autres homosexuel-les. C'est l'indice d'une bonne intégration et l'idée d'un milieu homosexuel en dehors de la société est ainsi largement infirmée.
- Un tiers des répondants se sont sentis discriminés pendant leur scolarité, les gays deux fois plus que les lesbiennes.
- Un quart de sont sentis discriminés pendant leur formation professionnelle ou leurs études supérieures, hommes et femmes de manière égale.
- Pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études supérieures, les hommes sont très significativement plus discriminés par des individus que les femmes.
- Les discriminations ressenties dans des cadres aussi divers que les loisirs, le sport ou l'armée sont assez faibles et ne dépassent pas pour chacune d'entre elles les 10%. Par contre dans la communauté religieuse, les discriminations ressenties par les personnes concernées sont plus élevées, surtout par l'institution : 22 %. C'est la seule question pour laquelle les discriminations de la part de l'institution sont supérieures à celles d'individus. A croire que la pratique religieuse se différencie, aussi peu soit-il, de la politique des institutions ecclésiastiques.
- Un quart des répondants déclarent avoir été persécutés, rejetés ou discriminés dans le cadre familial, de manière égale pour les femmes et les hommes.
- L'homosexualité est plus connue et plus acceptée par les familles des lesbiennes que par celles des gays. Les pères rejettent deux fois moins l'homosexualité de leur fille que celle de leur fils.
- Les collègues de travail ou d'étude sont davantage au courant de l'homosexualité des hommes que celle des femmes. Par contre le taux d'acceptation est égal pour les répondants des deux sexes, à un peu plus de 80 %. Est-ce à dire que les lesbiennes se cachent davantage sur leur lieu de travail, ou le type de travail et le poste ont-ils un rôle dans la décision de parler ou non de son orientation sexuelle à ses collègues de travail ?
- Peu de personnes concernées se sont vues refusé un bail à loyer en raison de leur orientation sexuelle.
- Le médecin est au courant de l'homosexualité des répondants dans 43 % des cas. Le gynécologue est au courant dans 55 % des cas.
- Les discriminations dans le cadre des soins médicaux en raison de l'orientation sexuelle se chiffrent à 4.5 %.

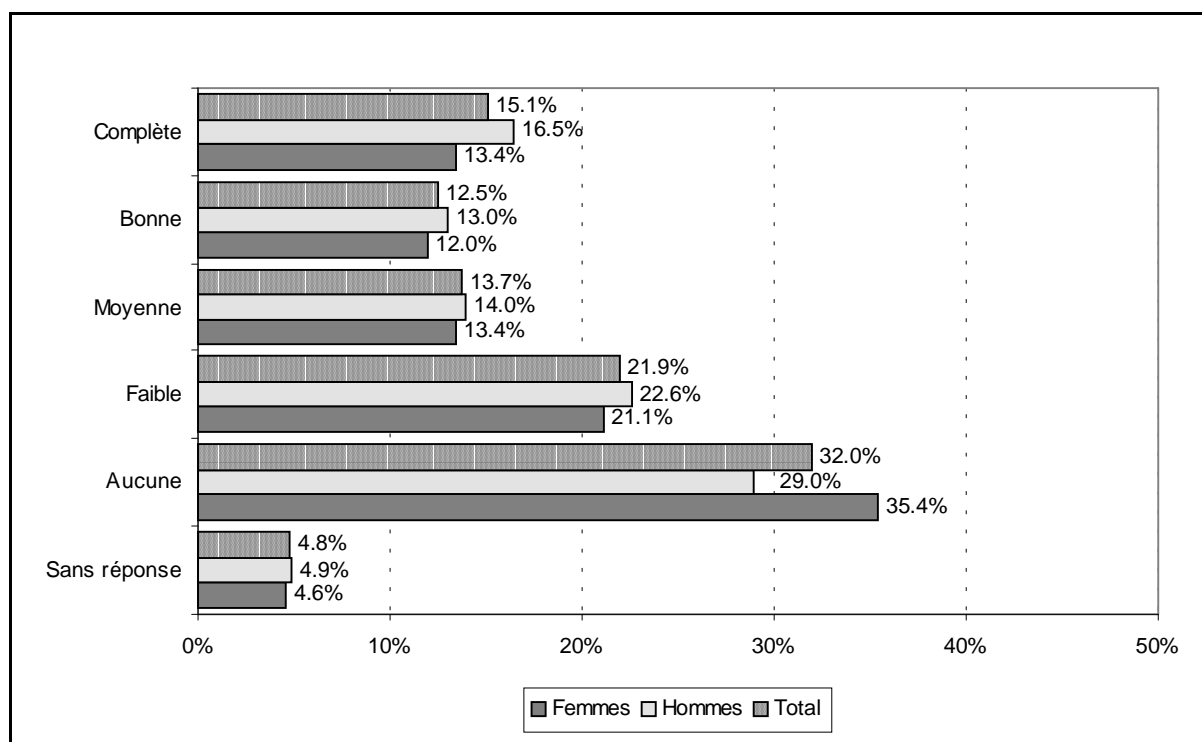
5.2.3. Travail

Question 41 Dans la vie professionnelle, quel est votre degré de visibilité ?

Dans la vie professionnelle, le degré de visibilité (voir graphique n° 12) est nettement moins élevé que dans la vie en général. 32 % des répondants (29 % des hommes et 35.4 % des femmes) ne sont pas du tout visibles au travail. 21.9 % sont peu visibles. Parmi les gens qui ont une visibilité générale bonne ou complète, 37.4 % seulement ont cette même visibilité dans la vie professionnelle.

Seuls 15.1 % des répondants (16.5 % des hommes et 13.4 % des femmes) ne font aucun secret de leur homosexualité sur leur lieu de travail. A peine plus qu'un quart des répondants (27.1 %) y ont une visibilité bonne ou complète: 29.5 % des hommes et 25.4% des femmes.

*Graphique n° 12 :
Visibilité dans la vie professionnelle selon le sexe (en pourcentage).*



Le pourcentage de visibilité bonne et complète passe de 16.1 % chez les 16-30 ans à 32.1 % chez les 31-40 ans, puis 35.5 % chez les 41 ans et plus.

Les personnes vivant en couple homosexuel ont également une meilleure visibilité au travail que les personnes vivant seul. 23.5 % des gens vivant seul y ont une visibilité bonne ou complète contre 36.2 % des personnes vivant en couple homosexuel.

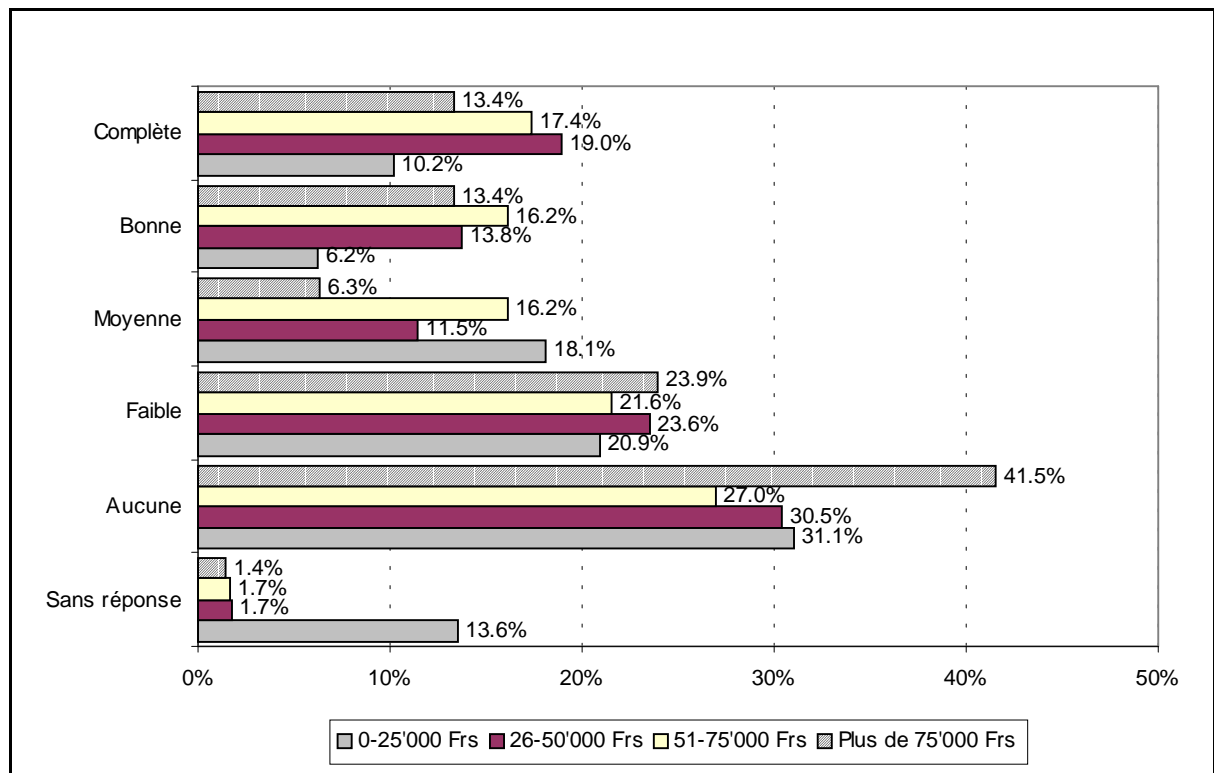
A noter que le pourcentage des « sans réponse » est d' environ 5 %, alors que pour la visibilité générale, le taux de « sans réponse » est de 0.8 % seulement.

Les répondant ayant un CFC sont les plus nombreux à être complètement visibles dans la vie professionnelle (20.3 % contre 14.4 % pour les personnes ayant un titre universitaire et 11.8 % pour les diplômés d' une école professionnelle). Parmi les répondants ayant un titre universitaire, 59.2 % n' ont pas de visibilité ou une visibilité faible, alors que le pourcentage est de 48.2 % pour les gens ayant un CFC et 53.6 % pour les diplômés d' une école professionnelle.

Comme le montre le graphique n° 13, ce sont les personnes qui ont un revenu de 26' 000-50' 000 Fr. et de 51' 000-75' 000 Fr. qui ont la meilleure visibilité. Environ 33 % ont une visibilité bonne ou complète pour ces deux tranches de revenu contre 16.4 % pour la tranche de 0-25'000. Pour les personnes gagnant plus de 75' 000 Fr., 26.8 % ont une visibilité bonne ou complète, égalant quasiment la moyenne des répondants, par contre 41.5 % ne sont pas du tout visibles dans leur milieu professionnel. Ce dernier chiffre est largement plus élevé que les autres tranches de revenu qui oscillent entre 27 % et 31 %.

A noter que pour la tranche de revenu 0-25'000, le taux de sans réponse est de 13.6 %, ce qui correspond sans doute aux personnes en scolarité ou en formation.

Graphique n° 13 :
Visibilité dans la vie professionnelle selon la tranche de revenu (en pourcentage).



Question 42 Un emploi vous a-t-il été refusé ...

Par l'institution ?

Par un ou plusieurs individus ?

25 des personnes concernées (n=579), soit 4.3 %, affirment qu' un emploi leur a été refusé en raison de leur homosexualité : 2.6 % par l' institution (n=15) et 1.7 % par un ou plusieurs individus (n= 10). Il y a trop peu de réponses pour qu' on puisse tirer des conclusions à partir des données sociologiques de ces personnes.

Pour autant l'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence du revenu sur le refus d'un emploi en raison de l'orientation sexuelle (F=2.851, p=.0372). Les répondants gagnant moins de 25' 000.- se voient refusés plus souvent un emploi pour cette raison que ceux qui gagnent entre 51' 000 et 75' 000 Fr. (p=.0065) et ceux qui gagnent plus de 75' 000 Fr. (p=.0143). Au vu de ces différences en fonction du salaire, le type d'emploi ou de branche professionnelle joue probablement un rôle.

44 % des emplois refusés l' ont été lors des 5 dernières années (1994-1999).

Question 43 Une promotion vous a-t-elle été refusée ...

Par l'institution ?

Par un ou plusieurs individus ?

48 personnes déclarent qu'u ne promotion leur a été refusée, 24 par l'i nstitution (4.6%) et 24 par un ou plusieurs individus. Ce qui fait un total de 9.2 % à s' être vu refuser une promotion en raison de leur homosexualité.

Il s'agit pour les trois quarts d'hommes : les hommes sont donc trois fois plus touchés que les femmes. La moitié des personnes qui déclarent avoir été discriminées lors d'une promotion sont des personnes de plus de 41 ans. Le mode de vie (vivant seul ou en couple homosexuel) n'entre pas en jeu, par contre la majorité des personnes discriminées a un meilleur degré de visibilité générale. La moitié se situe dans la tranche de salaire 51'000-75' 000 Fr. Cette tranche de revenu correspond à des activités liées à des plans de carrière avec accès à des postes à responsabilité.

45.2 % des promotions refusées mentionnées l' ont été ces 5 dernières années (1994-1999).

Question 44 Avez-vous été licencié-e ...

Par l'institution ?

Par un ou plusieurs individus ?

42 personnes (8.6 % des personnes concernées) déclarent avoir été licenciées en raison de leur homosexualité, 22 par une institution (4.6 %) et 20 par un ou plusieurs individus (4 %).

Il s'agit pour la moitié de personnes âgées de 41 ans et plus, et pour les deux tiers d'hommes : les hommes sont donc deux fois plus touchés que les femmes. Les deux tiers sont des personnes vivant seules et un peu moins de la moitié sont des personnes gagnant moins de 0 à 25' 000 Fr.

41.4 % des licenciements mentionnées l' ont été ces 5 dernières années (1994-1999).

**Question 45 Avez-vous été poussé-e à démissionner
Par l'institution ?
Par un ou plusieurs individus ?**

53 personnes disent avoir été poussées à démissionner en raison de leur homosexualité, 26 par l' institution (4.8 % des personnes concernées), 27 par un ou plusieurs individus (5 %). Un total de 9.8 % de personnes ont été poussées à démissionner.

Pour cette question, les femmes sont touchées au même titre que les hommes. Le mode de vie (vivant seul ou en couple homosexuel) n'entre pas en jeu, par contre la majorité des personnes discriminées ont un meilleur degré de visibilité générale. Les trois tranches d'âge sont assez également touchées. Les personnes poussées à la démission ayant un titre universitaire sont les plus rares parmi les différentes catégories de formation ; il faut noter qu'elles sont moins visibles que les personnes des autres catégories de formation.

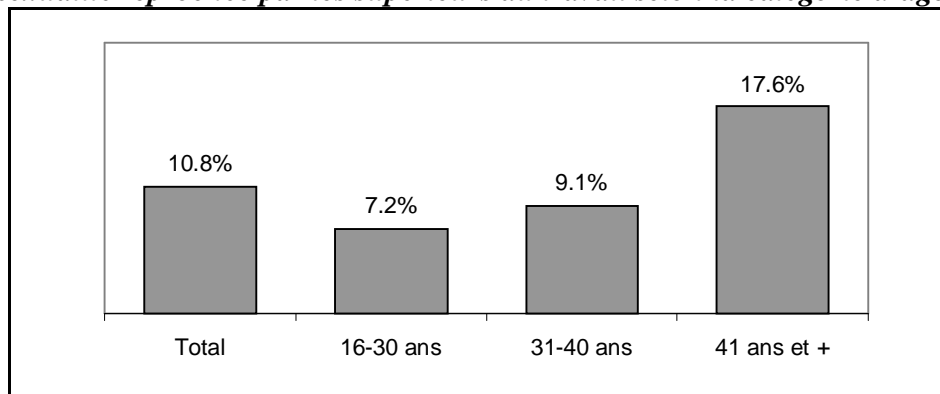
46 % des cas mentionnés se sont déroulés ces 5 dernières années (1994-1999).

**Question 46 Vos supérieur-e-s vous ont-ils / elles directement ou indirectement
reproché votre homosexualité ?**

61 personnes déclarent avoir été l' objet de reproches de la part de supérieurs en raison de leur homosexualité, soit 10.8 % des personnes concernées (n=565)

Les hommes sont plus touchés avec 12.9 % des gays concernés contre 8.1 % des femmes. Le graphique n° 14 illustre une amplification avec l'âge. La majorité des personnes discriminées ont un meilleur degré de visibilité générale. Près de 40 % de ces personnes ont un revenu de 51'000-75' 000 Fr.

Graphique n° 14 :
Homosexualité reprochée par les supérieurs au travail selon la catégorie d'âge.

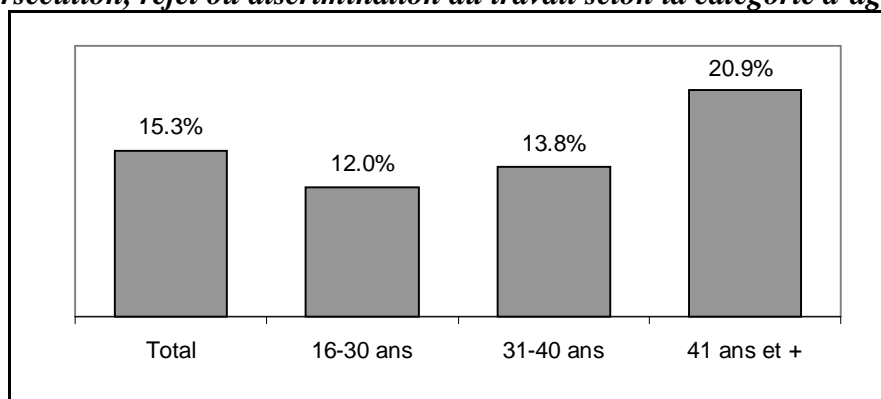


Question 47 Vos collègues de travail vous ont-ils /elles parfois persécuté-e, rejeté-e ou discriminé-e ?

92 personnes, soit 15.3 % des personnes concernées (n=600), déclarent avoir été persécutées, rejetées ou discriminées par des collègues de travail.

Les femmes sont les plus touchées avec 17.1 % des lesbiennes concernées contre 13.9% des hommes. Le graphique n° 15 illustre une amplification de ce problème avec l'âge. La majorité des personnes discriminées ont un meilleur degré de visibilité générale. Il n'y a pas de différence selon que l'on vit seul ou en couple homosexuel.

Graphique n° 15 :
Persécution, rejet ou discrimination au travail selon la catégorie d'âge.



**Question 48 Vos supérieur-e-s vous ont-ils / elles persécuté-e (mobbing), rejeté-e ou discriminé-e ?
Si oui, avez-vous porté plainte ?**

47 personnes soit 7.8 % des personnes concernées déclarent avoir été persécutées, rejetées ou discriminées par un supérieur.

A cette question, femmes et hommes sont égaux. Il y a là aussi une amplification de la situation avec l'âge, avec plus de persécutions ou de discrimination pour les plus âgé(e)s. La majorité des personnes discriminées ont un meilleur degré de visibilité générale. Il n'y a pas de différence selon que l'on vit seul ou en couple homosexuel.

Parmi ces 47 personnes, seulement 5 d'entre elles ont porté plainte, 1 homme et 4 femmes.

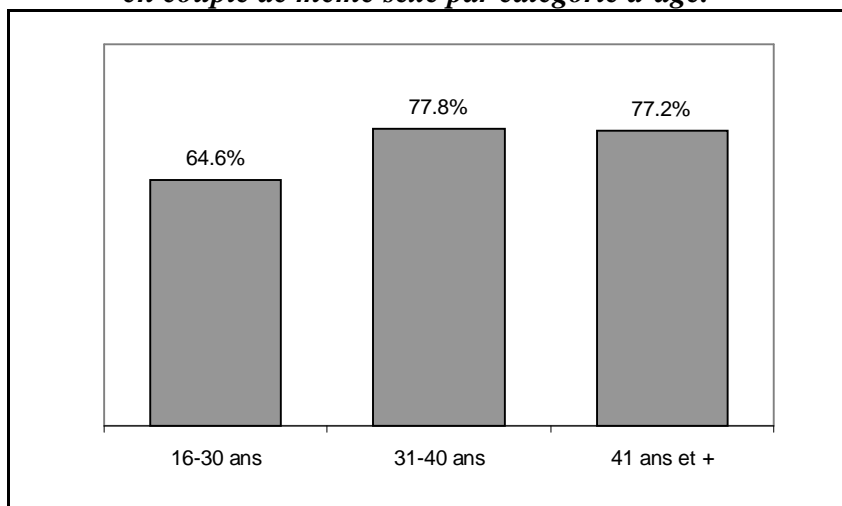
- Seuls 15 % des répondants ne font aucun secret de leur homosexualité sur leur lieu de travail. A peine plus d'un quart y ont une visibilité bonne ou complète.
- Parmi les gens qui ont une visibilité générale bonne ou complète, 37 % seulement ont cette même visibilité dans la vie professionnelle.
- Près d'un quart des gays et lesbiennes (23.6 %) ont été discriminés d'une manière ou d'une autre sur leur lieu de travail en raison de leur homosexualité.
- La discrimination par les collègues est la plus répandue (15.3 %) devant la discrimination par les supérieurs (7.8 %). Les mesures plus drastiques pour évincer une personne homosexuelle (le refus d'un emploi ou d'une promotion, le licenciement ou être poussé à démissionner) concernent 12.1 % des salarié-es.
- Les individus subissent en général plusieurs types de discriminations ou pressions psychologiques en même temps.
- Il y a une tendance à une corrélation entre discriminations au travail (questions 44 à 48 réunies) et visibilité générale, chez les plus de 25 ans ($F=.127$, $p=.0578$). Ainsi plus on est visible, plus on aurait tendance à être discriminé au travail, d'une manière ou d'une autre.
- Ce sont les gens qui gagnent moins de 25' 000 Fr. qui se voient refusés le plus souvent un emploi en raison de l'orientation sexuelle.
- Rares sont les personnes qui portent plainte dans le cas de harcèlement en raison de leur orientation sexuelle (5 personnes).

5.3. Si vous vivez ou avez vécu en couple de même sexe

5.3.1. Profil des répondants ayant répondu à cette partie

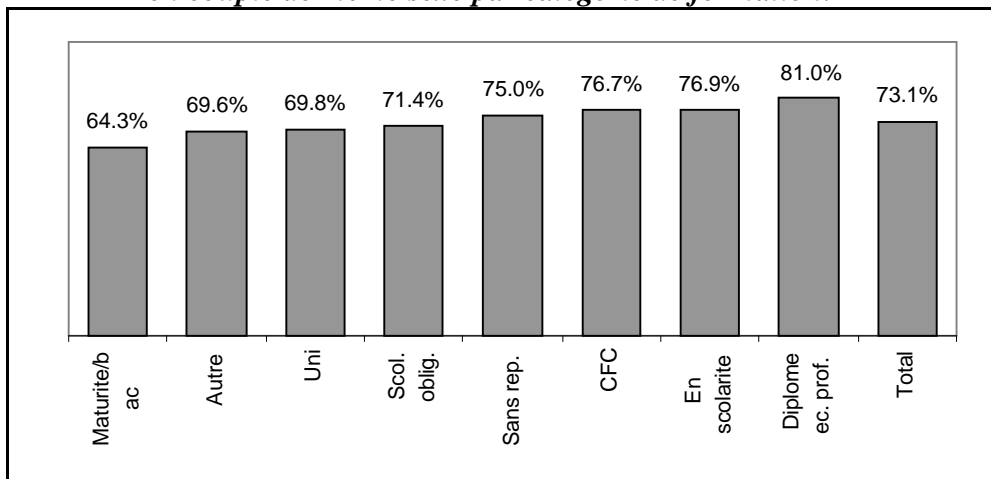
73.1 % des répondants déclarent vivre ou avoir vécu en couple de même sexe, 63.1 % des hommes et 84.6 % des femmes. Le graphique n° 16 montre un pourcentage croissant puis stable avec l'âge. Même si les plus jeunes ont moins d'expérience de couple homosexuel que les répondants de plus de 30 ans, vivre en couple tient une grande part dans la vie des gays et lesbiennes de Suisse romande.

Graphique n° 16 :
Pourcentage des répondants vivant ou ayant vécu en couple de même sexe par catégorie d'âge.



Sur le graphique n° 17, on remarque que l'expérience d'une vie de couple homosexuel est légèrement différente selon les catégories de formation, en particulier entre les diplômés d'une école professionnelle (81 %) et les répondants ayant un titre universitaire (69.8 %).

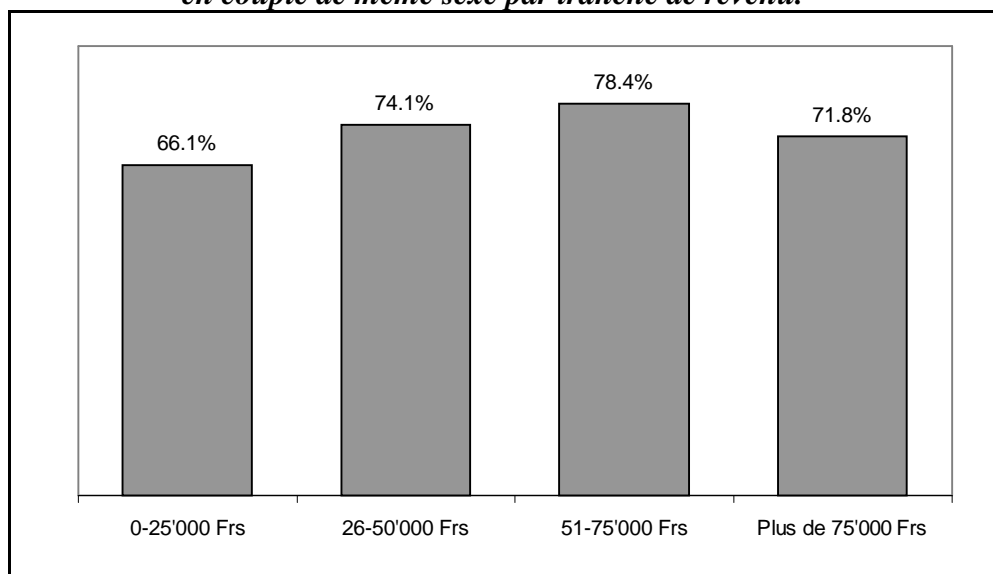
Graphique n° 17 :
Pourcentage des répondants vivant ou ayant vécu en couple de même sexe par catégorie de formation.



Le graphique n° 18 illustre l'expérience de couple homosexuel selon le revenu. Ce sont les individus gagnant entre 51' 000 et 75' 000 Fr. qui ont le plus d'expérience de vie en couple de même sexe.

En ce qui concerne le lieu de domicile, 77.6 % des répondants vivant dans une grande ville vivent ou ont vécu en couple homosexuel, contre 66.2 % de ceux vivant dans une ville moyenne et 69.8 % de ceux vivant dans une petite ville ou à la campagne.

Graphique n° 18 :
Pourcentage des répondants vivant ou ayant vécu en couple de même sexe par tranche de revenu.



5.3.2. Réponses aux questions 49 à 74

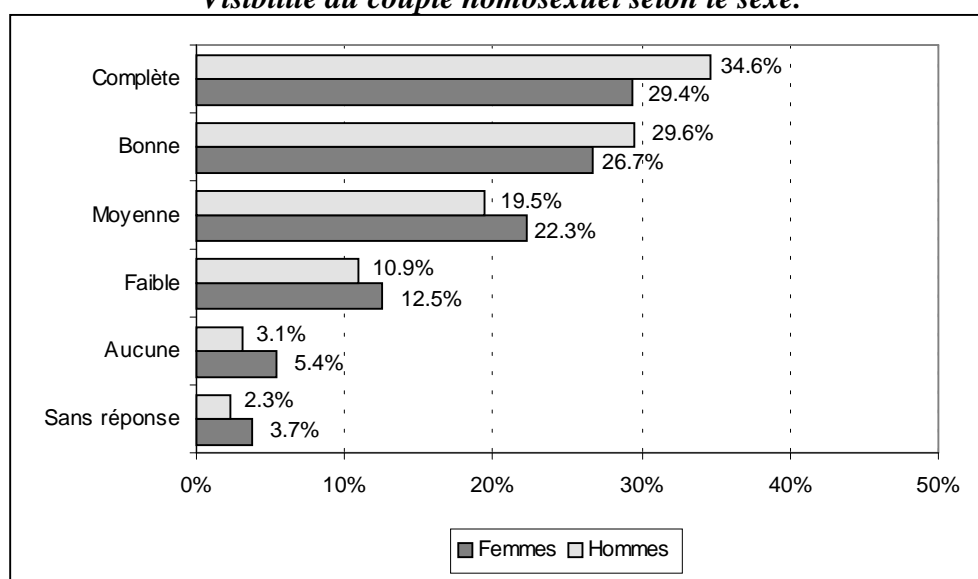
Question 49 En tant que couple homosexuel, quel est votre degré de visibilité ?

Le graphique n° 19 illustre la répartition des répondants à cette partie du questionnaire selon le degré de visibilité de leur couple homosexuel. 59.8 % des personnes vivant en couple ont une visibilité bonne ou complète, les hommes davantage que les femmes. Le pourcentage de personnes vivant en couple n' étant pas du tout visibles en tant que couple homosexuel est très faible (4.3 %).

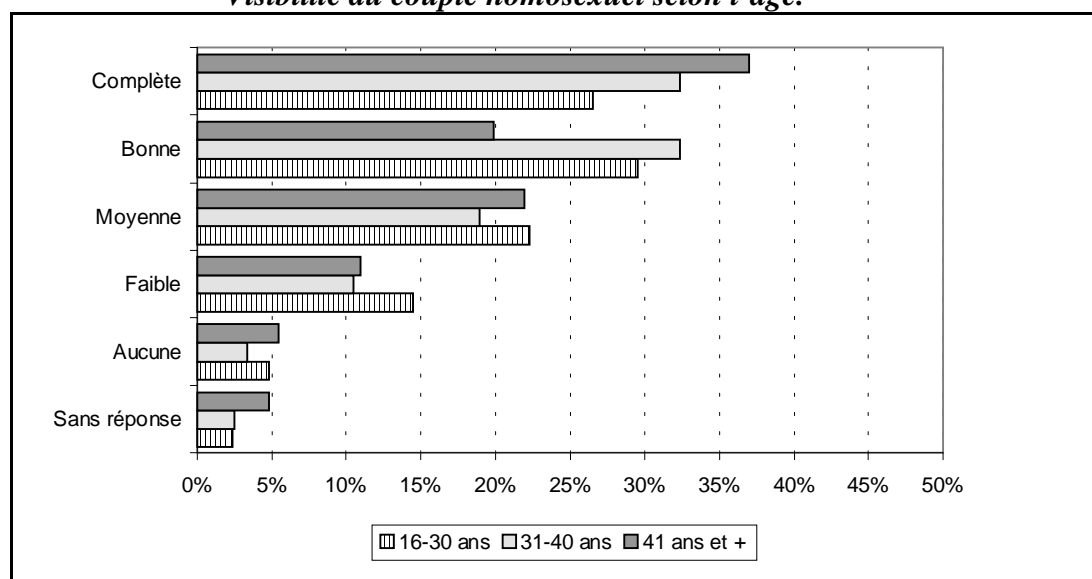
Les personnes de la tranche d' âge 31-40 ans vivant en couple sont ceux qui ont la meilleure visibilité de couple. En effet, comme le montre le graphique n° 20, 64.8 % d'entre elles ont une visibilité bonne ou complète, contre 56 % des 16-30 ans et 56.9 % des 41 ans et plus.

En ce qui concerne la formation professionnelle, toujours dans le cadre d'un couple de même sexe, le pourcentage de visibilité bonne ou complète du couple homosexuel est plus élevé chez les diplômés d'une école professionnelle (65.4 %) et chez les personnes ayant un CFC (65.1 %) que chez les répondants ayant un titre universitaire (56.7 %).

Graphique n° 19 :
Visibilité du couple homosexuel selon le sexe.



Graphique n° 20 :
Visibilité du couple homosexuel selon l'âge.



Le revenu différencie aussi les répondants vivant ou ayant vécu en couple. Ainsi les personnes les plus visibles en tant que couple sont celles qui gagnent plus de 75' 000 Fr. (76.7% de visibilité bonne ou complète en tant que couple) ; ensuite viennent les personnes gagnant 25'000-50' 000 Fr. (63.2 %), puis celles gagnant 51'000-75' 000 Fr. (54.2 %). Les petits revenus (0-25' 000 Fr.) sont les moins visibles en tant que couple homosexuel (53 % de bonne ou complète visibilité) et moins visibles que la moyenne totale.

En ce qui concerne le lieu de domicile, le pourcentage de visibilité bonne ou complète du couple homosexuel est plus élevé pour ceux et celles qui habitent dans une grande ville (63.3 %) que ceux et celles qui habitent dans une petite ville ou à la campagne (60.2 %) ou dans une ville moyenne (51.9 %).

Un chiffre étonnant doit être relevé sans qu'une explication sensée puisse être avancée pour le moment : les couples vaudois sont plus visibles que les couples genevois. Ainsi 65.7 % ont une visibilité bonne ou complète dans le canton de Vaud contre 56.2 % dans le canton de Genève.

Question 50 à 55 Le couple homosexuel est-il (ou a-t-il été) connu ou inconnu, accepté ou rejeté (de la famille, des amis et collègues de travail)?

Les taux d'acceptation du couple homosexuel sont semblables aux taux d'acceptation de l'homosexualité des individus.

Le couple homosexuel et la famille

Les tableaux n° 16 et 17 présentent la connaissance et l'acceptation du couple homosexuel par la famille, des amis et des collègues de travail, séparément pour les hommes et les femmes. Les résultats sont assez semblables mais nous avons voulu conserver les résultats par sexe car rares sont les études de cette sorte sur une population féminine.

Le couple homosexuel est donc, pour l'ensemble de notre échantillon, inconnu de la mère dans 18.4 % des cas, inconnu du père dans 30 % des cas et des frères et sœurs dans 11.7 % des cas. Formulé autrement, 1 mère sur 5 et 1 père sur 3 ne savent pas que leur enfant vit en couple homosexuel. 10.9 % des mères et 15.1 % des pères rejettent le couple homosexuel de leur enfant, lorsqu'ils en ont connaissance.

Les 31-40 ans sont ceux dont la parenté est le plus au courant de l'existence de leur couple homosexuel. En effet 82.4 % des mères de ces répondants ont connaissance du couple de leur fils/fille contre 74.1 % pour les mères des 16-30 ans et 70.5 % pour les mères des 41 ans et plus. 68.1 % des pères des 31-40 ans ont connaissance du couple homosexuel de leur enfant contre 54.8 % pour les pères des 16-30 ans et 56.8 % pour les pères des 41 ans et plus. Le taux d'acceptation est semblable pour toutes les catégories d'âge.

Ceci dit, en réunissant les questions 50 à 55, l'analyse de variance (ANOVA) montre un effet significatif en fonction des données socio-démographiques suivantes :

- l'âge : les proches des plus de 25 ans connaissent davantage l'existence du couple homosexuel du répondant que ceux des moins de 25 ans ($F=18.592, p<.0001$),
- le sexe : chez les moins de 25 ans seulement, les proches des garçons connaissent davantage l'existence du couple du répondant que les proches des filles ($P=5.386, p=.0214$).

Si on additionne les parents qui ne sont pas au courant que leur enfant vit en couple homosexuel et ceux qui rejettent ce couple, on obtient les chiffres suivants : 45 % des pères et 29 % des mères. On peut donc estimer que le thème même du couple homosexuel pose un problème sur le plan relationnel entre la personne homosexuelle et ses parents dans près de la moitié des cas.

Tableau n°16 :

Connaissance et acceptation du couple homosexuel : Réponses des hommes.

Le couple homosexuel est-il connu ou inconnu, accepté ou rejeté ...				
de votre mère	inconnu 19.1%	connu 79.3%	accepté	76.9%
			rejeté	10.3%
			sans réponse	12.8%
de votre père	inconnu 33.3%	connu 65.4%	accepté	64.2%
			rejeté	17.9%
			sans réponse	17.9%
de vos frères et sœurs	inconnu 10.7%	connu 87.5%	accepté	86.2%
			rejeté	2.6%
			sans réponse	11.2%
de la plupart de vos amis hétérosexuels	inconnu 9.9%	connu 88.9%	accepté	87.1%
			rejeté	2.2%
			sans réponse	10.7%
d'une autre personne importante pour vous	inconnu 6.8%	connu 86.4%	accepté	85.2%
			rejeté	3.4%
			sans réponse	11.3%
de vos collègues de travail ou d'étude	inconnu 44.7%	connu 54.5%	accepté	81.3%
			rejeté	3.7%
			sans réponse	14.9%

Tableau n° 17 :

Connaissance et acceptation du couple homosexuel : Réponses des femmes.

Le couple homosexuel est-il connu ou inconnu, accepté ou rejeté ...				
de votre mère	inconnu 17.8%	connu 81.1%	accepté	79.8%
			rejeté	11.4%
			sans réponse	8.8%
de votre père	inconnu 27.1%	connu 71.4%	accepté	74.9%
			rejeté	12.8%
			sans réponse	12.3%
de vos frères et sœurs	inconnu 12.5%	connu 86.7%	accepté	86.5%
			rejeté	7.2%
			sans réponse	6.3%
de la plupart de vos amis hétérosexuels	inconnu 7.4%	connu 91.9%	accepté	93.8%
			rejeté	1.8%
			sans réponse	4.4%
d'une autre personne importante pour vous	inconnu 7.3%	connu 88.6%	accepté	91.7%
			rejeté	5.0%
			sans réponse	3.3%
de vos collègues de travail ou d'étude	inconnu 47.6%	connu 50.7%	accepté	78.6%
			rejeté	6.2%
			sans réponse	15.2%

Le couple homosexuel et les amis

Les amis hétérosexuels sont largement au courant (89.9 %) de l'existence du couple homosexuel des répondants. Il n'y a pas de différence en fonction des données socio-démographiques. Le taux d'acceptation est également élevé avec 90.7 %, légèrement plus élevé pour les couples de femmes que ceux d'hommes (93.8 % contre 87.1 %).

Les chiffres sont assez similaires en ce qui concerne une autre personne importante pour les répondants.

Le couple homosexuel et les collègues de travail

Le couple homosexuel est inconnu des collègues de travail ou d'études dans 46.2 % des cas.

Dans 52.4 % des cas, le couple est connu. Pour ceux-ci, le taux d'acceptation du couple est de 79.9 % des cas. 5.0 % des répondants déclarent que leur couple est rejeté par leurs collègues de travail qui sont au courant.

A noter que 15.1 % des personnes n'ont pas répondu à la question "acceptation / rejet du couple". Il s'agit du taux de « sans réponse » le plus élevé pour les questions 50 à 55. Une fois de plus, on peut penser que ce choix dichotomique de réponse est trop restreint pour décrire plus finement la réalité sociale.

C'est chez les 41 ans et plus que les collègues de travail sont le plus au courant (58.9 % contre environ 47 % pour les plus jeunes). C'est également dans la catégorie des 41 ans et plus que le taux de "sans réponse" est le plus élevé (26.7 %) à propos de l'acceptation versus rejet du couple par les collègues (5.2 % pour les 16-30 ans et 12.3 % pour les 31-40 ans). C'est dans la tranche de revenu de 51'000-70'000 Fr. que le couple est le plus connu, avec un taux de 58.2% contre respectivement 42.7 % et 45 % pour les tranches 0-25'000 Fr. et 26'000-50'000 Fr., et 50 % pour la tranche de revenu de plus de 75'000 Fr.

Question 56 Votre partenaire est-il / elle invité-e lors des sorties et des soirées d'entreprise où les conjoint-e-s sont convié-e-s ?

32.5 % des personnes concernées déclarent que leur partenaire a été invité-e lors de sorties et soirées d'entreprise, un peu plus chez les hommes (34.2 %) que chez les femmes (30.8 %). Ce sont les 41 ans et plus dont le partenaire est le plus invité, avec 40.8 % contre 33.6 % pour les 16-30 ans et 26.9 % pour les 31-40 ans. En ce qui concernent les répondants qui vivent avec leur partenaire, ce dernier est davantage invité que celui des répondants en couple homosexuel mais vivant séparément : 34.9 % contre 23.9 %.

Si un quart des gays et lesbiennes connaissent des discriminations dans le cadre du travail, nous constatons que pour 32.5 % des personnes vivant en couple homosexuel, le partenaire a été invité lors de soirées ou sorties d'entreprise. Cela montre la diversité des réalités sociales.

Question 57 Etes-vous accepté en tant que couple dans vos loisirs ?

83.9 % affirment être acceptés en tant que couple homosexuel dans leurs loisirs, de manière égale pour les hommes et les femmes. Ce chiffre semble satisfaisant mais ne dit pas quel degré d'acceptation les gays et lesbiennes rencontrent.

Les 31-40 ans sont les plus acceptés en tant que couple homosexuel avec 87.4 %, contre 79.5 % pour les 16-30 ans et 83.6 % pour les 41 ans et plus. Les répondants ayant des revenus supérieurs à 75' 000 Fr. sont un peu mieux acceptés en tant que couple avec 87.3 % contre autour de 83 % pour les tranches de revenu inférieures. On ne note aucune différence selon la taille de la ville de domicile.

Question 58 Etes-vous accepté en tant que couple dans vos activités sportives ?

78.4 % des personnes concernées (n=278) déclarent que leur couple est accepté dans leurs activités sportives, de manière égale pour les hommes et les femmes. 18 % des répondants qui font du sport affirment qu' ils ne sont pas acceptés en tant que couple dans ces mêmes activités. Il n'y a pas de différence selon l'âge des répondants, le niveau de formation ou le revenu.

**Question 59 Etes-vous accepté en tant que couple
dans votre communauté religieuse :
Par l'institution ?
Par un ou plusieurs individus ?**

A la question de l' acceptation du couple par l' institution dans la communauté religieuse, parmi les 553 répondants qui affirment vivre ou avoir vécu en couple de même sexe, 82.5 % se déclarent non concernés par cette question.

Parmi les 97 répondants qui se disent concernés, 21.6 % (27.5 % pour les hommes et 15.2 % pour les femmes) se déclarent acceptés en tant que couple par l' institution et 61.9% rejetés.

A la question de l' acceptation par un ou plusieurs individus dans la communauté religieuse, 117 personnes se disent concernées par cette question. Parmi ceux-ci, 16.2% se déclarent acceptés en tant que couple par un ou plusieurs individus dans la communauté religieuse (25.4 % pour les hommes, 6.9 % pour les femmes). Par contre 48.7 % se déclarent non acceptés (49.2 % pour les hommes et 48.3 % pour les femmes).

Vu le petit nombre de personnes qui disent être acceptées, on peut difficilement tirer des conclusions des données socio-démographiques de ces répondants, d'autant plus que le taux de « sans réponse » est élevé : 16.5 % pour la question de l'acceptation par l'institution et 35% pour l'acceptation par un ou plusieurs individus.

Nous ne savons pas à quelles communautés religieuses appartiennent les personnes qui ont répondu à cette question. S'il est vrai que certaines communautés religieuses, principalement des chrétiennes réformées, acceptent parfois les couples homosexuels assez

ouvertement (certains couples ont déjà été bénis dans les années 1990), l'Eglise de Rome ne fait aucun cas du couple homosexuel.

Question 60 Un bail à loyer vous a-t-il été refusé ?

Parmi les gens vivant ou ayant vécu en couple, 165 (29.8 %) se disent "non concernés" par la question. Il est possible qu'ils soient propriétaires. Parmi les 388 personnes concernées, 5.2 %, soit 20 personnes, disent qu'un bail à loyer leur a été refusé en raison de leur homosexualité. Ce chiffre correspond à celui de la question 36. Vu le petit nombre de personnes à qui on a refusé un bail à loyer en tant que couple homosexuel, il est difficile de tirer des conclusions des données socio-démographiques.

Question 61 Le transfert d'un bail après le décès ou le départ de votre partenaire vous a-t-il été refusé ?

Deux personnes mentionnent le refus du transfert d'un bail dans de tels cas.

Question 62 Une autorisation de séjour en Suisse a-t-elle été refusée à votre partenaire étranger ?

40 répondants (22 hommes et 18 femmes) affirment qu'une autorisation de séjour a été refusée pour leur partenaire étranger. Sur un total de 15 personnes déclarant avoir contracté un mariage blanc dans notre population, seules trois ont répondu qu'une autorisation de séjour pour le partenaire étranger leur avait été refusée, les autres ont répondu ne pas être concernées. Ont-elles tout simplement évité de faire une demande de permis de séjour ou s'agit-il d'arrangements anciens, considérant que de telles autorisations de séjour dans le cadre d'un partenariat homosexuel sont rares et récentes ?

La question n'a pas été posée au mieux. On ne sait pas précisément si c'est au titre du couple homosexuel que ces demandes de permis de séjour ont été déposées ou à un autre titre, même si le but final est de vivre à deux en Suisse. Ceci dit, les autorisations de séjour au titre d'un couple homosexuel sont rares et récentes.

**Question 63 L'accès aux renseignements médicaux concernant votre partenaire malade ou un entretien avec son médecin vous ont-ils été refusés :
Par l'institution ?
Par un ou plusieurs individus ?**

Il convient tout d'abord de préciser que les questions 64, 65 et 66 se réfèrent principalement au cas où l'un des partenaires serait dans un état de santé ne lui permettant pas de donner lui-même son accord pour renseigner son compagnon ou sa compagne, en particulier s'il est dans le coma. En effet, tant que le partenaire est conscient, c'est à lui seul que revient le droit de délivrer le médecin du secret médical et d'autoriser ou d'interdire qu'on lui rende visite à l'hôpital.

77.4 % des répondants vivant ou ayant vécu en couple se disent non concernés par cette question, autant pour les femmes que pour les hommes. Pour cette question et les

suivantes, le haut pourcentage de personnes "non-concernées" veut sans doute dire que les gens n' ont pas été dans la situation correspondant à la question posée. Par contre, il est possible que certains répondants ayant eu la nécessité de demander des renseignements aux médecins ne l'aient pas fait, soit qu' ils ne veuillent pas montrer qu'ils sont homosexuels, soit qu' ils ne savaient pas qu' ils avaient des moyens d' action (se préparer à cette éventualité par la signature de déclarations de volonté, procurations, etc.).

Ainsi les personnes concernées sont au nombre de 125 pour le premier item et de 141 pour le second.

Pour ce qui est de l' accès aux renseignements médicaux ou un entretien avec le médecin concernant le partenaire malade, il y a eu refus par l' institution dans 19 cas et par un ou plusieurs individus dans 15 cas (respectivement 15.2 % et 10.6 % des personnes concernées). Sur l'ensemble de ces deux items, cela concerne 20 personnes. Il s'agit pour moitié d'hommes et de femmes. 94 personnes répondent ne pas s'être vues refuser cette possibilité qui n'est par ailleurs pas un droit reconnu par la loi actuelle, bien que la pratique l'encourage souvent.

Question 64 à 66 Le droit de rendre visite à votre partenaire hospitalisé vous a-t-il été refusé ...

par la famille ?

156 personnes se disent concernées par cette question. Ainsi 71.8 % des répondants vivant en couple se disent non concernés par cette question.

7 personnes (3 hommes et 4 femmes) déclarent que le « droit » de rendre visite à leur partenaire hospitalisé leur a été refusé par la famille de celui-ci. 135 personnes déclarent que cette possibilité ne leur a pas été refusée.

par le personnel hospitalier ?

168 personnes se disent concernées par cette question. Ainsi 69.6 % des répondants vivant en couple se disent non concernés.

7 personnes (3 hommes et 4 femmes) déclarent que le « droit » de rendre visite à leur partenaire hospitalisé leur a été refusé par le personnel hospitalier. 135 personnes déclarent que cette possibilité ne leur a pas été refusée.

par l'i nstitution ?

164 personnes se disent concernées par cette question. Ainsi 70.3 % des répondants vivant en couple ne se disent pas concernés.

6 personnes (3 hommes et 3 femmes) déclarent que le « droit » de rendre visite à leur partenaire hospitalisé leur a été refusé. 132 personnes déclarent que cette possibilité ne leur a pas été refusée.

Pour les questions 64, 65 et 66, 13 personnes se sont vues refuser le droit de visite à leur partenaire hospitalisé : 5 personnes par la famille seulement, 6 par le personnel hospitalier ou l' institution, deux personnes par les trois ensemble.

Question 67 Avez-vous dû témoigner contre votre partenaire dans un procès pénal ?

Une personne déclare avoir dû témoigner contre son partenaire dans un procès pénal. La loi permet aux couples mariés, mais pas aux couples homosexuels, de ne pas témoigner l'un contre l'autre.

Question 68 Le droit de visite à votre partenaire emprisonné-e vous a-t-il été refusé ?

Par l'institution ?

Par un ou plusieurs individus ?

2 personnes se sont vues interdire de rendre visite à leur partenaire emprisonné. Il semble donc qu'il s'agisse là d'une problématique minimale

24 personnes déclarent ne pas avoir été interdites de visite. Cela ne dit pas si ces répondants ont eu un droit de visite en tant que partenaire ou en tant que simple connaissance. 95.1 % des répondants se disent non concernés par cette question.

Lors de la détention provisoire, le droit de visite est de la compétence du juge d'instruction. Pendant une peine de prison, ce sont principalement les règles de l'établissement pénitencier qui règlent les visites ; en général la priorité est donnée à la famille. La décision appartient donc au bon vouloir d'individus et n'est pas régie par la loi.

Question 69 Une prestation financière, accordée ordinairement au conjoint-e d'un couple marié (par ex. caisse de retraite, dommages et intérêts, usufruits...) vous a-t-elle été refusée en raison de votre situation de couple non reconnu ?

86.8 % des répondants vivant en couple se déclarent non concernés par cette question.

27 personnes (12 hommes et 15 femmes) déclarent qu' une prestation leur a été refusée, ce qui correspond à 37 % des personnes concernées. Parmi celles-ci, deux seulement sont veufs/veuves d'un couple homosexuel.

45 répondants déclarent qu'une telle prestation financière ne leur a pas été refusée. Au vu de la situation juridique actuelle, il est difficile de savoir de quelle prestation il s'agit dans ces cas. S'agit-il de personnes ayant auparavant clarifié leur statut par un testament, d'employés d'entreprises à l'avant garde de la loi, ou d'une réponse inexacte à la question ?

Question 70 Un rabais ou un tarif spécial, accordé ordinairement à des personnes vivant en concubinage, vous a-t-il été refusé en raison de votre situation de couple homosexuel ?

65.1 % des répondants se déclarent non concernés. Sachant que les rabais et tarifs spéciaux sont nombreux (CFF, transports publiques, tarifs de centre de sport, associations, loisirs, etc.), on peut penser que les répondants ne prennent pas en considération ces possibilités.

47.2 % des personnes concernées (n=193) déclarent qu' un rabais ou un tarif spécial leur a été refusé, hommes et femmes à égalité. 50.3 % n'ont pas été discriminés sur ce point.

Questions 71 à 74

Les questions suivantes avaient pour but de rendre les répondants conscients des démarches qu'ils peuvent faire et qui pourraient leur être utiles en cas de décès ou de maladie d'un des deux partenaires.

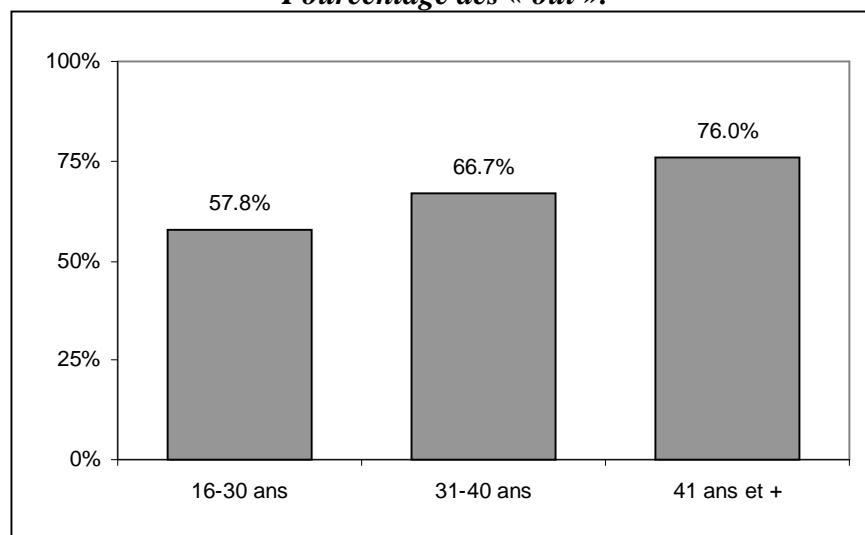
Question 71 Avez-vous pensé à établir un bail à loyer au nom des deux partenaires ?

29.8 % des répondants se déclarent non concernés, ce qui équivaut au pourcentage des non concernés de la question 60 ("Un bail à loyer vous a-t-il été refusé ?"). Il peut s'agir des personnes vivant une relation de couple mais habitant seul ou de personnes propriétaires de leur logement.

Parmi les répondants concernés (n=388), 66.2 %, soit les deux tiers, ont pensé à établir le bail à loyer au nom des deux partenaires.

Il s'agit de 75.2 % des femmes et 54.7 % des hommes. Le graphique n° 21 illustre une évolution linéaire avec l'âge.

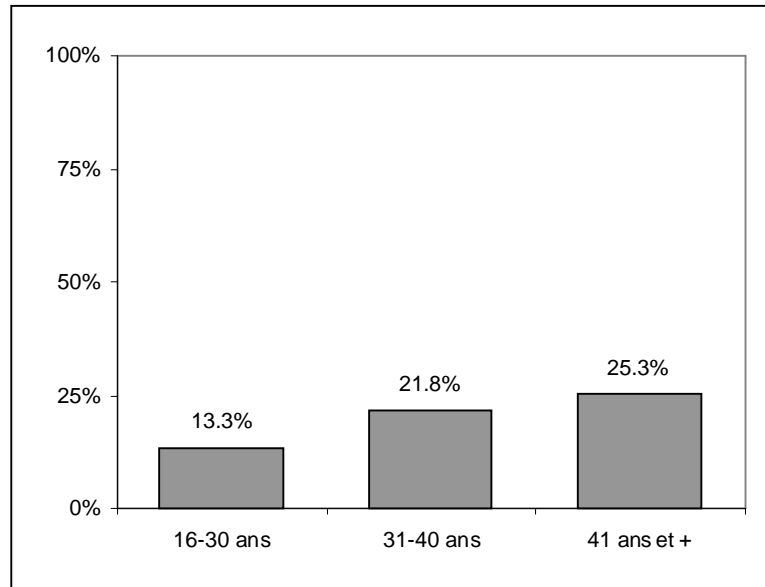
Graphique n° 21 :
Avez-vous pensé à établir votre bail à loyer au nom des deux partenaires ?
Pourcentage des « oui ».



Question 72 Avez-vous pensé à rédiger une autorisation permettant à votre partenaire de vous rendre visite à l' hôpital et d'avoir accès aux renseignements médicaux ?

20.3 % des personnes vivant ou ayant vécu en couple ont pensé à rédiger une telle autorisation (14.4 % des hommes et 25.3 % des femmes). Le pourcentage s' accroît avec l' âge comme le montre le graphique n° 22.

Graphique n° 22 :
Avez-vous pensé à rédiger une autorisation permettant à votre partenaire de vous rendre visite à l' hôpital et d'avoir accès aux renseignements médicaux?
Pourcentage de « oui » des personnes concernées selon l'âge.



Question 73 **Avez-vous pensé à rédiger un testament qui prenne en compte les intérêts de votre partenaire ?**

35.4 % des personnes vivant ou ayant vécu en couple ont pensé à rédiger un testament qui prenne en compte les intérêts de leur partenaire : 29.2 % chez les hommes et 40.9 % chez les femmes.

Le graphique n° 23 montre que l'importance accordée au testament s' accroît avec l' âge. Les répondants diplômés d'une école professionnelle font davantage cette démarche que les autres : 49.2 % contre environ 34 % pour les personnes ayant un CFC ou un titre universitaire. Le revenu est également une donnée socio-démographique qui différencie les répondants sur ce point comme le montre le graphique n° 24.

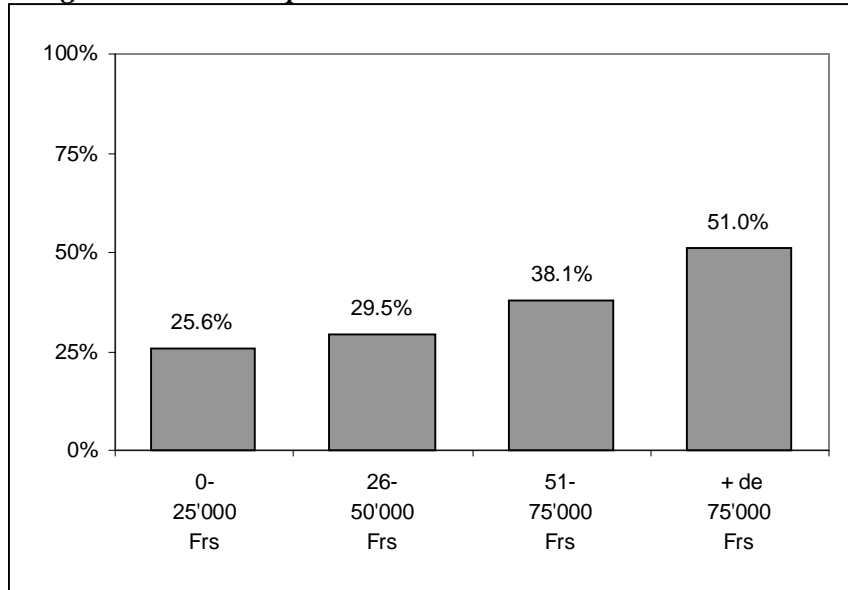
Les analyses corrélationnelles mettent en évidence, chez les plus de 25 ans, un lien entre les questions 72 et 73 réunies et la connaissance du couple par les proches (question 50 à 55 réunies). Plus le couple homosexuel est connu des proches, plus les gays et lesbiennes prennent de telles mesures préventives ($F=.190, p=.0375$).

Parmi les données socio-démographiques, seul l'âge (moins de 25 ans versus plus de 25 ans) influence la rédaction d'une autorisation permettant d'avoir accès aux renseignements médicaux ou d'un testament (ANOVA : $F=18.592$, $p<.0001$). Ainsi les plus âgés ($M=.628$) rédigent davantage de tels documents que les jeunes ($M=.149$)

Graphique n° 23

Avez-vous pensé à rédiger un testament qui prenne en compte les intérêts de votre partenaire ?

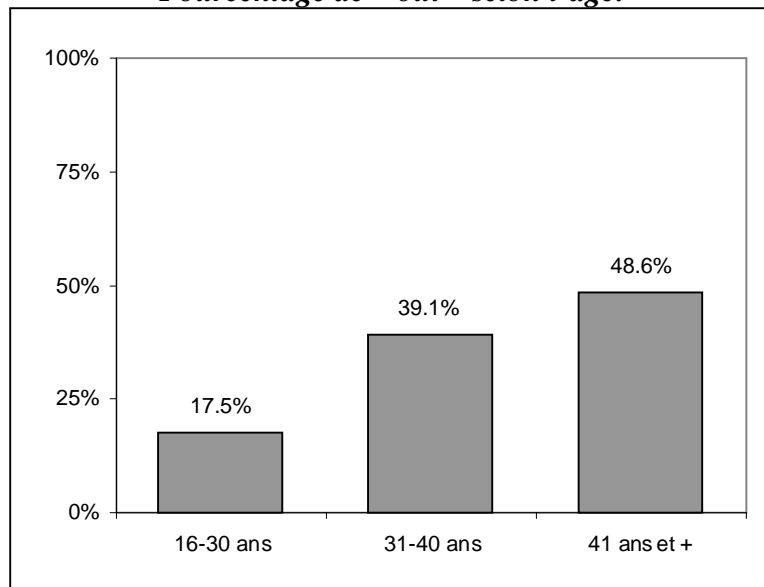
Pourcentage de « oui » des personnes concernées selon la tranche de revenu.



Graphique n° 24

Avez-vous pensé à rédiger un testament qui prenne en compte les intérêts de votre partenaire ?

Pourcentage de « oui » selon l'âge.



Question 74

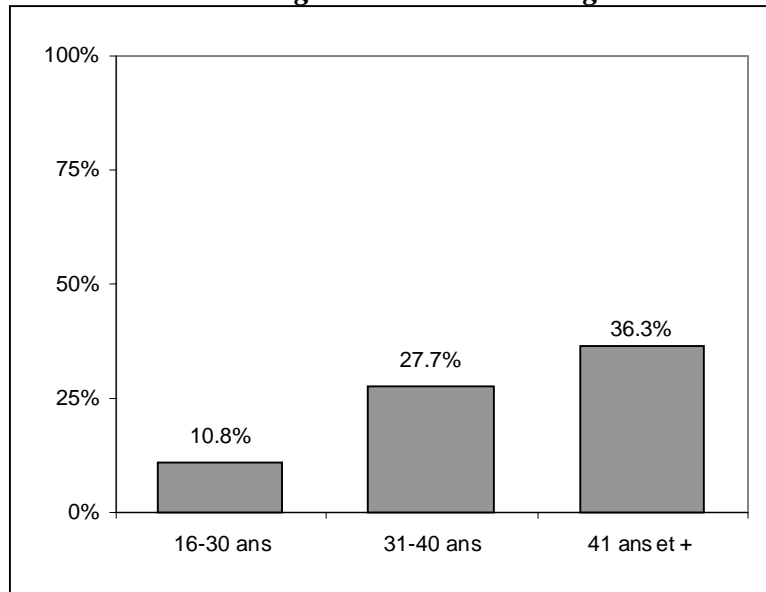
Avez-vous pensé à contracter une assurance-vie en faveur de votre partenaire ?

25.1 % des personnes vivant ou ayant vécu en couple ont contracté une assurance-vie en faveur du partenaire (23.7 % des hommes et 26.4 % des femmes).

Le pourcentage est croissant en fonction de l'âge et du revenu comme l'illustrent les graphiques n° 25 et 26. Les diplômés d'une école professionnelle souscrivent une assurance-vie pour leur partenaire davantage que les autres répondants : 34.7 % contre environ 22.0 %.

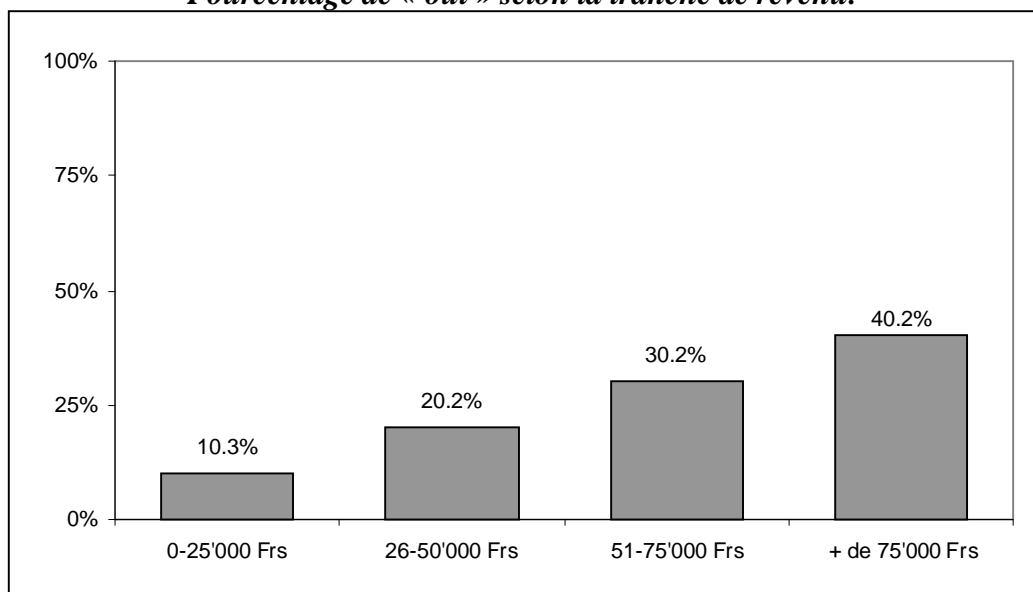
Graphique n° 25

***Avez-vous pensé à contracter une assurance-vie en faveur de votre partenaire ?
Pourcentage de « oui » selon l'âge.***



Graphique n° 26

***Avez-vous pensé à contracter une assurance-vie en faveur de votre partenaire ?
Pourcentage de « oui » selon la tranche de revenu.***



- **Trois quarts des répondants vivent ou ont vécu en couple de même sexe, les femmes davantage que les hommes. 60 % des couples homosexuels ont une**

visibilité bonne ou complète, les couples d'hommes sont plus visibles que les couples de femmes.

- Une mère sur cinq et un père sur trois ne savent pas que leur enfant vit en couple homosexuel. Pour les moins de 25 ans, les proches des gays connaissent significativement plus l'existence du couple des répondants que les proches des filles.
- Le thème du couple homosexuel pose un problème sur le plan relationnel entre la personne homosexuelle et ses parents dans près de la moitié des cas.
- Les amis hétérosexuels sont très largement au courant de l'existence du couple homosexuel des répondants et l'acceptent dans 90 % des cas. Par contre le couple homosexuel est inconnu des collègues de travail ou d'études dans près de la moitié des cas.
- Très peu de personnes vivant en couple se disent concernées par l'acceptation des homosexuels au sein de la communauté religieuse et, parmi les concernées, un quart seulement se sentent acceptés en tant que couple par leur institution religieuse.
- Peu de refus d'accès aux renseignements médicaux ou de visite au partenaire hospitalisé sont à reporter, mais cela concerne des situations peu fréquentes. Ce sont les mêmes répondants qui se sont vus refuser la visite au partenaire hospitalisé par le personnel hospitalier et par la famille du partenaire. L'accès aux renseignements médicaux du partenaire, en l'absence d'un accord écrit entre les deux partenaires, est un manquement à la stricte protection des données. Le personnel médical serait-il enclin à contourner la loi, tant que la famille ne s'y oppose pas ? Les liens d'amour et d'engagement mutuel propres à un couple homosexuel sont mis à un niveau inférieur par rapport aux liens familiaux entre un individu adulte et par exemple ses parents. C'est par-là même renier les droits de l'individu à décider quels liens lui sont précieux. Un partenariat homosexuel permettrait de remédier à cela.
- Peu de gens se sentent concernés par les prestations financières ou tarifs couple qui pourraient leur être accordés. Ce n'est pas étonnant, car il y a peu de possibilités offertes. Mais au vu de nos résultats, les gays et les lesbiennes ne semblent pas prendre en considération les possibilités existantes. On doit aussi prendre en considération que certains tarifs couple ouverts aussi aux homosexuels nécessitent de présenter un bail à loyer aux deux noms (CFF), alors que nombre de gérances refusent cela et qu'un tiers des couples n'ont pas inscrit les deux noms sur le bail.

- **Deux tiers des couples locataires ont pensé à faire un bail aux deux noms, ce qui est un chiffre important, alors que 5.2 % se sont vus refuser un bail à loyer en raison de leur orientation sexuelle.**
- **Par contre, seul 20 % des personnes vivant en couple ont pensé à rédiger une autorisation permettant l'accès aux renseignements médicaux du partenaire et la visite à l'hôpital. Un partenariat officiel aurait l'avantage de protéger les partenaires sans que ceux-ci ne soient obligés d'y penser activement. Il en est de même pour la rédaction d'un testament qui protège le partenaire survivant ou la souscription d'une assurance vie. Sauf pour ce dernier point, les femmes sont plus prévoyantes que les hommes. Le souci de prévoyance augmente avec l'âge.**

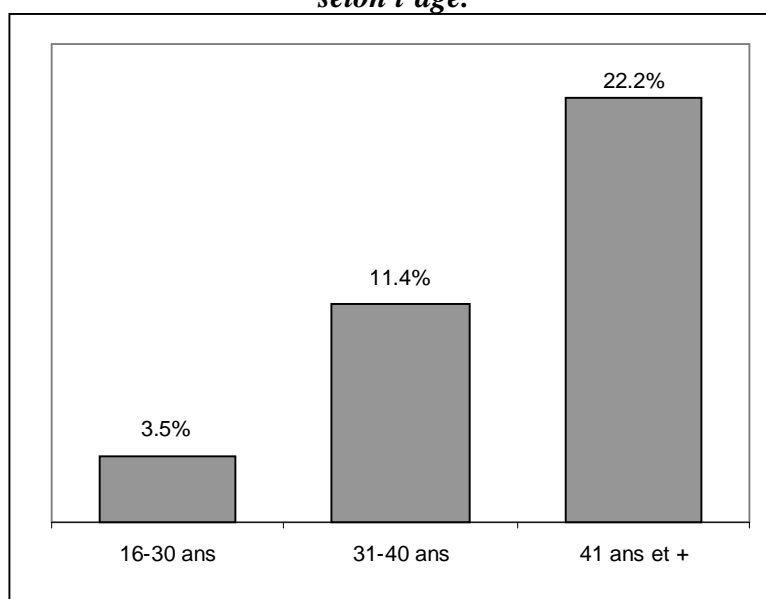
5.4. Si vous êtes séparé-e ou divorcé-e dans le cadre d'un mariage hétéro

5.4.1. Profil des répondants ayant répondu à cette partie

87 personnes ont répondu à la partie C du questionnaire, soit 11.5 % : 10.3 % des hommes et 12.9 % des femmes. Ce chiffre est légèrement supérieur aux données issues de l'état civil des répondants (cf. point 4.5. ; marié-e et divorcé-e = 10.1 %).

Le graphique n° 27 montre que la part des répondants séparés ou divorcés d'un mariage est croissant avec l'âge. Ainsi chez les 41 ans et plus, ce sont 22.2 % qui ont vécu une relation hétérosexuelle officielle. Aucune autre donnée socio-démographique ne se montre relevante.

*Graphique n° 27 :
Pourcentage de personnes séparées ou divorcées d'un mariage hétérosexuel
selon l'âge.*



5.4.2. Réponses aux questions 75 à 77

Question 75 Votre homosexualité vous a-t-elle été reprochée comme une faute lors d'une procédure de divorce ?

Parmi les 87 personnes qui ont répondu à la partie C du questionnaire, 19.5 %, soit 17 personnes, 8 hommes et 9 femmes, disent que l'homosexualité leur a été reprochée comme une faute lors d'une procédure en divorce.

14.9 % n'ont pas répondu à cette question.

Question 76 **Votre homosexualité a-t-elle invoquée contre vous pour limiter votre droit de visite à vos enfants mineurs ?**

Sur 37 personnes concernées, 6 (2 hommes et 4 femmes) disent que leur homosexualité a été invoquée pour limiter leur droit de visite à leurs enfants mineurs.

Question 77 **Votre homosexualité a-t-elle été invoquée contre vous pour l'attribution de l' autorité parentale et de la garde de vos enfants mineurs ?**

9 personnes, 4 hommes et 5 femmes, déclarent que leur homosexualité a été invoquée contre eux pour l' attribution de l' autorité parentale et la garde d' enfants mineurs.

A noter que les questions 76 et 77 concernent en tout 10 personnes.

- **Avec 11.5 % des répondants séparés ou divorcés d'un mariage hétérosexuel, les questions de droit de garde des enfants et la notion de foyer ne sont pas un détail.**
- **Il peut sembler évident que l'homosexualité puisse être utilisée comme argument dans le cadre d'une procédure de divorce. En tout 10 personnes disent avoir été discriminées en raison de leur homosexualité pour la garde des enfants ou le droit de visite.**

5.5. Adoption

Question 78 Votre homosexualité a-t-elle été invoquée contre vous pour vous refuser le droit d'adopter ?

62.6 % de tous les répondants ont répondu à cette question (56.8 % des hommes et 69.4 % des femmes).

9 personnes, 3 hommes et 6 femmes, déclarent que leur homosexualité a été invoquée pour leur refuser le droit d'adopter.

23 personnes (13 hommes et 10 femmes) ont répondu "non" à cette question. On a peine à imaginer qu'il s'agit de personnes ayant fait une demande d'adoption sans que leur homosexualité n'ait pas été invoquée contre elles. Il semble que le libellé de la question ne soit pas optimal.

- **Peu de personnes homosexuelles semblent intéressées par l'adoption, par rapport aux craintes des opposants au partenariat homosexuel.**

5.6. Si vous êtes une femme ...

Question 79 Une insémination artificielle avec donneur vous a-t-elle été refusée en raison de votre orientation sexuelle ?

21 femmes ont répondu à cette question. 296 femmes, soit 84.6 % se disent non concernées et 33 femmes, soit 9.4 % des répondantes, n' ont pas répondu à cette question.

2 femmes, de 41 ans et plus (soit 0,6 % des répondantes) déclarent qu' une insémination artificielle avec donneur leur a été refusée en raison de leur orientation sexuelle.

19 femmes ont répondu par la négative. On a peine à imaginer qu' il s' agisse d' autre chose que de personnes non concernées. Il pourrait s' agir aussi de personnes ayant été inséminées alors qu' elles étaient mariées. En tout cas, là aussi, la question n' a pas été libellée au mieux.

Là encore l' intérêt pour ce thème auprès des lesbiennes se semble pas être aussi grand que nombre d' hétérosexuels le pensent.

- **Peu de lesbiennes semblent être intéressées par l'insémination artificielle avec donneur.**

5.7. Si vous vivez avec des enfants ...

8.2 % des répondants (15 hommes et 47 femmes) ont répondu à la partie F du questionnaire. Ils déclarent vivre avec un enfant.

Autrement dit, 8.2 % des personnes homosexuelles (3.7 % des hommes et 13.4 % des femmes) ayant répondu au questionnaire vivent avec un ou des enfants et cela n' inclut pas ceux qui en ont mais qui ne vivent pas avec.

Le tableau n° 18 présente le mode de vie des personnes vivant avec des enfants. On remarque que presque la moitié vivent en couple homosexuel et un tiers seul.

Tableau n° 18 :
Récapitulatif du mode vie des personnes vivant avec des enfants.

Mode de vie des personnes vivant avec des enfants	
	Nombre d'enfants
Seul	16
Couple hétéro	4
Couple homo	28
En famille	8
Autres	6
Total	62

Question 80 Est-ce un enfant de sang né d'un couple hétéro (mariage ou liaison durable) ?

Dans 88.7 % des cas (15 hommes et 40 femmes), c' est un enfant né d' un mariage ou d' une relation hétérosexuelle durable. 7 femmes répondent par la négative.

Question 81 Est-ce votre enfant ?
ou celui de votre partenaire ?
Autre (enfant adopté ou accueilli) ?

Pour 41 personnes (66.1 %), il s' agit de l' enfant du répondant et pour 20 personnes (32.3 %), il s' agit de l' enfant du partenaire. Dans 2 cas, il s' agit d' un enfant adopté ou accueilli.

Sur les 15 hommes qui vivent avec un enfant, pour 12 de ces hommes, il s' agit de leur propre enfant. Sur 47 femmes qui vivent avec un enfant, dans 29 cas, il s' agit de leur propre enfant.

Question 82 **Vivez-vous seul-e avec le ou les enfant-s ?**
Vivez-vous en couple homo avec le ou les enfant-s ?

Sur les 62 personnes qui ont répondu vivre avec des enfants, 19 personnes (7 hommes et 12 femmes) déclarent vivre seul avec le ou les enfants alors que 36 (32 femmes et 4 hommes) déclarent vivre en couple homosexuel avec le ou les enfants.

Il manque 7 personnes qui ne se définissent dans aucune de ces deux propositions. Déjà dans les données socio-démographiques quelques sujets définissent différemment leur situation familiale. On peut supposer que certaines situations familiales sont difficiles à définir.

Question 83 **Avez-vous subi des discriminations comme parent homo ?**

10 personnes (2 hommes et 8 femmes) disent avoir subi des discriminations en tant que parent homosexuel.

Question 84 **Avez-vous subi des discriminations comme partenaire du parent homo ?**

6 femmes déclarent avoir subi des discriminations en tant que partenaire du parent homosexuel.

- **Avec 8.2 % des répondants vivant avec des enfants, la question des foyers homosexuels avec enfants ne peut être passée sous silence. A ceux qui pensent que les cas de couples homosexuels ayant des enfants sont rares, ce chiffre montre le contraire.**
- **Sur les 62 personnes vivant avec des enfants, seul ou en couple, 10 déclarent avoir subi des discriminations en tant que parent homosexuel et 6 en tant que partenaire du parent homosexuel.**
- **On peut s'imaginer qu'après plusieurs années de vie commune avec le partenaire de son parent, l'enfant crée des liens, qui ne sont certes pas parentaux, mais en tout cas importants et de référence, et qui devraient être considérés à leur juste valeur, par exemple en cas de décès du parent homosexuel qui avait la garde de l'enfant.**

6. DISCUSSION

6.1. Visibilité

6.1.1. Les différents types de visibilité

Nous avons distingué empiriquement divers types de visibilité : dans le milieu scolaire (pour les moins de 25 ans seulement), en général, dans la vie sociale, au travail et en tant que couple homosexuel.

Les analyses corrélationnelles montrent que les liens entre ces différents types de visibilité sont étroits. En témoignent, à titre d'exemple, les corrélations très significatives dans le tableau n° 19.

Par contre on note des différences selon le sexe, mais seulement chez les moins de 25 ans. Ainsi, pour les jeunes hommes, il existe une corrélation fortement significative entre visibilité en tant que couple homosexuel et visibilité dans la vie sociale ($F=.771$, $p<.0001$) alors que la corrélation n'est pas significative pour les femmes de moins de 25 ans. Ainsi pour les jeunes hommes gays, plus ils sont visibles en tant qu'individus dans la vie sociale, plus ils sont visibles en tant que couple. Mais ceci n'est pas le cas pour les jeunes femmes lesbiennes.

*Tableau n° 19 :
Corrélations entre différents types de visibilité
pour les hommes et femmes de plus de 25 ans.*

Item 1	Item 2	Correlation	p-value
Visibilité en tant que couple	Visibilité générale	0.684	<.0001
Visibilité en tant que couple	Visibilité dans la vie sociale	0.693	<.0001
Visibilité générale	Visibilité dans la vie sociale	0.808	<.0001

6.1.2. Visibilité : coming out et vivre ouvertement son homosexualité

Dans le questionnaire, nous avons défini la visibilité à l'attention des répondants de la manière suivante : est visible, celle ou celui qui a fait son coming out et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité. Deux notions émergent dans cette définition : (1) le coming out et (2) vivre ouvertement son homosexualité.

Faire son coming out, c'est dire à autrui que l'on est homosexuel. On peut choisir de le dire à seulement une personne ou à quelques personnes choisies dans son entourage ou encore à tous les gens que l'on rencontre dans tous les domaines de la vie.

Vivre ouvertement son homosexualité, c'est en premier lieu ne pas en faire un secret et donc en parler à sa famille, ses ami-e-s, etc. Mais cette notion est très subjective et chaque individu vit ouvertement son homosexualité à sa manière. Certains en parlent une fois, puis plus jamais, d'autres de temps en temps seulement. Certains vont dans leur famille avec

leur partenaire. D'autres disent être ouvertement homosexuels mais n'en parlent jamais, estimant que cela fait partie de leur vie privée. Certaines de ces personnes admettent néanmoins que, s'ils vivaient avec une femme et avaient des enfants, ils raconteraient par exemple leur week-end en famille à leurs collègues de travail, alors qu'ils ne partagent pas avec ces derniers le récit des vacances qu'ils ont passées avec leur partenaire.

C'est parce que la visibilité et les notions qu'elle contient se situent sur un continuum, que les répondants devaient choisir leur réponse sur une échelle de cinq points.

Les données sur la visibilité déclarée peuvent être comparées avec les données plus concrètes de la connaissance de l'homosexualité des individus par leur entourage. On remarque une bonne concordance entre la notion de visibilité et le coming out auprès de personnes de la famille ou de l'entourage amical (questions 30 à 33 réunies).

Ainsi pour les moins de 25 ans, on note une corrélation entre ces deux items ($F=626$, $p=.0147$), et cette corrélation est très significative ($F=301$, $p<.0001$) pour les répondants de plus de 25 ans, tous sexes confondus. On a donc la confirmation que plus les individus se disent visibles, plus leur homosexualité est connue de leur mère, père, frères et sœurs ou des amis hétérosexuels.

Pour étudier en quoi la notion de visibilité recoupe celle de « vivre ouvertement son homosexualité », nous nous sommes intéressés au facteur: se sentir obligé de jouer un rôle. Il y a une corrélation négative très significative entre le fait de se sentir obligé de jouer un rôle et la visibilité générale, chez les répondants de plus de 25 ans ($F=-.250$, $p<.0001$). Ainsi, moins les individus sont visibles, plus ils se sentent obligés de jouer un rôle dans leur vie. Le lien entre ces deux variables permet de dire que, selon nos résultats, la notion de visibilité recouperait effectivement l'idée de vivre ouvertement son homosexualité.

On ne note par ailleurs aucune différence en fonction des diverses données socio-démographiques pour ce facteur « se sentir obligé de jouer un rôle ».

On peut donc conclure que la notion de visibilité individuelle, telle que nous l'avons mesurée dans notre étude, est une variable compréhensible pour les personnes homosexuelles et qu'elle mesure ce qu'elle définit.

6.1.3. Visibilité du couple homosexuel

La relation entre la visibilité en tant que couple homosexuel et la connaissance du couple homosexuel par les proches (questions 50 à 55 réunies) est plus complexe. On remarque en effet une différence selon le sexe. Plus les hommes sont visibles en tant qu'individus ou en tant que couple homosexuel et plus leur couple homosexuel est connu de leurs proches, ce qui n'est pas le cas des lesbiennes (voir tableau n° 20). C'est particulièrement fort pour les moins de 25 ans. Ainsi pour les lesbiennes, visibilité en tant que couple ne serait pas synonyme de coming out auprès des proches. Est-ce à dire que la notion de visibilité du couple lesbien n'a pas forcément à voir avec la connaissance du couple par les proches, alors que c'est le cas pour les gays ? En outre, nous avons vu plus haut que, pour les jeunes hommes gays, plus ils sont visibles en tant qu'individus dans la vie sociale, plus ils sont visibles en tant que couple, mais que ceci n'est pas le cas pour les jeunes lesbiennes. Il se peut que pour les hommes, faire connaître l'existence de son couple homosexuel fasse partie du processus de coming out général mais pas nécessairement pour

les femmes. D'autres études seraient nécessaires pour étudier les différentes composantes de ces notions.

Tableau n° 20 :
Corrélations entre la connaissance du couple homosexuel par les proches et la visibilité en tant que couple ou générale.

	Items 1	Items 2	Correlation	p-value
Hommes	Couple homosexuel connu	Visibilité en tant que couple	.250	.0447
> 25 ans	Couple homosexuel connu	Visibilité générale	.615	<.0001
Femmes	Couple homosexuel connu	Visibilité en tant que couple	.177	.1139
> 25 ans	Couple homosexuel connu	Visibilité générale	.149	.1919
Hommes	Couple homosexuel connu	Visibilité en tant que couple	.833	<.0001
< 25 ans	Couple homosexuel connu	Visibilité générale	.765	.0077
Femmes	Couple homosexuel connu	Visibilité en tant que couple	.353	.2973
< 25 ans	Couple homosexuel connu	Visibilité générale	.407	.6654

6.1.4. Visibilité dans le milieu scolaire

Dans un domaine réservé aux jeunes répondants, on remarque une corrélation entre la visibilité dans le milieu scolaire et le coming out au personnel scolaire ($F=.339$, $p=.0155$), ainsi qu'une corrélation très significative entre la visibilité dans le milieu scolaire et le coming out aux amis et à la famille ($F=.545$, $p<.0001$). Donc, plus les jeunes se disent visibles dans leur milieu scolaire, plus ils en parlent au personnel scolaire, à leurs amis et à la famille.

6.1.5. Visibilité et données socio-démographiques

Les données socio-démographiques telles que le sexe, la formation, le revenu et la taille de la ville n'influencent pas la visibilité générale.

Par contre l'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence positive de l'âge sur la visibilité. L'âge entraînerait une meilleure visibilité lorsque l'on compare les moins de 25 ans ($M=1.727$) et les plus de 25 ans ($M=2.676$) ($F=16.161$, $p<.0001$). Ainsi l'âge permettrait d'évoluer positivement dans sa manière de vivre son homosexualité.

En fait, ce sont les individus de la tranche d'âge 31-40 ans qui sont les plus visibles, alors que ceux de la tranche d'âge 41 ans et plus, sont moins visibles. Il semble que ces derniers n'aient pas tous et toutes autant bénéficié de l'évolution favorable des mentalités qui s'est produite dans les 20 dernières années, ce qui se remarque dans leur degré de visibilité, inférieur à celui des 31-40 ans.

En outre nous avons vu que les répondants vivant en couple homosexuel sont plus visibles que ceux vivant seul. Probablement se joue-t-il ici deux mécanismes. Premièrement, pour vivre en couple il faut avoir acquis une certaine acceptation de soi en tant qu'homosexuel, donc une certaine visibilité. Par exemple, il faut oser mettre les deux noms sur la porte et on peut difficilement cacher à sa famille ou à ses amis que l'on vit avec quelqu'un et qu'il n'y a qu'un grand lit dans la chambre à coucher. Deuxièmement, vivre en couple homosexuel pourrait pousser à améliorer sa visibilité. Par exemple, ce peut être l'occasion de faire son coming out à sa famille ou à des amis, ou encore de rédiger des contrats communs ou des testaments protégeant le partenaire. D'autres études sont nécessaires afin de mieux cerner les mécanismes psychologiques en jeu dans la visibilité du couple homosexuel, d'autant plus que l'on a vu qu'un tiers des pères et 20 % des mères ne sont pas au courant de l'existence du couple homosexuel de leur enfant.

6.2. Jeunesse

Les données concernant les répondants âgés de moins de 25 ans sont particulièrement importantes pour deux raisons : (1) l'intérêt suscité par la récente recherche vaudoise de Cochand, Singy & Moret (2001) mettant en avant les difficultés psychologiques des jeunes gays, (2) les campagnes de sensibilisation de diverses associations homosexuelles suisses ayant pour objectif de donner la place à un dialogue à l'école sur l'homosexualité.

Nous avons investigué en particulier les relations des jeunes gays et lesbiennes avec leur école. D'autres données concernent les relations entre les jeunes homosexuel-les et leur famille.

Les relations entre faire son coming out à sa famille ou au personnel scolaire et les pressions familiales exercées sur le jeune afin qu'il change son orientation sexuelle sont très différentes selon le sexe. Le tableau n° 21 montre que les jeunes gays et lesbiennes vivent les pressions familiales différemment.

Tableau n° 21 :
Relations entre coming out et pressions familiales.

	Items 1	Items 2	Correlation	p-value
Hommes	Coming out au personnel scolaire	Pressions familiales	-.163	.4610
< 25 ans	Coming out aux amis et à la famille	Pressions familiales	-.417	.0596
Femmes	Coming out au personnel scolaire	Pressions familiales	.906	<.0001
< 25 ans	Coming out aux amis et à la famille	Pressions familiales	-.125	.7391

Pour les garçons, on remarque une tendance de corrélation négative entre le fait de parler de son homosexualité à ses amis et sa famille et les pressions familiales pour changer d'orientation sexuelle. Ainsi, moins ils subissent de pressions familiales, plus ils font leur coming out, ou inversement, plus ils subissent de pressions familiales, moins ils font leur coming out aux amis et à la famille. Les analyses statistiques réalisées ne nous permettent pas d'y voir une relation de causalité, mais seulement un lien entre ces deux variables.

Précisons que pour des raisons techniques, nous avons additionné les items coming out : « au meilleur-e copain ou copine », « aux camarades de classe », « à la famille ». L'item « famille » est très large et peut être compris différemment par les sujets : par exemple, on peut avoir fait son coming out à ses frères et sœurs, mais pas à ses parents. Logiquement, les pressions familiales devraient avoir lieu après le coming out. En tout cas, d'autres recherches seraient nécessaires pour analyser plus en profondeur cet aspect. Néanmoins, on peut émettre plusieurs hypothèses : (1) les pressions familiales exercées sur le jeune gay afin qu'il change d'orientation sexuelle l'inciteraient à ne pas parler de son homosexualité à des amis, des camarades de classe ou certains membres de sa famille, (2) faire son coming out dans son entourage familial et/ou amical aurait un effet dissuasif sur les parents dans leur volonté que le jeune change son orientation sexuelle, ou (3) serait le signe d'une confiance en soi et d'une force psychologique permettant au jeune gay de faire face aux pressions et d'y mettre fin rapidement.

Pour les filles, il n'y a aucun lien statistiquement significatif entre les pressions familiales et le coming out aux amis et à la famille. Par contre, plus elles subissent de pressions familiales, plus elles se confient au personnel scolaire.

Le personnel scolaire serait donc une source de soutien que les filles peuvent mieux utiliser que les garçons lorsqu'elles subissent des pressions familiales. Les jeunes gays qui subissent des pressions familiales resteraient seuls avec ce dilemme.

Pour les jeunes gays, les pressions familiales sont corrélées positivement ($F=.543$, $p=.0029$) avec l'impression de devoir jouer un rôle à l'école. Ainsi, plus les jeunes gays subissent des pressions familiales, plus ils disent se sentir obligés de jouer un rôle à l'école. Les pressions familiales pourraient donc avoir pour effet le développement des capacités des jeunes gays à cacher leur orientation dans leur principal environnement social, plutôt qu'à les vivre. Cela confirme l'hypothèse présentée plus haut, à savoir que les pressions familiales inciteraient les jeunes gays qui les subissent à ne pas parler de leur homosexualité à leurs amis, jouant ainsi un rôle socialement acceptable.

Pour les jeunes gays uniquement, il y a une corrélation négative entre la visibilité dans le milieu scolaire et le fait de se sentir obligé de jouer un rôle à l'école ($F=-.365$, $p=.0280$). Ainsi plus ils sont visibles à l'école, moins les jeunes gays disent se sentir obligés d'y jouer un rôle.

Pour les jeunes lesbiennes il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre les pressions familiales et l'impression de devoir jouer un rôle à l'école. Néanmoins, pour ce qui est de jouer un rôle dans la vie en général (question 18), il y a une corrélation qui tend à être significative avec la connaissance de l'homosexualité par la mère, le père, les frères et sœurs (questions 30 à 33 réunies) ($F=.658$, $p=.0533$), ce qui n'est pas le cas pour les jeunes gays. Ainsi les jeunes lesbiennes dont les parents connaissent l'homosexualité ont davantage l'impression de devoir jouer un rôle dans leur vie sociale, mais pas dans le milieu scolaire.

Pour les jeunes lesbiennes, mais pas pour les jeunes gays, plus elles renoncent à des activités scolaires, plus elles font leur coming out au personnel scolaire. Il est difficile de faire une hypothèse concernant le lien entre ces deux variables.

A noter que pour les gays comme pour les lesbiennes, il n'y a pas de corrélation significative entre le coming out au personnel scolaire et le coming out aux amis ou/et à la famille, ce qui est un point important.

6.3. Violence

Un thème souvent discuté par les associations homosexuelles est celui des violences subies par les homosexuel-les du fait de leur orientation sexuelle. Notre enquête relève les violences subies dans divers domaines de la vie, dont voici les principaux points :

- Les agressions physiques ou verbales en raison de l'orientation sexuelle concernent plus du tiers des répondants.
- Les agressions physiques ou verbales durant la scolarité concernent aussi un tiers des répondants.
- Quatre gay sur dix en ont été victimes.
- Ce sont les agressions verbales et les insultes qui sont les plus fréquentes puisqu'elles concernent 32 % des répondants et de manière égale les deux sexes.
- En seconde position, viennent les agressions physiques qui concernent deux fois plus les gays (1 sur 10) que les lesbiennes.
- Peu de victimes portent plainte.
- Rien dans notre étude ne permet de dire que les agressions auraient diminué ces dernières années.

Rappelons que les analyses factorielles (voir annexe B) ont mis en évidence deux facteurs distincts :

- Violences physiques ou verbales subies (items 8, 10 et 11),
- Peur de la violence (items 9 et 13).

Les analyses corrélationnelles montrent que ces deux facteurs sont corrélés de manière significative pour les moins de 25 ans ($F=.334$, $p=.0034$) et de manière très significative pour les plus de 25 ans ($P=.348$, $p<.0001$). Chez les moins de 25 ans, c'est seulement chez les hommes que ces deux facteurs sont corrélés ($F=.519$, $p<.0001$) ; la réalité semble être autre pour les lesbiennes.

Nous allons maintenant étudier les relations entre ces deux facteurs et d'autres données de notre recherche.

6.3.1. Violence et visibilité

Il n'y a pas de lien statistiquement significatif entre les violences subies et la visibilité. Par contre il y a une relation entre la peur de la violence et la visibilité.

Pour les répondants de plus de 25 ans, il y a la tendance à une corrélation négative entre la visibilité dans la vie sociale et la peur de la violence ($F=-.090$, $P=.0663$) et une corrélation également négative mais franche entre la visibilité en tant que couple et la peur de la violence ($F=-.148$, $p=.0048$). Ainsi plus on a peur de la violence, moins on serait visible. Cette corrélation montre bien que lorsque la personne homosexuelle prend la

décision d'être visible ou pas, la peur d'agressions homophobes prend une place non négligeable dans le processus décisionnel.

Pour les jeunes de moins de 25 ans, il n'y a pas de corrélation significative. Par contre, en y regardant de plus près, on note une tendance, mais seulement pour les hommes de moins de 25 ans, entre la visibilité générale et la peur de la violence ($F=.330$, $p=.0800$), mais pas entre la visibilité et les violences effectives. Ainsi plus ils sont visibles, plus les gays auraient tendance à avoir peur de la violence.

Chez les moins de 25 ans, il n'y a pas de corrélation significative entre la visibilité en milieu scolaire et, d'une part les violences, d'autres part le renoncement à des activités dans le cadre scolaire. Ainsi, selon les chiffres de notre enquête, les violences homophobes à l'école ou le renoncement par les homosexuel-les à des activités organisées par l'école n'ont pas de lien significatif avec une visibilité accrue à l'école. C'est en tout cas ainsi que le ressentent les jeunes ayant participé à notre enquête. On peut se questionner sur les implications psychologiques de ce fait et d'autres recherches seraient nécessaires pour répondre aux questions suivantes : les violences subies à l'école en raison de l'orientation sexuelle sont-elles indépendantes de la visibilité des jeunes ? Si oui, comment les jeunes font-ils pour se protéger de ces violences si la non-visibilité n'est pas forcément une solution ?

On remarque que, pour les deux catégories d'âge, ni la peur de violences ni les violences subies ne sont corrélées avec le fait que l'entourage proche est au courant de l'homosexualité des répondants. Il semble qu'il s'agisse de deux événements distincts, alors que l'entourage pourrait être un soutien nécessaire.

6.3.2. Violence et données socio-démographiques

L'analyse de variance (ANOVA) ne met en évidence aucune influence du sexe, de l'âge, du revenu, du niveau de formation ou de la taille de la ville de domicile sur la peur de la violence.

L'analyse de variance ne met pas en évidence d'influence de l'âge ou du sexe sur les violences subies. Par contre on note une influence de la taille de la ville de domicile ($F=2.813$, $p=.0309$). Ainsi les violences sont significativement plus nombreuses quand on habite une ville moyenne (10 à 60' 000 habitants, $M=.690$) que quand on habite une petite ville (moins de 10' 000 hab., $M=.286$, $p=.0081$) ou un village (moins de 4' 000 hab., $M=.446$, $p=.0373$).

6.3.3. Violence et auto-protection

Face aux violences ou à la peur de la violence, il existe des stratégies ou des comportements qui permettent de se sentir mieux protégé.

Sans doute un des moyens de protection les plus utilisés est le fait de jouer un rôle, c'est à dire faire comme si l'on n'était pas homosexuel.

Pour les plus de 25 ans seulement, la peur de la violence est corrélée avec le fait de se sentir obligé de jouer un rôle ($F=.156$, $p=.0016$), mais les violences subies ne sont pas corrélées avec le fait de jouer un rôle.

Ainsi, pour les gays et lesbiennes de plus de 25 ans, plus ils ont peur de la violence, plus ils disent se sentir obligés de jouer un rôle. Les plus jeunes semblent ne pas être sous l'emprise de ce fonctionnement. Sans pouvoir déceler de relation de cause à effet, on peut émettre des hypothèses. Il peut s'agir d'un progrès réalisé d'une génération à l'autre, ou bien les jeunes n'ont-ils pas encore intégré ce type de défense qui se développerait plus tardivement. Nous penchons pour la première hypothèse, étant donné l'âge avancé de la prise de conscience de l'orientation sexuelle des jeunes gays (cf. Cochand, Moret & Singy, 2001) et du fait qu'ils sont l'objet de violences déjà pendant leur scolarité.

Pour les plus de 25 ans, les violences physiques et verbales subies sont corrélées avec la rédaction d'un document donnant accès aux renseignements médicaux et d'un testament (questions 72 et 73 réunies) ($F=.152, p=.0095$). Ainsi plus ils ont subi de violences, plus ils rédigeraient un testament ou un document permettant au partenaire d'avoir accès aux renseignements médicaux. La peur de la violence a tendance à être corrélée avec la rédaction d'un document donnant accès aux renseignements médicaux et d'un testament (questions 72 et 73 réunies) ($F=.106, p=.0744$). Ainsi les violences subies rendraient les victimes conscientes qu'elles doivent se protéger d'actes, pas forcément violents en tant que tels, mais en tout cas discriminatoires et irrespectueux de leurs conditions de personnes homosexuelles.

6.4. Discriminations

Si l'on tient compte de toutes les discriminations répertoriées dans notre questionnaire (discriminations, violences et rejet par la famille), 74 % des répondants se sont sentis discriminés d'une manière ou d'une autre en raison de leur orientation sexuelle. Avec 80% des répondants renonçant à des gestes de tendresse en public envers une personne de même sexe, c'est encore plus de gays et lesbiennes qui se discriminent eux-mêmes, probablement pour éviter d'éventuels actes d'agressions physiques ou verbales.

Ce chiffre fait état des discriminations ressenties par les sujets et contient une part de subjectivité. Ce qui est une discrimination pour les uns n'en sera pas pour d'autres. Par exemple, pour certains homosexuels, embrasser tendrement son compagnon dans la rue est inacceptable, car ils considèrent l'homosexualité comme différente et minoritaire et n'estiment pas normal de revendiquer les mêmes pratiques que la majorité hétérosexuelle. Par contre, d'autres estiment qu'ils ont ce droit tout autant que les hétérosexuels et ils veulent pouvoir embrasser leur compagnon sans risque d'être agressés, s'ils en ont l'envie.

Lorsqu'on lit certains articles comme récemment dans la revue Médecine & Hygiène, ou certaines publicités contre la Gay Pride de Sion, largement commentés dans les quotidiens d'information, c'est 100 % des gays et lesbiennes qui sont objectivement discriminés, étant donné qu'ils ont été associés sans preuve à des pédophiles et des meurtriers. C'est encore une discrimination objective de ne pouvoir se défendre légalement contre ce qui semble être une diffamation, voire une incitation à la haine envers un groupe social.

Au-delà de la subjectivité de la notion de discrimination ressentie, nous pouvons considérer que lorsque les répondants ressentent une discrimination en raison de leur

orientation sexuelle, il y a au moins la conscience que l'homosexualité les freine dans leur vie et dans leur épanouissement.

De l'analyse descriptive des résultats sur le thème des discriminations il ressort les points suivants :

- Un tiers des répondants se sont sentis discriminés pendant leur scolarité, les gays deux fois plus que les lesbiennes.
- Un quart se sont sentis discriminés pendant leur formation professionnelle ou leurs études supérieures, hommes et femmes de manière égale.
- Pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études supérieures, les hommes sont très significativement plus discriminés par des individus que les femmes.

Cette étude ne permet d'étudier les implications sociales et psychologiques des discriminations que partiellement. Nous espérons que nos résultats susciteront d'autres recherches dans ce domaine. Néanmoins il nous est possible de mettre à jour certains faits intéressants.

6.4.1. Discriminations pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études supérieures

L'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence de l'âge sur les discriminations subies par l'institution (plus de discriminations pour les plus de 25 ans ($M=.337$) que chez les plus jeunes ($M=.139$), $F=5.834$, $p=.0161$) et une influence du sexe sur les discriminations subies par des individus pendant la formation scolaire ou professionnelle (plus de discriminations chez les hommes ($M=.705$) que chez les femmes ($M=.344$), $F=15.013$, $p<.0001$). Il n'y a aucune influence des autres données socio-démographiques.

C'est justement parce que les gays, et sans doute aussi les lesbiennes (mais les données manquent à ce sujet en Suisse), construisent leur identité d'homosexuel-le pendant la période de la scolarité et de la formation professionnelle, que les discriminations subies pendant cette période peuvent avoir un rôle important. On remarque en effet que pour les plus de 25 ans, la peur de la violence est corrélée avec les discriminations par l'institution ($F=.177$, $p=.0007$) et avec les discriminations par des individus pendant la scolarité ou la formation professionnelle ($F=.191$, $p=.0003$). Par contre pour les plus jeunes, seul le dernier facteur cité est corrélé avec la peur de la violence ($F=.409$, $p=.0004$).

Les violences physiques et verbales effectivement subies par les plus de 25 ans sont très significativement corrélées avec les discriminations subies pendant la scolarité ou la formation professionnelle, que ce soit par les institutions ($F=.234$, $p<.0001$) ou par des individus ($F=.272$, $p<.0001$). Ainsi plus les répondants ont subi de violences, plus ils auraient été discriminés pendant leur scolarité, par l'institution ou par les individus. En revanche, les violences subies par les moins de 25 ans ne sont corrélées significativement qu'avec les discriminations d'individus pendant la scolarité ou la formation professionnelle ($F=.256$, $p=.0463$) et pas celles des institutions.

Sur ces deux derniers points, on peut supposer un progrès pour la jeune génération, pour laquelle seules les discriminations subies par des individus dans le cadre scolaire ou de formation professionnelle ont un lien avec la peur de la violence et avec les violences subies par la suite. Il est vrai que les 16-30 ans déclarent plus de discriminations de la part d'individus pendant la scolarité (question 21 seule) que leurs aînés. Il est difficile d'interpréter ces résultats qui nécessitent davantage d'investigation.

En tout cas, on ne peut pas dire que les violences et discriminations subies dans le cadre scolaire sont minimales, ni même à la baisse, et elles auraient une implication dans la manière dont les gays et lesbiennes, par la suite, anticipent les réactions des hétérosexuel·les à leur égard. Même les répondants d'un certain âge se rappellent les discriminations qu'ils ont vécues pendant la période scolaire. On note que les discriminations ressenties pendant la scolarité sont plus nombreuses que par la suite pendant la formation professionnelle ou les études supérieures.

6.4.2. Discriminations au travail

Près d'un quart des gays et lesbiennes se sont sentis discriminés sur leur lieu de travail.

Il y a une tendance à une corrélation entre discriminations au travail (questions 44 à 48 réunies) et visibilité générale chez les plus de 25 ans ($F=.127$, $p=.0578$). Ainsi plus les personnes homosexuelles sont visibles, plus elles se sentiraient discriminées au travail.

L'analyse de variance (ANOVA) met en évidence une influence du revenu sur le refus d'un emploi en raison de l'orientation sexuelle ($F=2.851$, $p=.0372$). Les répondants gagnant moins de 25' 000 Fr. se voient refusés plus souvent un emploi pour cette raison que ceux qui gagnent entre 51' 000 et 75' 000 Fr. ($p=.0065$) et ceux qui gagnent plus de 75' 000 Fr. ($p=.0143$). Au vu de ces différences en fonction du salaire, le type d'emploi ou de branche professionnelle joue probablement un rôle.

L'homosexualité de l'individu et l'existence de son couple homosexuel ne sont connus des collègues de travail que dans la moitié des cas. L'acceptation est certes bonne (80 % des cas), mais on a vu plus haut que plus la personne homosexuelle est visible, plus elle est discriminée à son travail. Ceci alors qu'elle y divulgue peu son homosexualité.

Si les réalités sociales sont diverses (nous avons vu en effet que, pour un tiers des personnes concernées, le/la partenaire d'un couple homosexuel est invité·e lors de soirées ou sorties d'entreprise), le domaine professionnel semble être, au vu de nos chiffres, problématique pour les gays et lesbiennes de Suisse romande.

7. CONCLUSION ET PROPOSITIONS

L'enquête VoGay, effectuée en 1999, a permis de relever pour la première fois les discriminations que vivent les gays et les lesbiennes en Suisse romande. Cette étude complexe et riche n'intéressera pas seulement les militants homosexuels, mais aussi tous les intervenants sociaux, dans les domaines scolaire, professionnel, syndical, juridique ou psychosocial. Certaines données, déjà obtenues sur les hommes homosexuels lors d'études précédentes, sont enfin accessibles à propos des lesbiennes.

Les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, telles qu'elles sont ressenties par les gays et lesbiennes qui ont répondu à notre questionnaire, concernent trois quarts d'entre eux. Les discriminations touchent tous les domaines de la vie, mais principalement :

- le domaine scolaire et de formation professionnelle : un tiers des répondants,
- le domaine professionnel : un quart des répondants concernés,
- les relations avec la famille : un quart des répondants,
- le domaine religieux : un quart des répondants concernés,
- le couple homosexuel.

En outre, les agressions verbales ou physiques touchent un tiers des gays et lesbiennes et rares sont ceux qui portent plainte. De plus rien dans nos résultats ne nous porte à croire que les agressions auraient diminué lors des dernières années.

A côté de ces discriminations vécues de manière nette par les répondants, on remarque que les discriminations concernant le couple homosexuel, telles que relevées par notre questionnaire, sont secondaires. Au moment de l'enquête, 50 % des répondantes et 29 % des répondants vivent en couple homosexuel. Trois quarts des gays et lesbiennes ont eu une expérience de couple homosexuel, passée ou actuelle.

Il est vrai que les droits inhérents au mariage passent inaperçus ou sont souvent méconnus de ceux et celles qui n'ont pas la possibilité de se marier ou de faire reconnaître leur union d'une autre manière. De nombreux politiques répondent que des dispositions de droit privé ou réglementaires actuellement à disposition suffisent à combler le manque de protection des partenaires d'un couple homosexuel. Néanmoins, les résultats de notre enquête suggèrent que c'est dans ce cas que les inégalités sont les plus importantes, car les décisions reposent alors sur des individus (hétérosexuels pour la plupart) qui tranchent en fonction de critères subjectifs, certainement en fonction de l'image et de l'idée qu'ils ont de l'homosexualité, et rien ne peut nous assurer que leurs connaissances en ce domaine sont à jour et détachées de tout moralisme d'un autre âge.

Ainsi voit-on dans la décision négative à une demande de permis de séjour pour un partenaire étranger d'un couple homosexuel, par exemple, l'idée que deux hommes âgés de 25 et 27 ans sont encore trop jeunes pour que l'on puisse « conclure sans réserve à un lien stable et durable ». Aucun juge ou officier d'état civil n'a le droit de se prononcer officiellement sur la qualité d'un mariage hétérosexuel, alors que se connaître depuis quelques semaines suffit pour se marier et obtenir pour l'époux étranger le droit de séjour. En outre, les inégalités que nous remarquons dans les décisions d'octroi de permis de séjour pour le partenaire étranger d'un couple homosexuel montrent à quel point le traitement des demandes est aléatoire.

Il en est de même pour autoriser le partenaire à rendre visite à un malade. Le personnel hospitalier ne semble que très rarement l'interdire, tant que la famille du malade ne s'y oppose pas. Auquel cas les règles de droit s'appliquent sans réserve, à savoir que c'est à la famille que revient le droit de décider qui peut rendre visite à un malade adulte, si par exemple celui-ci est inconscient.

Pour conclure sur ce point, un partenariat homosexuel permettrait de protéger les gays et lesbiennes des discriminations qu'ils vivent actuellement et qui touchent les individus le plus souvent de manière inattendue et lors d'événements de vie majeurs et délicats (décès, maladie, séparation, décision de vie commune). Un tel partenariat donnerait d'emblée les sécurités nécessaires aux individus qui le forment.

L'école est le lieu de la première acceptation (principalement par le/la meilleur-e ami-e) mais aussi du rejet et de la violence homophobe pour les jeunes gays et lesbiennes. Un tiers des répondants ont été victimes d'agressions physiques ou verbales en raison de leur homosexualité pendant la scolarité ou la formation professionnelle, et ce chiffre est toujours actuel. Dans la discussion, nous avons vu les implications entre école et famille autour de l'orientation sexuelle des jeunes répondants. Ainsi le personnel scolaire serait une source de soutien que les jeunes lesbiennes peuvent mieux utiliser que les jeunes gays lorsqu'elles subissent des pressions de la part de leur famille pour changer d'orientation sexuelle. Il semble que les jeunes gays s'isolent davantage et se sentent obligés de jouer un rôle, lorsqu'ils subissent de telles pressions.

Il est donc nécessaire que l'école accepte le rôle qu'elle peut jouer auprès des jeunes gays et lesbiennes. Et pour cela, le personnel scolaire dans son ensemble doit se mettre au clair avec ce sujet encore tabou dans l'enceinte des écoles. L'information du personnel scolaire nous semble primordiale, non seulement pour sensibiliser les intervenants scolaires sur l'homosexualité, mais aussi pour définir avec eux quels rôles ils peuvent jouer pour aider ces jeunes qui ont tendance à être isolés au sein de leur famille et au sein de l'école, avec les risques associés sur la santé psychique et le parcours scolaire.

Dans le domaine professionnel, les discriminations prennent souvent la forme de harcèlement psychologique (mobbing) et sont nombreuses, alors que les plaintes sont rares. Les plaintes sont tout aussi exceptionnelles dans le cas d'agressions physiques ou verbales ou encore de chantage. Les gays et lesbiennes de Suisse romande semblent préférer ne pas porter devant les autorités les actes délictueux dont ils ou elles sont victimes. Il conviendrait aux associations homosexuelles de mettre sur pied des campagnes d'information sur les droits actuels des gays et lesbiennes lorsqu'ils sont victimes de délits. Des études américaines (dont : Ellis, 1996) ont mis en évidence une relation entre la visibilité au travail et la satisfaction professionnelle des gays et lesbiennes. Il serait donc judicieux de proposer aux grandes entreprises des séminaires de sensibilisation à l'homosexualité, pour le bien des personnes homosexuelles mais aussi, à n'en pas douter, pour le bénéfice des entreprises.

Les résultats montrent que les lesbiennes ont une meilleure acceptation de leur orientation sexuelle de la part de leurs pères et, en outre subissent moins d'agressions que les gays. Les hommes auraient ainsi moins d'antipathie envers l'homosexualité féminine qu'envers l'homosexualité masculine. Faut-il y voir un avantage pour les lesbiennes ? Au quotidien, certainement. Mais ces différences de traitements semblent confirmer l'hypothèse souvent avancée que le machisme, encore fortement présent dans notre société, aurait tendance à nier la sexualité féminine. Ainsi si l'homosexualité pose moins de

problèmes aux lesbiennes qu'aux gays sur les points cités, ce ne serait pas parce que l'on a une meilleure estime de l'homosexualité féminine, mais parce qu'on donne moins d'importance à la sexualité des femmes.

Avec une part non négligeable des gays et lesbiennes vivant avec des enfants, la question des foyers homosexuels avec enfants ne peut être considérée dérisoire ou exceptionnelle et, dès lors, passée sous silence. On peut s'imaginer qu'après plusieurs années de vie commune avec le partenaire de son père ou de sa mère, l'enfant crée des liens qui, s'ils ne sont pas parentaux, peuvent être importants et de référence. Or, par exemple en cas de décès, rien n'est réglé, et l'homosexualité des individus impliqués penchent en général en leur défaveur, en raison d'à priori tenaces mais sans fondement. La non-discrimination en fonction de l'orientation sexuelle ou du mode de vie doit être respectée, au besoin grâce à des séminaires de sensibilisation des personnels impliqués, par exemple les juges.

Un quart des répondants se déclarent discriminés au sein de leur famille. Là encore la notion de discrimination est très subjective et nous pensons que l'homosexualité est source de tensions voire de conflits dans la plupart des familles concernées. D'ailleurs, le thème du couple homosexuel pose un problème sur le plan relationnel entre la personne homosexuelle et ses parents dans près de la moitié des cas. Les associations homosexuelles doivent continuer leur travail d'information de la population générale ainsi que leur travail de soutien psychosocial pour les gays et lesbiennes et leurs proches. Le partenariat homosexuel qui verra le jour certainement d'ici quelques années n'est pas la garantie que l'homosexualité ne sera plus difficile à vivre dans la famille ou au travail, ou encore dans l'entourage amical.

Les lois instituant l'égalité entre hommes et femmes n'empêchent pas les discriminations de toutes sortes envers les femmes, nécessitant une vigilance constante et des campagnes de sensibilisation répétées. On peut raisonnablement penser qu'il en sera de même pour les discriminations envers les personnes homosexuelles. Au-delà des améliorations législatives nécessaires déjà réalisées ou à venir, l'information de la population générale, par les médias, des séminaires de sensibilisation spécifiques et par un travail en réseau avec les intervenants sociaux, politiques et syndicaux, doit être accrue.

REFERENCES

Cochand, P., Moret, P. & Singy, P. (2001). Incidences du développement de l'identité sexuelle sur les risques de contamination par le VIH chez les homes homosexuels et bisexuels de 25 ans et moins en Suisse romande. Lausanne : Service de Psychiatrie de Liaison. DUPA.

Ellis, A.L. (1996). Sexual identity issues in the workplace : past and present. In A.L. Ellis & E.D. Riggle (Eds.) Sexual identity on the job issues and services. London: Harrington Park Press.

Moreau-Gruet, F. & Dubois-Arber, F. (1995). Evaluation de la stratégie de prévention du sida en Suisse : Phase 6, 1993-1995. Les hommes aimant d'autres hommes : études 1994. Lausanne : Institut de médecine sociale et préventive. Cahiers de recherches et de documentation.

ANNEXE A :

QUESTIONNAIRE ET RESULTATS BRUTS

Questionnaire VOGAY

Enquête sur les discriminations en Suisse envers les personnes homosexuelles en liaison avec les différentes associations concernées

Pour défendre les droits des gays et lesbiennes, nous souhaitons, par cette enquête, mieux les connaître. Le moment nous paraît favorable en raison de l'intérêt du public et des médias pour notre situation et des révisions des constitutions cantonales et fédérales.

Merci d'avance de votre collaboration.



Pour que cette enquête soit représentative de l'ensemble des personnes homosexuelles, nous vous demandons de bien vouloir donner un exemplaire de ce questionnaire à quelqu'un qui n'a pas vraiment fait son « coming out »¹.

Merci de cet acte militant dont vous comprenez l'importance.

Au besoin, vous pouvez photocopier ce questionnaire ou l'imprimer à partir du site internet www.vogay.ch

La confidentialité des renseignements est assurée ; les réponses ou données sociologiques sont suffisamment générales pour ne pas compromettre l'anonymat.

Données sociologiques (cochez ce qui convient)

Année de naissance : Moyenne = **35.3 ans**

Sexe : masculin : **53.8%** féminin : **46.2%**

Tranche de revenu brut :

0 à 25' 000 **23.4%** 26 à 50' 000 **23.0%** 51 à 75' 000 **31.8%** + de 75' 000 **18.8%**

Canton de domicile :

VD : **35.0%** GE : **23.4%** FR : **7.7%** NE : **5.3%** VS : **3.3%** BE : **3.3%**

ZH : **2.1%** JU : **1.3%** TI : **0.5%** BS : **0.3%** SG : **0.1%** SO : **0.1%**

grande ville : **50.1%** ville moyenne : **21.2%** petite ville : **8.5%** village : **18.2%**
(+ de 60' 000 hab.) (10 à 60' 000 hab.) (- de 10' 000 hab.) (- de 4' 000 hab.)

Vivez-vous **42.7%** seul-e **1.7%** en couple hétéro
 9.8% en famille **38.4%** en couple homo
 6.6% autre (précisez svp) :

Etat civil **3.3%** marié-e **82.7%** célibataire
 2.0% séparé-e **8.1%** divorcé-e
 2.0% mariage blanc **0.0%** veuf/veuve (couple hétéro)

Divers **1.1%** veuf/veuve d'un couple homo

Dernier niveau de formation atteint : **1.7%** en cours de scolarité
 5.5% scolarité obligatoire **20.2%** diplôme d'école professionnelle
 22.7% certificat fédéral de capacité **14.8%** maturité/baccalauréat
 28.4% titre universitaire **6.1%** autres

Canton de travail :

VD : **32.4%** GE : **23.5%** FR : **5.5%** NE : **4.5%** VS : **3.2%** BE : **5.0%**

ZH : **2.2%** JU : **0.9%** TI : **0.5%** BS : **0.3%** SG : **0.3%** SO : **0.1%**

grande ville : **58.0%** ville moyenne : **22.1%** petite ville : **6.6%** village : **6.2%**
(+ de 60' 000 hab.) (10 à 60' 000 hab.) (- de 10' 000 hab.) (- de 4' 000 hab.)

Profession :

¹ Coming out : moment à partir duquel l'individu décide de vivre ouvertement son homosexualité.

En Suisse et seulement en raison de votre orientation sexuelle ...

Jeunesse

Si vous avez moins de 25 ans, répondez aux questions n° 1 à 7, sinon passez plus loin.

- 1) Dans le milieu scolaire, en apprentissage ou études supérieures,
 Quel est votre degré de visibilité² : *Mettez une croix sur l'échelle ci-dessous*
- | Pas du tout visible | 25 | 50 | 75 | 100 % | (SR) |
|---------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| O % | | | | | |
| 15.4 % | 24.2 % | 11.0 % | 7.7 % | 15.4 % | 26.4 % |
- complètement visible
- 2) Vous est-il arrivé de renoncer à des activités organisées par l'école (sports, camps, soirées, etc.)
 Oui : **17.6 %** Non : **79.1 %** (Sans Réponse) : **3.3 %**
 Si oui, pour quelle raison ?

- 3) Vous sentez-vous obligé-e de jouer un rôle par rapport à :
 Vos camarades de classe ? Vos enseignants ? L'institution ?
 Oui : **37.4 %** Oui : **25.3 %** Oui : **26.4 %**
 Non : **56.0 %** Non : **69.2 %** Non : **67.0 %**
 (SR) : **6.6 %** (SR) : **5.5 %** (SR) : **6.6 %**
 Si oui, pour quelle raison ?

- 4) Durant votre scolarité, apprentissage, études, avez-vous subi des violences verbales ou physiques ?
 Oui : **31.9 %** Non : **65.9 %** (SR) : **2.2 %**
 Si oui, précisez de quelle nature et la durée ?

- 5) Si vous avez fait votre coming out, à qui en avez-vous parlé et comment vous êtes-vous senti-e ?
- | | Oui | Non | (SR/PC) | Soutenu-e | Rejeté-e | (SR/PC) |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| - infirmier-ère scolaire | 11.0 % | 68.1 % | 20.9 % | 90.0 % | 10.0 % | -- |
| - maître-sse de classe | 17.6 % | 61.5 % | 20.9 % | 81.2 % | -- | 18.8 % |
| - direction de l'école | 9.9 % | 64.8 % | 25.3 % | 77.8 % | -- | 22.2 % |
| - meilleur-e copain ou copine | 80.2 % | 8.8 % | 11.0 % | 90.4 % | 5.5 % | 4.1 % |
| - camarades de classe | 44.0 % | 37.4 % | 18.7 % | 87.5 % | 5.0 % | 7.5 % |
| - famille (précisez qui) | 69.2 % | 18.7 % | 12.1 % | 79.4 % | 12.7 % | 7.9 % |
| - autre-s (précisez qui) | 29.7 % | 29.7 % | 40.7 % | 74.1 % | 11.1 % | 14.8 % |
- (PC = pas concerné)
- 6) Si vous vivez en foyer / internat, vous êtes-vous senti-e discriminé-e :
- | | Oui | Non | (PC) | (SR) |
|---------------------------------------|--------------|---------------|---------------|--------------|
| - par un ou plusieurs camarades ? | 4.4 % | 14.3 % | 74.7 % | 6.6 % |
| - par des professeurs ou éducateurs ? | 2.2 % | 13.2 % | 78.0 % | 6.6 % |
| - par l'institution ? | 1.1 % | 17.6 % | 72.5 % | 8.8 % |

² Visibilité : est visible, celle ou celui, qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité.

7) Si vous êtes financièrement dépendant-e, avez-vous subi des pressions familiales ? Si oui :	Oui	Non	(PC)	(SR)	
- A-t-on cherché à vous faire changer d'orientation sexuelle ?	17.6 %	30.8 %	47.3 %	4.4 %	
- Vous a-t-on refusé des moyens financiers pour réaliser sorties, vacances, sport, etc. ?	3.3 %	50.5 %	41.8 %	4.4 %	
- Avez-vous été menacé-e d'être jeté-e hors du milieu familial ?	5.5 %	48.4 %	41.8 %	4.4 %	
- Avez-vous été jeté-e hors du milieu familial ?	1.1 %	52.7 %	41.8 %	4.4 %	
- Autres, précisez ?	1.1 %	33.0 %	49.5 %	16.5 %	

En Suisse et seulement en raison de votre orientation sexuelle ...

A) En tant qu'individu :

Violence

- 8) Avez-vous été agressé-e verbalement ou insulté-e ? Oui : **32.1 %** Non : **66.6 %** (SR) : **1.3 %**
 Si oui, dans quelles circonstances ?
 En quelle année ?
- 9) Avez-vous été victime de chantage ? Oui : **6.9 %** Non : **91.7 %** (SR) : **1.5 %**
 Si oui, dans quelles circonstances ?
 En quelle année ?
- 10) Avez-vous été menacé-e ? Oui : **7.7 %** Non : **90.6 %** (SR) : **1.7 %**
 Si oui, dans quelles circonstances ?
 En quelle année ?
- 11) avez-vous été agressé-e physiquement ? Oui : **7.8 %** Non : **90.4 %** (SR) : **1.8 %**
 Si oui, dans quelles circonstances ?
 En quelle année ?
- 12) Si vous avez été insulté-e, menacé-e ou agressé-e, avez-vous porté plainte ? Oui : **3.6 %** Non : **37.5 %** PC : **51.5 %** (SR) : **7.4 %**
 Si oui, avec quel résultat ?
 En quelle année ?
- 13) Avez-vous déjà eu peur de faire quelque chose ou de vous rendre quelque part ? Oui : **26.2 %** Non : **70.5 %** (SR) : **3.3 %**
 Si oui, dans quelles circonstances ?
 En quelle année ?
- 14) En général...
 Quel est votre degré de visibilité³ : *Mettez une croix sur l'échelle ci-dessous*
 Pas du tout visible complètement visible

³ Visibilité : est visible, celle ou celui, qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité.

O %	25	50	75	100 %	(SR)
8.2 %	21.1 %	21.1 %	24.7 %	24.0 %	0.8 %

Page 4

En Suisse et seulement en raison de votre orientation sexuelle ...

Vie sociale

15) Dans la vie sociale ...

Quel est votre degré de visibilité ⁴ :		<i>Mettez une croix sur l'échelle ci-dessous</i>			
Pas du tout visible		complètement visible			
O %	25	50	75	100 %	(SR)
9.6 %	18.9 %	18.1 %	25.4 %	27.1 %	0.9 %

16) Avez-vous renoncé à certains engagements ou projets ? Oui : **11.4 %** Non : **85.6 %** (SR) : **3.0 %**

Si oui, lesquels ?

En quelle année ?

17) Avez-vous renoncé à une activité politique ? Oui : **5.0 %** Non : **38.7 %** PC : **48.1 %**
(SR) : **8.2 %**

Si oui, pourquoi ?

En quelle année ?

18) Vous sentez-vous parfois obligé-e de jouer un rôle ? Oui : **55.5 %** Non : **40.6 %** (SR) : **4.0 %**

Si oui, dans quelles circonstances ?

Si non, quelles en seraient les conséquences ?

.....

19) Renoncez-vous parfois à des gestes de tendresse en public ? Oui : **79.1 %** Non : **18.6 %** (SR) : **2.2 %**

Si oui, dans quelles circonstances, et pourquoi ?

.....

...

20) Passez-vous vos loisirs avec d'autres personnes

Exclusivement	majoritairement	indifféremment	majoritairement	exclusivement	(SR)
Homo	homo	homo ou hétéro	hétéro	hétéro	
1.2 %	21.9 %	60.6 %	14.1 %	1.3 %	0.8 %

Vous êtes-vous senti-e discriminé-e :

21) Pendant votre scolarité :	Oui	Non	(SR)
- par l'institution ?	15.2 %	79.1 %	5.7 %
- par un ou plusieurs individus ?	27.5 %	64.3 %	8.5 %

⁴ Visibilité : est visible, celle ou celui, qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité.

22) Pendant votre formation professionnelle ou vos études :	Oui	Non	PC	(SR)
- par l'institution ?	10.2 %	72.5 %	14.7 %	2.6 %
- par un ou plusieurs individus ?	19.3 %	62.5 %	13.7 %	4.5 %

23) Vous êtes-vous senti-e discriminé-e au sein de la communauté homosexuelle ?	Oui : 18.2 %	Non : 62.5 %	(SR) : 19.3 %
Si oui, à votre avis, pour quelle raison ?			
..			
.....			
.			

Page 5

En Suisse et seulement en raison de votre orientation sexuelle...

Avez-vous été persécuté, rejeté ou discriminé

24) A l'armée ou à la protection civile :	Oui	Non	PC	(SR)
- par l'institution ?	2.8 %	39.2 %	55.0 %	3.0 %
- par un ou plusieurs individus ?	5.2 %	34.9 %	53.1 %	6.9 %
25) Durant vos loisirs ?	6.3 %	86.9 %	--	6.7 %
26) Dans le cadre du sport :				
- par l'institution ?	2.1 %	59.8 %	34.9 %	3.2 %
- par un ou plusieurs individus ?	5.9 %	54.0 %	33.7 %	6.3 %
27) Dans votre communauté religieuse :				
- par l'institution ?	9.1 %	28.9 %	58.8 %	3.2 %
- par un ou plusieurs individus ?	8.1 %	28.1 %	56.5 %	7.3 %
28) Dans votre famille ?	25.6 %	69.5 %	--	4.9 %
29) Dans un autre contexte ?	9.9 %	55.9 %	--	
34.2%				
(précisez) :				
.....				

Votre homosexualité est-elle connue ou inconnue ? *Si connue, précisez « acceptée » ou « rejetée »*
Si vous n'avez par ex. ni frère, ni sœur, cochez « pas concerné-e »

	Inconnue	connue	(PC)	(SR)	acceptée	rejetée	(SR)
30) de votre mère	20.6 %	74.1 %	4.2 %	1.1 %	78.3 %	12.8 %	
8.9%							
31) de votre père	28.0 %	57.9 %	12.3 %	1.8 %	70.3 %	17.6 %	
12.1%							
32) de vos frères et sœurs	14.4 %	71.6 %	12.3 %	1.7 %	85.4 %	6.1 %	
8.5%							
33) de la plupart de vos amis							
hétérosexuels	14.1 %	84.4 %	0.5 %	0.9 %	91.1 %	1.6 %	
7.4%							

34) d'une autre personne importante pour vous	8.7 %	73.6 %	11.4 %	6.3 %	86.5 %	3.6 %
9.9%						
35) de vos collègues de travail ou d'étude	46.4 %	47.6 %	3.8 %	2.2 %	80.8 %	2.5 % 16.7 %
36) Vous a-t-on refusé un bail à loyer ? En quelle année ?	Oui : 2.8 %	Non : 75.7 %	PC : 20.2 %	(SR) : 1.3 %		
37) Avez-vous connu des problèmes de voisinage ?	Oui : 8.5 %	Non : 90.4 %	(SR) : 1.2 %			
38) Votre médecin est-il au courant ?	Oui : 51.7 %	Non : 39.5 %	PC : 7.5 %	(SR) : 1.3 %		
39) Votre gynécologue est-il / elle au courant ?	Oui : 25.4 %	Non : 19.9 %	PC : 46.6 %	(SR) : 8.1 %		
40) Avez-vous été discriminé-e dans le cadre de soins médicaux :						
	Oui	Non	PC	(SR)		
- par l'institution ?	1.8 %	78.6 %	18.2 %	1.3 %		
- par un ou plusieurs individus ?	3.3 %	74.9 %	18.0 %	3.8 %		

Page 6

En Suisse et seulement en raison de votre orientation sexuelle...

Travail

41) Dans la vie professionnelle... Quel est votre degré de visibilité ⁵ :	<i>Mettez une croix sur l'échelle ci-dessous</i>				
Pas du tout visible	complètement visible				
O %	25	50	75	100 %	(SR)
32.0 %	21.9 %	13.7 %	12.5 %	15.1 %	4.8 %
42) Un emploi vous a-t-il été refusé :	Oui	Non	PC	(SR)	
- par l'institution ?	2.0 %	72.8 %	23.9 %	1.3 %	
- par un ou plusieurs individus ?	1.3 %	69.6 %	23.5 %	5.5 %	
En quelle année ?					
43) Une promotion vous a-t-elle été refusée :	Oui	Non	PC	(SR)	
- par l'institution ?	3.2 %	64.9 %	30.8 %	1.2 %	
- par un ou plusieurs individus ?	3.2 %	61.3 %	30.4 %	5.2 %	
En quelle année ?					
44) Avez-vous été licencié-e :	Oui	Non	PC	(SR)	
- par l'institution ?	2.9 %	67.5 %	28.1 %	1.5 %	
- par un ou plusieurs individus ?	2.6 %	64.1 %	27.6 %	5.7 %	
En quelle année ?					

⁵ Visibilité : est visible, celle ou celui, qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité.

45) Avez-vous été poussé-e à démissionner :	Oui	Non	PC	(SR)
- par l'institution ?	3.4 %	66.4 %	28.8 %	1.3 %
- par un ou plusieurs individus ?	3.6 %	62.9 %	28.4 %	5.2 %
En quelle année ?				

46) Vos supérieur-e-s vous ont-ils / elles directement ou indirectement reproché votre homosexualité ?
 Oui : **8.1 %** Non : **65.0 %** PC : **25.4 %** (SR) : **1.6 %**

47) Vos collègues de travail vous ont-ils / elles parfois persécuté-e, rejeté-e ou discriminé-e ?
 Oui : 12.2 % Non : 65.8 % PC : 20.7 % (SR) : 1.3 %

48) Vos supérieur-e-s vous ont-ils / elles	Oui	Non	PC	(SR)
- persécuté-e (mobbing),	4.6 %	68.2 %	25.2 %	
2.0%				
- rejeté-e ou discriminé-e ?	3.4 %	49.1 %	20.2 %	
27.2%				
Si oui, avez-vous porté plainte ?	10.6 %	78.7 %	- -	
10.6%				

B) Si vous vivez ou avez vécu en couple de même sexe, (oui : **73.1 %** non : **26.9 %**)
Répondez aux questions n° 42 à 67, sinon passez plus loin.

49) En tant que couple homo...					
Quel est votre degré de visibilité ⁶ :	<i>Mettez une croix sur l'échelle ci-dessous</i>				
pas du tout visible	complètement visible				
O %	25	50	75	100 %	(SR)
4.3 %	11.8 %	21.0 %	28.0 %	31.8 %	3.1 %

Le couple homosexuel est-il (ou a-t-il été) connu ou inconnu...

Si connu, précisez « accepté » ou « rejeté ». Si par ex., ni frère ni sœur, cochez « pas concernée-e »

	Inconnue	connue	(PC)	(SR)	acceptée	rejetée	(SR)
50) de votre mère	17.5 %	76.5 %	4.7 %	1.3 %	78.5 %	10.9 %	
10.6%							
51) de votre père	26.8 %	61.1 %	10.8 %	1.3 %	70.1 %	15.1 %	
14.8%							
52) de vos frères et sœurs	10.1 %	75.6 %	13.2 %	1.1 %	86.4 %	5.0 %	
8.6%							
53) de la plupart de vos amis							
hétérosexuels	6.5 %	80.5 %	8.1 %	4.9 %	88.8 %	4.3 %	
7.0%							
54) d'une autre personne importante							
pour vous	8.5 %	89.9 %	0.7 %	0.9 %	90.7 %	2.0 %	
7.2%							

⁶ Visibilité : est visible, celle ou celui, qui a fait son coming out, et qui, à partir de ce moment là, vit ouvertement son homosexualité.

55) de vos collègues de travail ou d'étude %	44.5 %	50.5 %	3.8 %	1.3 %	79.9 %	5.0 %	15.1 %
56) Votre partenaire est-il / elle invité-e lors des sorties et des soirées d'entreprises où les conjoint-e-s sont invité-e-s ?	Oui : 22.8 % Non : 45.0 % PC : 29.8 % (SR) : 2.4 %						
Etes-vous accepté en tant que couple ?	Oui	Non	PC	(SR)			
57) Dans vos loisirs ? 5.6 %	83.9 %	10.5 %	- -				
58) Dans vos activités sportives ?	39.4 %	9.0 %	49.7 %	1.8 %			
59) Dans votre communauté religieuse :							
- par l'institution ?	3.8 %	10.8 %	82.5 %	2.9 %			
- par un ou plusieurs individus ?	3.4 %	10.3 %	78.8 %	7.4 %			
60) Un bail à loyer vous a-t-il été refusé ?	3.6 %	64.9 %	29.8 %	1.6 %			
61) Le transfert d'un bail après le décès ou le départ de votre partenaire vous a-t-il été refusé ?	0.4 %	17.0 %	80.7 %	2.0 %			
62) Une autorisation de séjour en Suisse a-t-elle été refusée à votre partenaire étranger / ère ?	7.2 %	11.2 %	78.5 %	3.1 %			
63) L'accès aux renseignements médicaux concernant votre partenaire malade ou un entretien avec son médecin vous ont-ils été refusé :	Oui	Non	PC	(SR)			
- par l'institution ?	3.4 %	16.8 %	77.4 %	2.4 %			
- par un ou plusieurs individus ?	2.7 %	17.0 %	74.5 %	5.8 %			

Page 8

Le droit de rendre visite à votre partenaire hospitalisé-e vous a-t-il été refusé ...	Oui	Non	PC	(SR)			
64) par la famille de celui-ci / celle-ci ? 2.5 %	1.3 %	24.4 %	71.8 %				
65) par le personnel hospitalier ?	1.3 %	24.4 %	69.6 %	4.7 %			
66) par l'institution ? 4.7 %	1.1 %	23.9 %	70.3 %				
67) Avez-vous dû témoigner contre votre partenaire dans un procès pénal ?	Oui : 0.2 %	Non : 19.3 %	PC : 78.5 %	(SR) : 2.0 %			
68) Le droit de rendre visite à votre partenaire emprisonné-e vous a-t-il été refusé :	Oui	Non	PC	(SR)			
- par l'institution ?	0.2 %	4.3 %	95.1 %	0.4 %			
- par un ou plusieurs individus ?	0.4 %	3.6 %	91.9 %	4.2 %			
69) Une prestation financière, accordée ordinairement au conjoint-e d'un couple marié (par ex. caisse de retraite, dommages et intérêts, usufruits ...) vous a-t-elle été refusée en raison de votre situation de couple non reconnu ?	Oui : 4.9 %	Non : 8.1 %	PC : 86.8 %	(SR) : 0.2 %			

- 70) Un rabais ou un tarif spécial, accordé ordinairement à des personnes vivant en concubinage, vous a-t-il été refusé en raison de votre situation de couple homosexuel ?
 Oui : **16.5 %** Non : **17.5 %** PC : **65.1 %** (SR) : **0.9 %**
- 71) Avez-vous pensé établir votre bail à loyer au nom des deux partenaires ?
 Oui : **46.5 %** Non : **23.3 %** PC : **29.8 %** (SR) : **0.4 %**
- 72) Avez-vous pensé à rédiger une autorisation permettant à votre partenaire de vous rendre visite à l'hôpital et d'avoir accès aux renseignements médicaux ?
 Oui : **20.3 %** Non : **79.2 %** (SR) : **0.5 %**
- 73) Avez-vous pensé à rédiger un testament qui prenne en compte les intérêts de votre partenaire ?
 Oui : **35.4 %** Non : **64.2 %** (SR) : **0.4 %**
- 74) Avez-vous pensé à contracter une assurance-vie en faveur de votre partenaire ?
 Oui : **25.1 %** Non : **74.3 %** (SR) : **0.5 %**

C) Si vous êtes séparé-e ou divorcé-e dans le cadre d'un mariage hétéro (n= 87) sinon passez plus loin ...

- 75) Votre homosexualité vous a-t-elle été reprochée comme une faute lors d'une procédure en divorce ?
 Oui : **19.5 %** Non : **65.5 %** (SR) : **14.9 %**
- 76) Votre homosexualité a-t-elle été invoquée contre vous pour limiter votre droit de visite de vos enfants mineurs ?
 Oui : **6.9 %** Non : **35.6 %** PC : **59.3 %** (SR) : **1.1 %**
- 77) Votre homosexualité a-t-elle été invoquée contre vous pour l'attribution de l'autorité parentale et la garde de vos enfants mineurs ?
 Oui : **10.3 %** Non : **31.0 %** PC : **57.4 %** (SR) : **1.1 %**

D) Adoption (n = 474)

- 78) Votre homosexualité a-t-elle été invoquée contre vous pour vous refuser le droit d'adopter ?
 Oui : **1.9 %** Non : **4.9 %** PC : **93.2 %**

Page 9

E) Si vous êtes une femme ...

- 79) Une insémination artificielle avec donneur vous a-t-elle été refusée en raison de votre orientation sexuelle ?
 Oui : **0.6 %** Non : **5.4 %** PC : **84.6 %** (SR) : **9.4 %**

F) Si vous vivez avec un ou des enfants ... (n = 62)

- 80) Est-ce un enfant de sang né d'un couple hétéro (mariage ou liaison durable) ?
 Oui : **88.7 %** Non : **11.3 %**
- 81) Est-ce votre enfant ? Oui : **66.1 %** Non : **33.9 %**
 ... ou celui de votre partenaire ? Oui : **32.3 %** Non : **64.5 %** (SR) : **3.2 %**
 Autre (enfant adopté ou accueilli) ? Oui : **3.2 %** Non : **90.3 %** (SR) : **6.5 %**
- 82) Vivez-vous seul-e avec le ou les enfant-s ? Oui : **30.6 %** Non : **66.1 %** (SR) : **3.2 %**
 Vivez-vous en couple homo avec le

Avec le soutien de :

OSL / LOS, Organisation Suisse des lesbiennes, Cp. 4668, 8022 Zurich
PINK CROSS, Antenne Gaie Suisse, Zinggstr. 16, Cp. 7512, 3001 Berne

01 241 19 69
031 372 33 00

*Merci d'avoir consacré un moment pour répondre à ces questions.
Toutes autres remarques ou réflexions sont les bienvenues, y compris
en annexe !*

Adresse pour le renvoi du questionnaire :

**Questionnaire
Case postale 2814
CH-1002 Lausanne**

Les résultats globaux de cette enquête seront communiqués via les diverses associations qui seront associées à l'enquête. Toutefois, si vous désirez recevoir des indications plus précises, vous pouvez nous les demander en nous faisant parvenir vos nom et adresse (par un envoi séparé du questionnaire, afin qu'aucun rapprochement ne puisse être fait entre votre demande et les réponses fournies)

Date de renvoi : 25 août 1999

Page 12

ANNEXE B

ANALYSES FACTORIELLES

Nous avons procédé à quelques analyses factorielles pertinentes, à savoir la partie du questionnaire consacrée au moins de 25 ans « Jeunesse » ainsi que les parties « Violence » et « Vie sociale ». Nous ne présentons ici que les résultats des analyses factorielles pour les répondants de moins de 25 ans. Les analyses factorielles pour les autres groupes d'âge sont en tout point semblables.

1. Analyse factorielle : « Jeunesse »

Pour la partie du questionnaire à l'intention des moins de 25 ans, seule les questions 2 à 5 ont été prises en compte pour l'analyse factorielle, ce qui représente 11 items. L'analyse met en évidence quatre facteurs comme le montre le tableau n° 1. Les différents items ont été regroupés sur le tableau selon les 4 facteurs. Les inter-corrélations primaires sont bonnes comme le montre le tableau n° 2. Ainsi il s'agit bien de facteurs distincts, que nous nommerons ainsi:

- **Facteur jeunesse 1 : Parler de son coming out au personnel scolaire**
- **Facteur jeunesse 2 : Jouer un rôle à l'école**
- **Facteur jeunesse 3 : Parler de son coming out aux amis et à la famille**
- **Facteur jeunesse 4 : Violence et renoncement à des activités à l'école**

Tableau n° 1 :
Analyse factorielle pour les questions 2 à 5 (oblique solution reference structure).

Questions	Items	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
n° 5 a	A parlé de son coming out à l'infirmière scolaire	.703	-.070	.047	.137
n° 5 b	A parlé de son coming out au maître de classe	.661	-1.223E-5	.184	.163
n° 5 c	A parlé de son coming out à la direction de l'école	.912	.033	-.173	-.195
n° 3 a	Joue un rôle par rapport aux camarades de classe	.154	.795	-.239	-.227
n° 3 b	Joue un rôle par rapport aux enseignants	-.056	.874	.128	.096
n° 3 c	Joue un rôle par rapport à l'institution	-.089	.833	.099	.114
n° 5 d	A parlé de son coming out au meilleur copain/copine	-2.801E-3	.157	.650	-.202
n° 5 e	A parlé de son coming out aux camarades de classe	-.081	-.131	.809	-1.362E-5
n° 5 f	A parlé de son coming out à la famille	.156	.022	.728	.090
n° 2	A renoncé à des activités organisées par l'école	.105	-.063	.014	.668
n° 4	A subi des violences physiques ou verbales pendant la scolarité	-.060	.098	-.112	.835

Tableau n° 2 :
Inter-corrélations primaires pour les questions 2 à 5 (jeunesse).

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
Facteur 1	1.000	-.227	.041	.357
Facteur 2	-.227	1.000	-.013	-.031
Facteur 3	.041	-.013	1.000	.027
Facteur 4	.357	-.031	.027	1.000

2. Analyse factorielle : « Violence »

L'analyse factorielle met en évidence 2 facteurs pour les questions 8 à 13, comme le montre le tableau n° 3. La question 12 n'a pas été retenue. Les inter-corrélations primaires sont bonnes comme le montre le tableau n° 4. Ainsi il s'agit bien de facteurs distincts que nous nommerons ainsi :

- **Facteur violence 1 : violences physiques ou verbales**
- **Facteur violence 2 : peur de la violence**

*Tableau n° 3 :
Analyse factorielle pour les questions 8, 9, 10, 11 et 12 chez les moins de 25 ans
(oblique solution reference structure).*

Questions	Items	Facteur 1	Facteur 2
n° 8	A été agressé-e verbalement ou insulté-e	.691	.293
n° 10	A été menacé-e	.812	-.112
n° 11	A été agressé-e physiquement	.730	.169
n° 9	A été victime de chantage	1.051E-4	.757
n° 13	A eu peur de faire quelque chose ou d'aller quelque part	.193	.752

*Tableau n° 4 :
Inter-corrélations primaires pour les questions 8, 9, 10, 11 et 12
chez les moins de 25 ans.*

	Facteur 1	Facteur 2
Facteur 1	1.000	.042
Facteur 2	.042	1.000

3. Analyse factorielle : « Vie sociale »

L'analyse factorielle met en évidence 2 facteurs pour les questions 16, 18 et 19, comme le montre le tableau n° 5. La question 17 n'a pas été retenue. Les inter-corrélations primaires sont bonnes comme le montre le tableau n° 6. Ainsi il s'agit bien de facteurs distincts que nous nommerons ainsi :

- **Facteur vie sociale 1 : jouer un rôle**
- **Facteur vie sociale 2 : Renoncement à des projets**

Tableau n° 5 :
*Analyse factorielle pour les questions 16, 18 et 19 chez les moins de 25 ans
(oblique solution reference structure).*

Questions	Items	Facteur 1	Facteur 2
n° 18	Se sent parfois obligé-e de jouer un rôle	.805	.281
n° 19	Renonce parfois à des gestes de tendresse en publique	.719	-.477
n° 16	A renoncé à des engagements ou projets	.038	.892

Tableau n° 6 :
*Inter-corrélations primaires pour les questions 16, 18 et 19
chez les moins de 25 ans.*

	Facteur 1	Facteur 2
Facteur 1	1.000	.049
Facteur 2	.049	1.000

L'analyse factorielle met en évidence 2 facteurs pour les questions 21 et 22 comme le montre le tableau n° 7. Les inter-corrélations primaires sont bonnes comme le montre le tableau n° 8. On peut donc en conclure que les discriminations ressenties par une institution et celles ressenties par des individus dans le contexte de la scolarité ou des études sont différentes pour les répondants. Ainsi il s'agit bien de facteurs distincts que nous nommerons ainsi :

- **Facteur vie sociale 3 : Discrimination par l'institution pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études**
- **Facteur vie sociale 4 : Discrimination par des individus pendant la scolarité, la formation professionnelle ou les études**

Tableau n° 7 :
*Analyse factorielle pour les question 16, 18 et 19 chez les moins de 25 ans
(oblique solution reference structure).*

Questions	Items	Facteur 3	Facteur 4
n° 21 a	Discriminé-e pendant la scolarité par l'institution	0.857	1.81E-05
n° 22 a	Discriminé-e pendant la formation professionnelle ou les études par l'institution	0.821	0.113

n° 21 b	Discriminé-e pendant la scolarité par un ou plusieurs individus	-0.032	0.845
n° 22 b	Discriminé-e pendant la formation professionnelle ou les études par un ou plusieurs individus	0.145	0.755

*Tableau n° 8 :
Inter-corrélations primaires pour les questions 21 à 23 chez les moins de 25 ans.*

	Facteur 3	Facteur 4
Facteur 3	1.000	.320
Facteur 4	.320	1.000